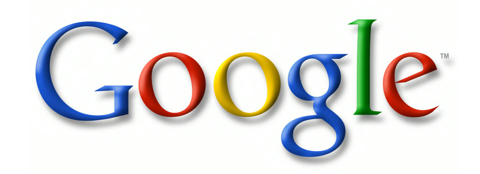
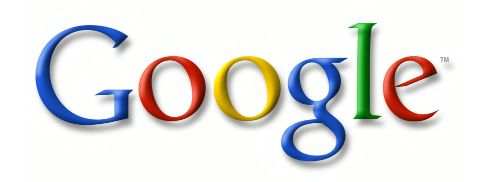
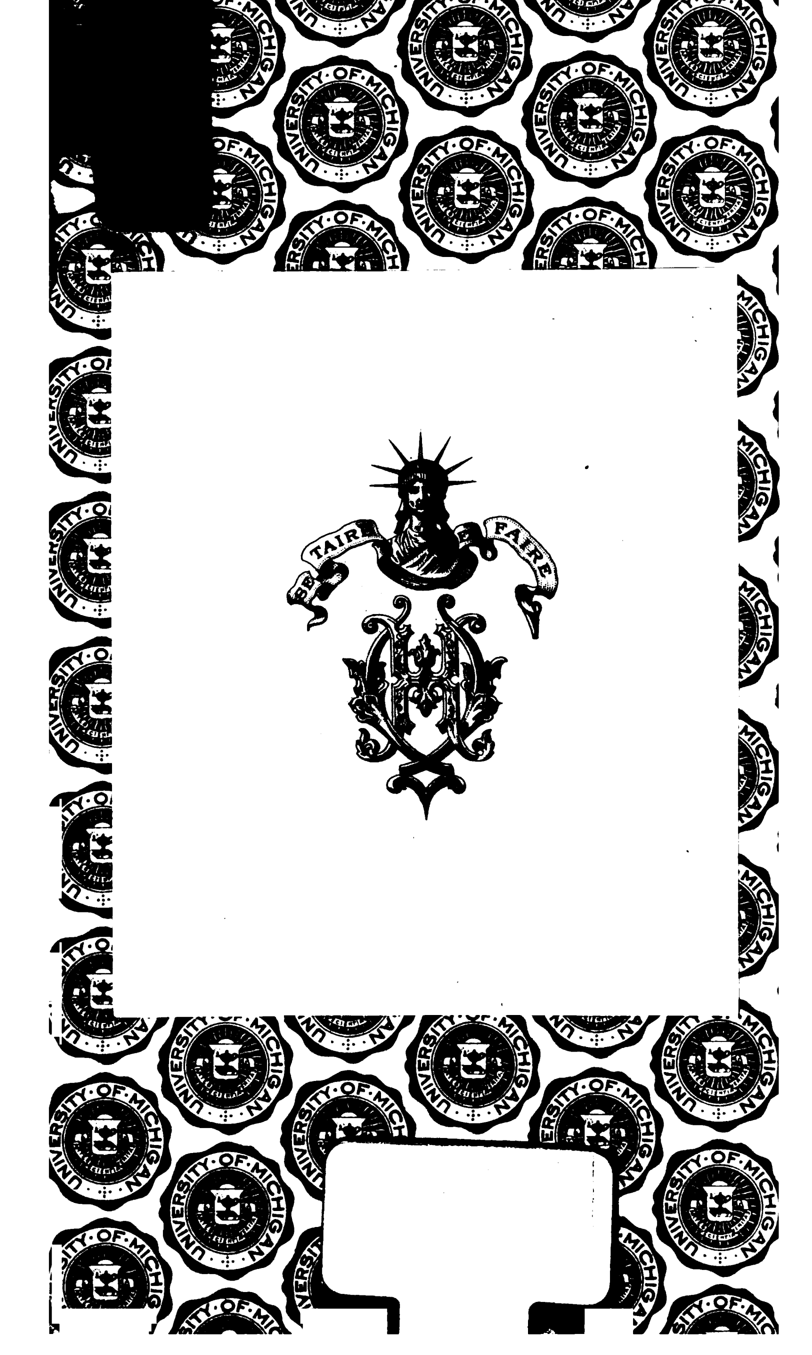
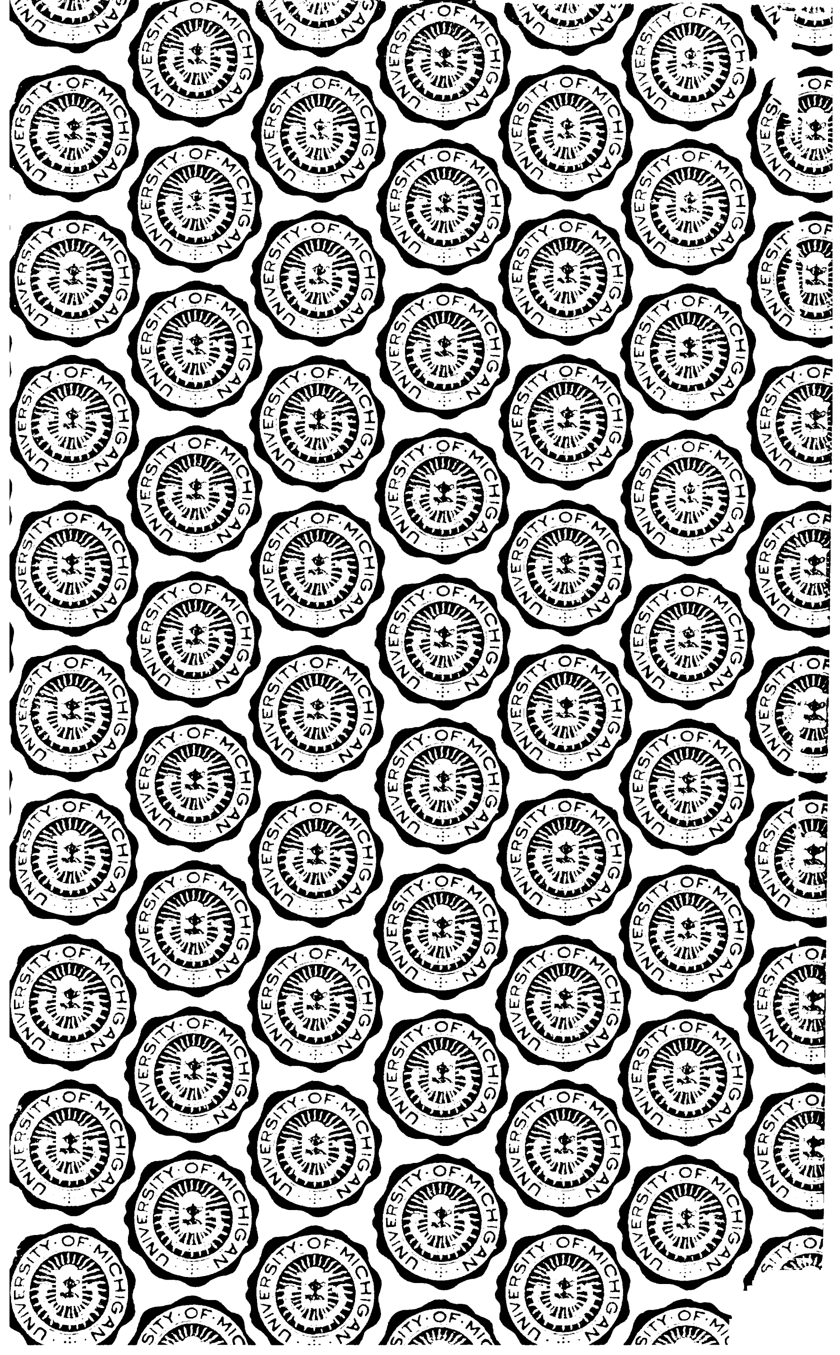
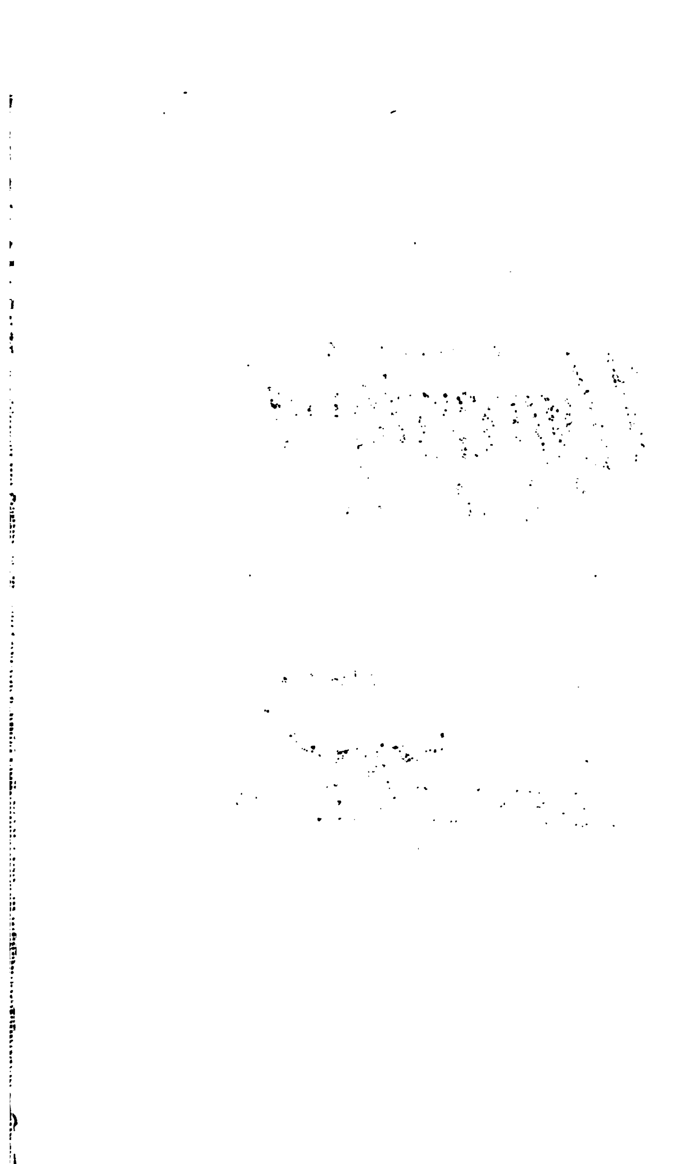





UNIVERSITY·OF·MICHIGAN
TAIRE
FAIRE


UNIVERSITY·OF·MICHIGAN



84-

Saint Colomban

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY, de l'Institut.

VOLUMES PARUS :

Saint Colomban, par l'Abbé Eug. Martin.
Saint Odon, par Dom du Bourg.
Le Bx Curé d'Ars, par Joseph Vianey. *Huitième édition.*
La Sainte Vierge, par R.-M. de la Broise. *Troisième édition.*
Les Carmélites de Compiègne, par Victor Pierre. *2e édition.*
Saint Paulin de Nole, par André Baudrillart. *Deuxième édition.*
Saint Irénée, par Albert Dufourcq. *Deuxième édition.*
La Bse Jeanne de Lestonnac, par l'Abbé R. Couzard. *2e édition.*
Saint Léon IX, par l'Abbé Eug. Martin. *Deuxième édition.*
Saint Wandrille, par Dom Besse. *Deuxième édition.*
Le Bx Thomas More, par Henri Bremond. *Deuxième édition.*
Sainte Germaine Cousin, par L. et F. Veuillot. *2e édition.*
La Bse Marie de l'Incarnation, par E. de Broglie. *2e édition.*
Sainte Hildegarde, par l'Abbé Paul Franche. *Deuxième édition.*
Saint Victrice, par l'Abbé E. Vacandard. *Deuxième édition.*
Saint Alphonse de Liguori, par J. Angot des Rotours. *2e édition.*
Le Bx Grignion de Montfort, par Ernest Jac. *Deuxième édition.*
Saint Hilaire, par le R. P. Largent. *Deuxième édition.*
Saint Boniface, par G. Kurth. *Deuxième édition.*
Saint Gaëtan, par R. de Maulde la Clavière. *Deuxième édition.*
Sainte Thérèse, par Henri Joly. *Septième édition.*
Saint Yves, par Ch. de la Roncière. *Troisième édition.*
Sainte Odile, par Henri Welschinger. *Troisième édition.*
Saint Antoine de Padoue, par l'Abbé A. Lepitre. *Troisième édition.*
Sainte Gertrude, par Gabriel Ledos. *Troisième édition.*
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. Delaire. *Quatrième édition.*
La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. Petit de Julleville. *5e édition.*
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech. *Quatrième édition.*
Le Bx Raymond Lulle, par Marius André. *Troisième édition.*
Sainte Geneviève, par l'Abbé Henri Lesêtre. *Quatrième édition.*
Saint Nicolas Ier, par Jules Roy. *Troisième édition.*
Saint François de Sales, par Amédée de Margerie. *Sixième édition.*
Saint Ambroise, par le Duc de Broglie. *Cinquième édition.*
Saint Basile, par Paul Allard. *Quatrième édition.*
Sainte Mathilde, par Eugène Hallberg. *Troisième édition.*
Saint Dominique, par Jean Guiraud. *Quatrième édition.*
Saint Henri, par l'Abbé Henri Lesêtre. *Quatrième édition.*
Saint Ignace de Loyola, par Henri Joly. *Sixième édition.*
Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. Horn. *Troisième édition.*
Saint Louis, par Marius Sepet. *Cinquième édition.*
Saint Jérôme, par le R. P. Largent. *Cinquième édition.*
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud. *Quatrième édition.*
Saint Vincent de Paul, par Emmanuel de Broglie. *10e édition.*
La Psychologie des Saints, par Henri Joly. *Dixième édition.*
Saint Augustin de Canterbury, par A. Brou. *4e édition.*
Le Bx Bernardin de Feltre, par E. Flornoy. *Quatrième édition.*
Sainte Clotilde, par G. Kurth. *Septième édition.*
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld. *Septième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché. 2 fr.
Avec reliure spéciale . . . 3 fr.

51923. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

“ LES SAINTS ”

Saint Colomban

(Vers 540-615)

par

L'ABBÉ EUG. MARTIN

DOCTEUR ÈS LETTRES

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SAINT-SIGISBERT, DE NANCY

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1905

Sur le rapport favorable de l'Examinateur, nous permettons l'impression.

Nancy, le 11 mars 1905.

Ch. Voinot

Vic. Gén.

A SA GRANDEUR

Monseigneur PASQUALE MORGANTI

ARCHEVÊQUE ÉLU DE RAVENNE

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE BOBBIO

AVANT-PROPOS

A Bobbio, vers le début du VIIe siècle, mourut, enveloppé d'un nimbe d'héroïsme et de sainteté, un moine à la personnalité puissante, étrange parfois et singulière. Venu d'Irlande, il lança dans la Gaule le mouvement monastique et la réforme pénitentielle ; il gourmanda les rois et les peuples, les évêques et le souverain pontife; il inspira à tous une vénération profonde, faite d'étonnement, de crainte et d'admiration; il dut achever sa carrière, en exilé, sur les chemins de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, et il succomba, plein de jours et de mérites, sur la terre étrangère, loin de son Érin toujours aimée, loin de Luxeuil, sa seconde et bien regrettée patrie.

Colomban — tel est son nom — avait trop frappé ses contemporains, pour n'avoir point, dès son trépas, reçu de la voix populaire les honneurs réservés aux bienheureux. Son tombeau devint un centre fréquenté de pèlerinages et sa vie fut écrite,

pour servir d'édification, par Jonas, de Suze, religieux de Bobbio[1].

Ce Jonas ne l'avait pas connu ; car il n'entra au monastère qu'en 618, trois ans après la mort de son héros. Mais il fut le confident, le secrétaire d'Athala et de Bertulf, les deux premiers successeurs de Colomban dans le gouvernement de ce cloître italien ; il vécut de longues années avec les disciples et les compagnons du patriarche. Il vint en France ; s'entretint, à Luxeuil, avec saint Eustase, à Évoriacum, avec sainte Fara, et, là ou ailleurs, car il n'épargnait point les démarches, avec nombre de gens qui avaient vu le saint ou qui se proclamaient redevables à son zèle ou à sa puissance de grâces spirituelles ou de faveurs miraculeuses. Aussi véridique que bien informé, Jonas, à qui l'on attribue, avec vraisemblance, les vies de saint Waast et de saint Jean de Réomé[2], passait, déjà de son temps pour un « homme de grande éloquence et de profonde érudition », pour un écrivain « au style élégant et châtié[3] ». La critique contemporaine n'a point réformé ce jugement ; elle signale, sans doute, dans la *Vita Columbani, abbatis, discipulorumque ejus*, des inexactitudes de chrono-

1. Sur Jonas, voir *Hist. litt. de la France*, III, 603 et sq. — B. Krusch, M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 30, et *loc. inf. cit.*

2. B. Krusch, dans M. G. H., *Script. Merov.*, III, 399, 502.

3. *Vita S. Walarici*, 6, dans M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 163.

logie, d'histoire de France ou de topographie; elle se tient en garde contre une foi bien vive au merveilleux, et à un merveilleux qui laisse souvent l'impression du déjà vu; elle regrette surtout, chez l'auteur, un souci trop attentif à passer sous un silence prudent certains traits, certaines discussions qui lui ont semblé d'une trop mince édification; mais elle s'accorde pourtant à donner à cette œuvre le premier rang parmi les beaux monuments hagiographiques du VIIe siècle.

Éditée d'abord par fragments[1], cette série des cinq vies de saint Colomban, de saint Athala, de saint Eustase, de sainte Fara et de saint Bertulf, a été publiée, en entier, d'après différents manuscrits, par Mabillon, dans ses *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*[2]; par Migne, au tome LXXXVII de la *Patrologie latine*[3], et par Bruno Krusch, après une minutieuse collation de tous les codex, au tome IV des *Scriptores rerum merovingicarum*, de la collection des *Monumenta Germaniæ historica*[4].

1. *V. Bedæ opera*, t. III. — Surius, *Vitæ Sanct.* — *Act. SS.*
2. Éd. de Venise, II, 2 et sq. — Ce sera toujours cette édition que je citerai, des *Act. SS.O.S.B.*
3. Col. 1011 et sq.
4. P. 1 et sq. — A propos d'un article de Lawlor (*The Manuscripts of the Vita S. Columbani*, Dublin, 1903), B. Krusch (dans *Neues Arch.*, XXIX, 445 et sq., *Eine englische Studie ueber die Handschriften der Vita Columbani*) a consacré une étude critique aux manuscrits — et ils sont nombreux — de

Avec les œuvres de saint Colomban, ses lettres surtout, qui furent éditées maintes fois[1], cette biographie de Jonas, a servi de principal document à tous les historiens qui, dans les Iles Britanniques, en Amérique, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, ont écrit la vie du saint fondateur de Luxeuil ou lui ont consacré des études plus ou moins complètes[2].

C'est aux mêmes sources qu'est puisée cette monographie. Aidée puissamment — les notes en feront foi — par les données de l'érudition moderne, elle est avant tout un « livre de bonne foi » et de sérieuse documentation; elle fut écrite avec le seul souci de la vérité et, si elle ne dissimule, ni les défauts, ni les fautes, elle s'efforce,

la *Vita Columbani.* — Ce sera toujours d'après cette édition de Krusch que je citerai l'œuvre de Jonas.

1. Ces éditions sont indiquées dans des notes, au cours du travail.

2. Je citerai seulement les biographies proprement dites, renvoyant, pour le reste, à l'article si nourri de la seconde édition (1904) du *Répertoire* (*Bio-bibliographie*) d'Ulysse Chevalier. (J'ajouterai pourtant à la nomenclature dressée par l'érudit chanoine : A. Digot, *Saint Colomban et Luxeuil*, dans *L'Austrasie,* 1840. — Th. J. Shahan, *Saint Columbanus at Luxeuil*, dans *The american catholic Quarterly Review*, janv. 1902.)

Luigi della Torre, *Vita di S. Colombano*, Milan, 1728; Modène, 1771. — Gianelli, *Vita di S. Colombano*, Turin, 1844 et 1894. — Besser, *Der heilige Columban*, Leipzig, 1857. — Greith, *Die heiligen Glaubensboten, Kolumban und Gallen*, Saint-Gall, 1865. — Zimmermann, *Die heiligen Columban und Gallus*, Saint-Gall, 1866.

par l'exposé loyal des circonstances, d'expliquer, sinon de justifier, une conduite qui souvent, au premier abord, peut sembler inexplicable.

Chez nous, saint Colomban fut célébré, en de belles pages par Montalembert, dans ses *Moines d'Occident*[1]; mais il fut souvent, de la part d'historiens prévenus ou mal informés, l'objet de jugements erronés. Il passa pour un missionnaire venu en Gaule « afin d'aller prêcher dans les Vosges les bûcherons et les chevriers[2] »; pour une victime de la jalousie des évêques burgondes[3]; pour un agitateur, « essentiellement homme de parti, qui se rangea du côté du peuple et de l'aristocratie barbare »; pour « un ennemi de la hiérarchie cléricale, qui attaqua la hiérarchie sociale, en la frappant à la tête[4] »; pour « un adversaire de la Papauté qui descendit en Italie combattre le pape, menaça Rome d'un schisme et inspira des craintes à Grégoire le Grand[5] », etc., etc.

L'abbé Gorini, dans sa *Défense de l'Église*[6], a fait bonne justice de ces allégations et de bien

1. T. II, Liv. VII, *Saint Colomban.*
2. Aug. Thierry, *Hist. de la Conq. de l'Angl.*, t. I, Liv. I, p. 80.
3. Michelet, *Hist. de France* (1835), I, 266.
4. Saint-Priest, *Hist. de la Royauté*, d'après un article de Petit-Baroncourt, dans *La Presse*, 4 nov. 1842.
5. Michelet, *op. cit.*, 153. — Saint-Priest, *loc. cit.* — Ampère, *Hist. litt. Fr. au douz. siècle*, II, 409, etc.
6. T. II, ch. x, *Saint Columban, abbé de Luxeuil.*

d'autres encore. Le présent livre ne veut être, ni un plaidoyer, ni un éloge historique ; il se propose uniquement de faire revivre, telle qu'elle nous apparaît à travers le lointain des âges, cette individualité si originale, si excentrique même, mais combien curieuse, combien frappante, combien caractéristique et d'une race et d'une époque.

Je signe cet avant-propos à Bobbio, où je me suis rendu, comme à Luxeuil, comme à Brégenz, pour ne laisser de côté aucun moyen de documentation.

Eug. MARTIN.

Bobbio, 1er mai 1905.

SAINT COLOMBAN

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

PRÉPARATION DE COLOMBAN

Durant la dépression intellectuelle et morale que les invasions des Barbares et les querelles intestines firent peser, aux VIe et VIIe siècles, sur les chrétientés d'Occident, l'Église d'Irlande se maintint ferme et vaillante dans la foi et la pratique de l'Évangile, comme aussi dans la culture des lettres profanes et sacrées. Perdus au milieu des brumes et des flots, aux extrêmes frontières de l'Océan, les peuples qui habitaient l'Érin, avaient connu assez tard, au plus tôt vers le IVe siècle, la doctrine de Jésus-Christ; mais un mysticisme inquiet, le sentiment de l'infini qu'affinait un perpétuel contact avec l'immensité des flots, même le spiritualisme un peu vaporeux de la religion des Druides, leur avaient formé des âmes « naturellement chrétiennes ». Aussi, malgré quelques résistances dont la poésie nous conserve le souvenir dans les plaintes

de Finn et d'Ossian, le vieux guerrier payen, ils répondirent avec entrain à la voix de leurs missionnaires, de saint Patrice en particulier. Cette foi qu'ils avaient conscience de tenir de la chaire de Pierre — Patrice, Palladius, Kiéran de Saighir et d'autres encore ne passaient-ils point, à tort ou à raison, pour être venus de Rome? — ils la gardèrent intacte, comme un dépôt précieux, et ils se faisaient gloire de ne compter dans leurs rangs, ni schismatiques, ni fauteurs d'hérésies. Chez eux, toutefois, avec sa merveilleuse souplesse qui s'adapte à toutes les sociétés, le Christianisme prit une organisation originale[1]. Cette race ardente et généreuse, d'un idéalisme élevé et d'un insouciant désintéressement, offrait, nombreux surtout dans les hautes classes, des hommes d'élite que l'observance des préceptes ne pouvait contenter. Auparavant, ils formaient les recrues les plus solides de la caste sacerdotale des Druides. Ayant entendu le conseil du Sauveur, ils brisèrent impitoyables, comme jadis les Paul et les Hilarion, les liens qui les attachaient aux vanités d'ici-bas et ils se retirèrent dans la solitude, uniquement occupés d'une vie parfaite.

L'Irlande rappela la Thébaïde : moins grillée

1. Ozanam, *Études germaniques*, II, ch. IX. — Gorini, *Défense de l'Église*, II, ch. X, XI, XII. — D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, *passim*. — Renan, *De la poésie des races celtiques*, dans *Essais de morale et de critique*. — *Revue celtique*, *passim*, etc.

du soleil, moins désolée par la sécheresse, elle fut non moins brûlante des feux de l'amour divin. Et la légende rapporte que saint Patrice, au moment d'aller recevoir la récompense de ses longs travaux, fut ravi en extase. Il se crut transporté au sommet d'une montagne : de là, son Irlande lui parut un brasier et, le cœur ému de reconnaissance et d'espoir, il se répéta la parole du Maître : « Je suis venu porter la flamme sur la terre : que désiré-je, sinon qu'elle se propage ? »

Et l'incendie se propagea, bienfaisant celui-là, et les cloîtres en étaient les foyers. Sur les îlots rocheux battus par la tempête, comme dans la sombre profondeur des forêts, dans l'horreur d'une gorge sauvage ou sur le bord gracieux d'un lac ou d'une rivière, se cachaient les cabanes de pieux anachorètes. Semés sans ordre autour d'une église en bois et entourés d'un mur en grosses roches, sorte de retranchement contre les envahissements du monde, ces groupes de chaumières constituaient de véritables cités monastiques, peuplées parfois de plusieurs centaines de cénobites : c'étaient Armagh et Emly, les plus anciennes fondations; Clonard, Inishmore, Clonfert, Clonmacnoise, Bangor et combien d'autres. Ces communautés étaient indépendantes les unes des autres et formaient le centre spirituel de la vallée, du rivage ou du plateau d'alentour. Un abbé était à leur tête; parmi

les plus fameux, on citait Brendan, Lugill, Kiéran, Comgall, Bénian et le grand patriarche Finnian. Et cet abbé, ce père, au sens antique du mot, gouvernait à son gré sa famille ascétique, selon un embryon de règle que souvent lui-même avait tracé. Sous son impulsion, les moines prêchaient et dirigeaient les habitants du voisinage; évêque, prêtre ou parfois simple clerc, suivant les cas, il administrait les sacrements à ses ouailles ou il appelait, pour ce faire, le prélat que bon lui semblait. C'était, transportée dans l'Église, la vieille constitution des clans, et toute cette chrétienté, si dispersée fût-elle en petits groupements semi-diocésains, se trouvait ainsi pénétrée de l'esprit monastique : de l'hégémonie des Druides, la grande île était passée sous le magistère des moines, au bénéfice évident du principe d'autorité, du traditionalisme et des tendances déjà si prononcées à un idéalisme mystique.

La vie était rude, que menaient dans ces cloîtres ces hommes séparés du siècle et marqués sur le front d'une tonsure en forme de croissant. Leurs règles étaient moins des codes organiques que des manuels de perfection : l'Irlandais n'est pas organisateur et il ne se distingue point par des qualités d'administration. Autant qu'il nous est permis d'en juger par les quelques échantillons qui nous en restent, elles tenaient des constitutions des

laures de la Grèce, de l'Égypte ou de la Syrie, soit qu'un exemplaire des règles de saint Pacôme ou de saint Basile fût parvenu jusqu'à ces extrémités du globe, soit plutôt que les écrits de Cassien en eussent fait connaître à Brendan, à Finnian, à Comgall et aux autres législateurs de l'Érin, le but, l'esprit et les principales dispositions. Mais elles avaient quelque chose de plus austère, si l'on ose le dire, de plus farouche, comme il convenait à ces frimas brumeux. Elles ne tendaient à rien moins qu'à briser la volonté et à contrarier l'amour du bien-être; nombreuses et dures étaient les mortifications et, pour expier la moindre peccadille, on ne reculait point devant l'aveu public et le châtiment corporel. Les journées s'écoulaient partagées entre le chant des psaumes, le travail des mains et l'étude; on n'accordait à ses membres, et encore après un long jeûne, qu'une nourriture grossière et chichement mesurée et l'on ne donnait au sommeil qu'un temps à peine suffisant. Et pourtant cette règle sévère ne semblait point lourde à ces âmes éprises d'abnégation et, dans toutes les communautés, sans doute, on en chantait, comme à Bangor, les douceurs et les bienfaits : « La règle de Bangor est bonne, disait une vieille séquence[1]; elle est droite, divine, austère, sainte et exacte, souverainement juste et digne d'admiration. —

1. *Antiph.*, cité plus bas.

C'est la nef battue des flots, dont rien ne trouble la paix; c'est une heureuse demeure fondée sur le roc... c'est la bergerie où le Sauveur garde le troupeau de son Père.... La règle de Bangor est bonne! »

Et ces palestres de l'ascétisme étaient aussi des foyers de lumières : l'Irlande était vraiment l'île des savants et des saints, comme l'appelait un vieil auteur. La curiosité, déjà très développée chez ce peuple de prophètes et de druides, s'était avivée au contact de l'Évangile : le désir de savoir était général chez les laïcs, comme chez les clercs, et pas une légende de saint irlandais qui ne loue sa passion pour l'étude.

Dans les cloîtres donc, on s'exerçait aux arts libéraux, ce fondement de toute discipline intellectuelle; on possédait la langue latine, parfois même un peu la langue des Grecs; on lisait les auteurs profanes, les poètes de préférence, Horace, Virgile, Ovide, Juvénal; on s'initiait aux règles de la rhétorique et l'on se brisait aux finesses de la dialectique. On tournait, non sans grâce et avec des réminiscences érudites, des vers latins de différents mètres. Comme jadis les vieux poètes le faisaient en l'honneur des héros, on chantait les saints nationaux, en des hymnes ou des proses[1]; on leur

1. Il nous en reste de précieux échantillons dans l'*Antiphonaire de Bangor*, conservé jadis à Bobbio, aujourd'hui

tissait de merveilleuses légendes. On observait le cours des astres, autant que le permettaient les brouillards; on se tenait au courant des différents systèmes élaborés pour fixer la date de Pâques et l'on se jouait fort aisément dans les longs et minutieux calculs que nécessite la détermination des éléments du calendrier. Surtout, on cultivait la musique : l'Érin n'est-elle point la terre des bardes et des harpistes ? et les anges, s'il faut en croire une gracieuse légende, descendaient du ciel, attirés par ces mélodies.

De toutes ces études, les lettres sacrées formaient le centre et le nœud; car c'était pour augmenter en eux la connaissance et l'amour du Seigneur que ces austères anachorètes s'adonnaient aux jouissances de l'esprit : « Si j'avais la science de Dieu, déclarait le moine Luan, je n'offenserais jamais Dieu. » D'une main inlassable, sans cesse ils feuilletaient les ouvrages des Pères, de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Jérôme, voire même de saint Cyrille et de saint Jean Chrysostome ; avec plus de soin et de respect encore, les livres de l'Écriture. Sur cette théologie positive, ils essayaient déjà de

à la Bibliothèque ambrosienne à Milan (C. 5 infr.), que Muratori a inséré dans ses *Antiq. Ital.*, IV, 127-142, et que Warren a publié en photogravures, en 1893, aux frais de la Société Henry Bradshaw. — Ce manuscrit nous intéresse, car, comme Colomban et peut-être avec lui, les hymnes et les antiennes qu'il renferme, sont venues de Bangor à Bobbio.

diriger le flambeau de la déduction et l'on cita plus tard dans les écoles un dilemme fameux qu'ils passaient pour avoir inventé. Mais quelle que fût l'initiative de leurs investigations, la subtilité de leurs raisonnements, ils n'abandonnaient point la foi que l'on suivait à Rome, et c'est à tort que l'on a voulu discerner, dans le hardi langage de certains de leurs docteurs, des tendances à l'hérésie : Pélage fut un Breton et ses idées ne trouvèrent point créance chez les disciples de saint Patrice. Même, si les moines irlandais se montrèrent intraitables dans l'attachement à leurs usages et à leurs traditions, comme l'échéance des fêtes paschales, les rites de la messe, la liturgie des sacrements, ce fut justement parce qu'ils les croyaient — et en cela ils n'avaient point tort — apportés de la Ville éternelle.

Pour fournir aux pupitres de leurs chœurs et aux rayons de leurs librairies les livres indispensables ou simplement utiles, ils copiaient d'une plume infatigable : saint Colomba, disait-on, averti de sa mort prochaine, n'avait point interrompu son travail de transcription, et tels étaient le fini des entrelacs, la gracieuse fantaisie des déroulés dont leurs artistes ornaient les initiales que les anges parfois en étaient réputés les auteurs.

La légende, le merveilleux, le mystère était vraiment le domaine de cette race dont les horizons

s'estompaient si souvent dans la brume, sur l'immensité des flots. Les fils de l'Érin avaient soif de l'inconnu ; l'infini les tourmentait et les problèmes de l'au delà exerçaient sur eux une irrésistible attirance. Et le miniaturiste, pendant qu'il peignait ses enchevêtrements de spirales et d'oiseaux, le moine, tandis qu'il se reposait de la méditation, aimaient à laisser voler leur imagination dans un royaume de féerie. Ils repoussaient, comme trop profanes, les antiques récits qui avaient charmé leur enfance : les aventures d'Ossian qui, si longtemps, séjourna dans la terre de la jeunesse où une femme l'avait transporté, montée sur un blanc coursier; de Bran, fils de Fébal, qui visita l'autre monde, ou d'Arthur que des fées emmenèrent, pour n'en plus revenir, dans l'îlot mystérieux d'Avalon ; mais ils se plaisaient à suivre, et non sans quelque envie, le chevalier Oweins et tant d'autres qui descendirent dans le puits de saint Patrice et qui, après avoir expié leurs péchés dans un purgatoire merveilleux, avaient contemplé de leurs yeux ce que le Seigneur réserve à ses élus ; comme aussi le grand saint Brendan qui, de surprise en surprise, navigua jusqu'à l'endroit où le soleil décline et rencontra l'île fortunée où Dieu recueillera les bienheureux, au dernier soir de l'humanité.

Et, avec le mysticisme naturaliste des peuples du nord, ils se prenaient à rêver d'une terre plus

parfaite où des saints, à la vie rude et sévère, des prophètes, à la voix terrible, ramèneraient les méchants aux sentiers du devoir; où l'homme ne vivrait plus seulement d'un pain méprisable; où les bêtes apprivoisées obéiraient dociles, comme à l'Éden, aux commandements des amis de Dieu : saint Brendan n'avait-il point célébré la grande solennité de la Résurrection dans une abbaye de cygnes blancs? et saint Kiéran de Saighir n'avait-il point soumis à une règle monastique un renard, un loup et un cerf qui lui tenaient compagnie?

Parfois alors, l'inquiétude les prenait et le désir de courir, eux aussi, des aventures. Forts de la permission de l'abbé, ils s'embarquaient avec quelques-uns de leurs frères, sinon pour aller à la découverte de l'île paradisiaque, du moins pour chercher, dans le mystère des pays lointains, une solitude plus parfaite qui davantage les rapprochât du Très-Haut, ou pour se diriger vers Rome, « cette tête du monde, ce faîte de la foi catholique », comme l'appelait saint Kilian. Ce n'était point lassitude de la vie cœnobitique; car le religieux irlandais ne quittait son abbaye que pour aller en fonder une autre; ce n'était même point, à strictement parler, unique souci de convertir les âmes, car, du moins à cette époque, ces émigrants qui peuplèrent de leurs colonies l'Écosse, les Hébrides, la Gaule, l'Armorique, l'Espagne aussi, l'Allemagne

et l'Italie, n'agirent guère que dans le rayon de leurs cloîtres et pour se constituer, comme en Érin, une sorte de diocèse, un clan spirituel.

Or, le type le plus complet, le plus représentatif, du moine irlandais, ce fut, sans contredit, saint *Colomban*. Son individualité puissante en incarne le haut idéalisme, la soif d'abnégation, l'esprit d'aventure et de prosélytisme, la fidélité à ses principes et l'attachement au Siège apostolique, comme aussi la fierté, l'énergie quelque peu sauvage, l'opiniâtreté parfois étroite, le patriotisme ardent qui va jusqu'au dédain de l'étranger.

* * *

Nous avons peu de renseignements sur la patrie, la famille, les premières années de saint Colomban. Soit qu'il ait moins voulu satisfaire la curiosité que fournir à l'édification, soit que lui-même, sur cette période, ait été moins informé, Jonas, son historien, ne s'arrête point à ces détails qui d'ordinaire sourient à l'imagination des hagiographes, et aucun document ne se rencontre qui nous permette de combler cette lacune assurément regrettable : il y a tant à glaner dans ces tableaux de mœurs domestiques.

Colum ou Colman, connu en français sous le nom de Colomban[1], naquit vers l'an 540, dans

1. Jonas (*op. et loc. cit.*, I, 2, 17) appelle son héros *Columba* ou *Columbanus*. Le saint, dans les suscriptions de ses épîtres

l'antique Lagénie, le Leinster actuel, province située au sud-est de l'Irlande[1]. Et l'on racontait que sa mère, avant qu'elle lui donnât le jour — quelle mère

(M. G. H., *Epist.*, III, 156 et sq.), se nomme *Columba*; il joue sur ce mot *Columba* (en français *colombe*) qui, dit-il (*ibid.*, 176), se dit en hébreu *Jonas*, en grec, *péristera*; ailleurs (*ibid.*, 170), il le traduit par son équivalent *Palumba*; ailleurs encore (*ibid.*, 156), il se désigne sous le nom de *Bargoma*, *vilis columba*, c'est-à-dire *fils de Colombe*, *vile colombe* : ce qui est une humble formule ou insinuerait que son père portait le même nom que lui. Pourtant, dans l'*Acrostiche à Hunald* (*ibid.*, 182), il prend le nom de *Columbanus*.

Aux versets 8 et 10 du chapitre VIII de la *Genèse*, le terme qui traduit, dans les bibles irlandaises, les substantifs *jonah* ou *jonas*, du texte hébreu, περιστερά des *Septante*, *columba*, de la *Vulgate*, *colombe* des versions françaises, est *Colum*; ce terme paraît venir du latin et son diminutif est *Colman*, en latin *Columbanus*. (Je dois ces renseignements à M. d'Arbois de Jubainville, auquel j'exprime toute ma reconnaissance.)

Ces noms *Colum* et *Colman* ont été portés par un grand nombre de personnages, entre autres par le fameux fondateur d'Iona. Les historiens ont pris l'habitude de réserver à ce dernier le nom de *Columba* et de donner à notre Saint celui de *Columbanus*, en français *Columban*.

1. Saint Colomban mourut en 615 — nous l'établirons en son temps; — or, un ou deux ans avant sa mort, dans des hexamètres adressés à son disciple Fidolius (M. G. H., *Epist.*, III, 188), il dit qu'il achève de parcourir, pour la troisième fois, le cyle de six olympiades.

« *Nunc ad Olympiadis ter senos* (ailleurs *senæ*) *venimus annos.* » L'olympiade étant de quatre ans, cela fait soixante-douze ans et reporte la date de naissance vers 540.

B. Krusch, dans ses *Prolégomènes* à la vie de saint Colomban (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 13), et Mabillon, avant lui (*Ann. O. S. B.*, I, 308), s'appuyant sur un exemple d'Ausone (XXII, 4, 6), croient que le poète a employé le mot *olympiade* comme synonyme de lustre : ce qui lui don-

n'a point rêvé à l'avenir de son enfant ? — songeait par une nuit obscure aux espérances qu'elle portait. Et il lui parut voir un astre se dégager d'elle et, radieux, illuminer le ciel. Elle, aussitôt, de se demander ce que signifiait cette vision et de chercher, auprès des sages, confirmation de l'heureux augure que sa fierté maternelle en tirait. Et il lui fut répondu qu'il lui naîtrait un fils, lequel projetterait sur le monde une bienfaisante clarté et montrerait à ses frères le chemin du salut.

Aussi, avec quelle sollicitude ne veilla-t-elle point sur la première formation de cette âme qu'elle sentait prédestinée par le Seigneur à de grandes, à de fécondes entreprises. Elle ne laissait à personne le soin de garder et d'élever son fils : elle craignait tant qu'une fâcheuse influence ne vînt ternir cette vertu naissante ! Et, sous une direction si vigilante, selon toute apparence, au logis familial, Colomban se livra aux études qui convenaient à son âge, et, j'ajoute à sa condition, car il semble avoir appartenu à une noble et riche maison. Il parcourut le

nerait de quatre-vingt-six à quatre-vingt-dix ans et ferait remonter sa date de naissance avant 530. Cette opinion ne semble guère admissible ; car — selon des calculs que nous ferons plus loin — elle ne ferait arriver Colomban en Gaule qu'à l'âge de soixante ans : est-ce bien vraisemblable ?

Pour la chronologie des règnes mérovingiens, j'adopterai, sauf avis contraire, les dates établies par B. Krusch, *Zur Chronologie der Merovingischen Könige*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXII, 1882, p. 449 et sq.

cycle obligé des sept arts libéraux et, l'esprit mûri et discipliné par la grammaire, la rhétorique, la géométrie, il aborda les saintes Écritures[1].

C'était alors un beau jeune homme, dont la grâce virile attirait et charmait les yeux. Elle retenait même trop certains regards et, à leurs provocations effrontées, cette nature fougueuse sentait frémir dans les puissances inférieures de son être le terrible aiguillon qui effraya le grand Apôtre. En vain, se plongeait-il dans le travail ; en vain, nous dit Jonas, « prenait-il d'une main le bouclier de l'Évangile, de l'autre, le glaive à deux tranchants de la prière et de l'action » : son trouble ne se calmait point, tant il était profond.

1. Nous ne pouvons guère juger des études que fit Colomban que d'après ses œuvres ; mais cette enquête, forcément incomplète, nous donne déjà une haute idée de sa science.

Il connaît à fond l'Écriture, surtout les Psaumes, les livres sapientiaux et le Nouveau Testament; il cite saint Jérôme (*Liber de Viris illustribus*; *lib. in Ezechiel*); Eusèbe (*Hist. eccl.*); saint Grégoire le Grand (*Pastoral* et *in Ezechiel*); les lettres de Gildas; le *Liber de Dogmatibus ecclesiasticis*, de Gennade; les traités de Cassien, etc.

Il a des réminiscences de Salluste, de Caton, de Sénèque; de Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Juvénal, Perse; de Prudence (*Cathemerinon* et *Psychomachia*), de Sedulius (*Carm. pasch.*), de Venance Fortunat, d'Ausone, etc.

Quant au grec et surtout à l'hébreu, il ne semble les avoir connus que par quelques recueils de synonymes qui lui fournissaient les termes équivalents dans ces deux langues, pour des expressions telles que *jonas* ou *bargoma*.

(Cf. Grumlach, Notes sur les *Columbani... epistolæ*, dans M. G. H., *Epist.*, III, 154 et sq.)

Il alla gémir de ses inquiétudes et de ses ennuis auprès d'une pieuse et sainte recluse : « Voici quinze ans, lui répondit cette femme, que j'ai quitté la maison de mes pères pour soutenir le combat contre la tentation et le péché. Le Christ est mon chef ; jamais je n'ai tourné le regard en arrière, et, seule, la faiblesse de mon sexe m'empêcha de passer la mer et de chercher au loin un champ de bataille plus favorable encore. Et toi, enflammé des feux de l'adolescence, tu restes sur le sol natal !... Ne te souvient-il plus de Samson, de David, de Salomon... tous perdus par des séductions enchanteresses ?... Jeune homme, tu veux éviter la chute ! Eh bien ! fuis ! »

Cette vigoureuse exhortation lui rendit tout d'abord moins de forces qu'elle ne lui causa d'effroi : son cœur aimant ne s'était point préparé à de tels sacrifices ! Mais l'hésitation ne fut que d'un instant. En la voix de cette femme, il entendit la voix même du Seigneur et il y répondit sur-le-champ avec cette promptitude de résolution, cette raideur d'énergie qui, dès lors, nous révèlent quel homme il sera. A peine a-t-il remercié la sainte conseillère, qu'il dit adieu à ses compagnons, à ses amis et qu'il vient déclarer à sa mère que, décidé à suivre le divin Maître dans la voie de l'abnégation et du sacrifice, il se propose de la quitter et de la quitter pour toujours. A ses prières, à ses

larmes, il oppose une inflexible volonté : « N'avez-vous point lu, répète-t-il, cette parole du Seigneur : Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est point digne de moi. » Et, comme elle se tenait obstinée sur la porte, il la suppliait de se détourner et de le laisser partir. Mais elle, éperdue, sanglotante, se couche sur le seuil, espérant ainsi faire reculer son fils. La place était libre ; Colomban ne balance point : il passe sur le corps de sa mère. Peut-être, en ce moment, le mot de saint Jérôme[1] — un saint austère et rude lui aussi — était-il présent à son esprit : « Quand bien même, les cheveux épars et les vêtements en lambeaux, ta mère te montrerait le sein qui t'allaita ; quand même ton père se jetterait sur le sol, foule aux pieds ton père et, les yeux secs, cours à l'étendard de la Croix. La vraie piété est ici d'être cruel. » Pour ne point se croire indigne du Christ, Colomban fut ainsi cruel, et non point simplement pour celle qui lui avait donné le jour, mais surtout pour son propre cœur ; car, en s'éloignant, il s'était juré de ne jamais revenir en ce coin si doux de la patrie.

Dans l'un des épanouissements de la pittoresque vallée du Shannon, au delà des frontières du Leinster, se trouvait l'abbaye de Cluain-Inis. Senile

1. *Epistola ad Heliodorum* (Migne, *Patr. Lat.*, XXII, 348).

ou Senell en était l'abbé, vieillard exercé dans la vertu et rompu à la connaissance des divines Écritures. Le pieux fugitif vint se mettre à son école, avide de conquérir les trésors de la science sacrée, et le maître, le voyant si intelligent et si curieux, l'entoura des soins les plus attentifs. Il avait coutume, dans ses leçons, de procéder par interrogations, de manière à tenir en suspens l'attention de ses auditeurs et de stimuler leur initiative, et Colomban, aux questions plus difficiles qu'il lui proposait de préférence, répondait avec une profondeur qui causait l'admiration de tous et ravissait le professeur. Dès cette époque, il fut de taille à composer en bon latin un commentaire des Psaumes[1] et d'autres œuvres encore, en vers et en prose, propres à être chantées ou utiles à l'enseignement.

Senell ne put toutefois retenir son élève dans son monastère de Cluain-Inis. Ce n'est pas que le

1. Dans un catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall (IXe siècle) et dans un de la bibliothèque de Bobbio (Xe siècle) se trouve mentionnée une *Expositio S. Columbani super omnes Psalmos* (Becker, *Catalogi Bibliothecarum antiqui*, p. 48, n. 229; p. 67, n. 216). Ces manuscrits avaient déjà disparu du temps de Fleming. — L'opinion régnante, qui toutefois n'est pas admise par tous, c'est que le travail de saint Colomban n'est point perdu et que c'est lui qui a été signalé par Muratori, d'après le manuscrit C. 301 de la Bibliothèque ambrosienne (Muratori, *Antiq. Ital.*, III, 857). Ce manuscrit porte un titre écrit postérieusement : « *Hieronymi in Psalmos commentaria* ».

jeune homme abandonnât son dessein de se donner au Seigneur ; mais il ne se sentait peut-être pas encore assez éloigné du pays natal. Comgall, disciple du grand saint Finnian, le patriarche de Clonard, venait de fonder en Ultonie, l'Ulster actuel, dans une baie profonde, sur la côte nord-est de l'Irlande, la cité cénobitique de Bangor. L'abbé était réputé pour l'austérité de sa vie et la sévérité de sa direction ; la règle était dure et les études y florissaient[1]. Ce fut à Bangor que l'insatiable amant de pénitence et d'abnégation vint chercher la voie de la perfection. La colonie naissante n'eut point de novice, de moine plus fervent : la prière et le jeûne faisaient ses plus chères délices : « Je châtie mon corps, pouvait-il redire après saint Paul[1], et le réduis en servitude. » Mais son esprit restait libre et son imagination pareillement ; si occupée, si mortifiée que pût être la vie du cloître, au bout de quelques années, elle lui parut trop douce encore et surtout trop monotone. L'humeur voyageuse s'éveilla chez cet Irlandais, stimulée qu'elle était par un désir mystique de renoncement plus absolu. A la vue de ces flots qui déferlaient sur la falaise et allaient se perdant à de

1. Bangor fut fondé en 558 (Skene, *Celtic Scotland*, II, 54). — Sur les études dans ce monastère, lire Stokes, *Ireland a the celtic church*, 13.

2. I *Corinth.*, IX, 27.

mystérieuses profondeurs, il se prenait à songer aux anciens, à Columba, son homonyme, le fondateur d'Iona, qui s'était embarqué sur l'océan et qui avait navigué jusqu'à ce qu'il rencontrât un îlot d'où l'œil ne pouvait apercevoir les sommets de son Érin. Non! Bangor, situé en terre d'Irlande, peuplé de moines irlandais, ne devait pas être le lieu de son repos! A son âme retentissait le commandement qu'intima le Seigneur au patriarche Abraham : « Sors de ton pays, de ta famille, de la maison de ton père et va dans la contrée que je te montrerai[1] ». Il irait donc où Dieu le conduirait ; il vivrait en étranger sur la terre étrangère et, selon les indications de la Providence, il serait ermite, cénobite, missionnaire peut-être[2], et même, s'il plaisait à Dieu, tout cela simultanément. Comgall auquel il s'en ouvrit, avait l'expérience de ces crises : combien de ses fils lui avaient soumis les mêmes aspirations et, lui-même, sans l'évêque qui lui avait conféré le sacerdoce, n'aurait-il point cherché en Bretagne le monastère de ses rêves[3] ? Il ré-

1. *Gen.*, XII, 1. — *Vita Col.*, 4.

2. Colomban se distingua-t-il par le zèle propre au missionnaire? Seebass (*Columba der Jüngere*, dans *Realencycl.*) et d'autres savants allemands le contestent. Leur opinion peut avoir quelque fondement : nous aurons à le constater; mais nous constaterons aussi qu'elle n'est point sans exagération.

3. *Vita Comgalli*, dans *Act. S. S.*, 11 mai.

pondit donc tout d'abord par une fin de non-recevoir et il ne fit point meilleur accueil à une seconde, à une troisième instance : en prudent supérieur, il jugeait opportun d'éprouver cette vocation. Peut-être aussi, avait-il mis, pour sa communauté, en ce disciple si remarquable, de grands et sérieux espoirs ; peut-être aimait-il Colomban d'un amour de prédilection et pensait-il trouver en lui le soutien de ses vieux ans ? Sa résistance fut tenace ; mais enfin, il dut céder devant une inlassable persévérance : en refusant plus longtemps son consentement, il aurait craint de sacrifier à ses intérêts propres, les intérêts plus hauts de l'Église et de Dieu.

Il agréa donc ce dessein et, selon un usage mystique qui semble avoir prévalu dans les couvents irlandais, sur sa tribu de moines, il permit au cher émigrant de prélever douze compagnons, en l'honneur des douze Apôtres, parmi lesquels Colomban, son neveu, Gall, Potentien, peut-être aussi Déicole[1]. Et la caravane partit, suivie de la bénédiction de l'abbé et des vœux de tous les frères. Arrivé sur la plage, par une prière fervente, son chef interrogea le Ciel. Une barque tout jus-

1. Jonas (*op. cit.*) cite Gall et Autierne (I, 11), Cominin, Enoch et Equanach, « *de Scotorum genere* » (I, 13), Potentien (I, 21) et Colomban (I, 17), parmi les Irlandais qui habitaient Luxeuil. — Des traditions respectables joignent à ces noms ceux de Luan, de Déicole, d'Aidan, de Caldwald.

tement se trouvait amarrée : elle lui parut ménagée par la Providence : il y monta et, le cœur serré, — de nombreux indices nous autorisent à le conclure — il adressa à cette « émeraude, tant aimée, des mers septentrionales » un irrévocable adieu : il devait avoir vers les quarante-cinq ans[1].

Où allait-il ? Il ne le savait : le Christ n'était-il point son pilote ? Sur ce monastère flottant, ses pairs et lui pratiquaient leur règle de Bangor; ils partageaient leur temps entre la prière et la méditation et ils animaient leur courage en chantant ces hymnes en l'honneur de la patrie absente, mais toujours bien chère, dont un vieux codex de Bobbio[2] nous a conservé les touchantes paroles.

Ils traversèrent la mer d'Irlande : en face d'eux se profilaient les côtes de la Bretagne; ils y descendirent, comme nombre de leurs anciens jadis. Mais la grande île était peuplée de gens de leur race ; elle gémissait sous le joug des Angles et des

1. Jonas, dans sa *Vita Columbani*, 4, dit qu'il avait alors *vingt* ans; certains manuscrits portent *trente*. L'une et l'autre lecture sont erronées.

A sa mort, en 615, d'après sa propre assertion (voir p. 12, n. 1), Colomban avait au moins soixante-douze ans. Il fut exilé en 610, vingt ans après son arrivée dans les solitudes vosgiennes, « *vicesimo anno post incolatum eremi illius* » (Jonas, *ibid.*, I, 20) : ce qui nous permet de conclure qu'il quitta sa patrie entre quarante-cinq et cinquante ans.

2. *Antiph. de Bangor.*, déjà cité.

Saxons, ces envahisseurs exécrés. Ce n'était point là que se trouveraient la solitude et la paix. On s'y reposa quelque temps ; puis, on reprit sa course aventureuse et c'est ainsi que l'on parvint en Gaule.

LIVRE I

COLOMBAN A LUXEUIL (590-610)

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA GAULE, A L'ARRIVÉE DE COLOMBAN

Élevé dans la maison paternelle, puis à l'école de Senell et renfermé longtemps dans le cloître, Colomban avait à peine jusque-là connu le monde. En cette jeune chrétienté de l'Érin, formée et maintenue par des moines, assurément tout n'était point parfait : tant qu'il y aura des hommes, existeront des vices et des abus ; mais lui n'avait guère vu que des vertus dans son Irlande. Or, le spectacle qui, brusquement, s'offrait à son regard, était bien éloigné de cet idéal. Une légende rapportait que la reine Basine avait autrefois prédit à son époux, Childéric, l'avenir de sa dynastie. Une nuit, elle l'avait réveillé : « Descendez sous le portique du palais, lui avait-elle mandé, et rapportez-moi ce que vous y aurez vu. » Et le roi de descendre et d'apercevoir des lions et des léopards. Et, comme

il revenait tout ravi de leur fierté : « Descendez encore, lui avait répondu la princesse : vous n'avez point tout vu. » Cette fois, ce furent des tigres et des loups qui se combattaient et se déchiraient entre eux; puis, à une troisième et dernière vision, d'horribles et repoussants reptiles. Ces temps étaient arrivés où les tigres et les loups s'entre-déchiraient et où de hideux reptiles se disputaient dans l'ombre les restes pantelants de leurs victimes.

Le paganisme avait disparu des Gaules, du moins comme religion officielle[1]; mais il se perpétuait par des pratiques superstitieuses, feux du solstice, amulettes, sorcellerie, etc., et même, en certains endroits, il conservait ses prêtres et ses autels, ses sacrifices et ses mystères. Saint Valéry, apôtre du pays de Caux, venait d'abattre, dans la vallée de la Bresle, un énorme tronc d'arbre sculpté de figures de dieux que les paysans adoraient, et saint Walfroy, dans la forêt d'Ardenne, avait dû renverser une statue de Diane, pour interrompre enfin un culte idolâtrique.

Mais cette société qui se prétendait chrétienne, n'avait guère atteint un niveau supérieur à celui du monde payen. Dans leur conversion trop rapide, surtout après leur premier élan de ferveur, les Francs avaient gardé de la civilisation romaine, sui-

1. Vacandard, *L'Idolâtrie en Gaule aux* VIe *et* VIIe *siècles* (*Rev. Quest. hist.*, avril 1899).

vant une loi trop commune, ce qu'elle avait de pire. Ils n'avaient point dépouillé leurs vices : ils les avaient affinés. En cette période de la décadence mérovingienne, leur cruauté était devenue plus perfide et leur corruption plus savante. Comme jadis à Rome, comme à Byzance, la débauche s'étalait impudente, même chez les grands, même et surtout sur les marches du trône. Les lois du mariage étaient oubliées : à son épouse Audowère, Chilpéric avait préféré une servante, Frédégonde, et, à la jalousie de cette femme, il immola bientôt sa seconde épouse, Galswinthe, à laquelle il avait juré amour et fidélité. Caribert, roi de Paris, fut condamné pour bigamie par son évêque, saint Germain. Nombre de leudes et de princes formaient de leurs esclaves de véritables gynécées et ils n'en avaient aucun scrupule : « Jamais, je n'acceptai l'amour d'une femme libre, disait ingénuement un homme marié[1]; je me contentais de l'amour des femmes qui sont au service de ma maison. » Voilà où en était le sens moral, même chez des gens qui croyaient se respecter !

Et le vice éhonté avait à sa discrétion la violence et la perfidie. L'ardeur belliqueuse de cette race s'était tournée contre elle-même et toutes les armes, poison, glaive, maléfice, trahison, lui étaient bonnes, pour cette lutte acharnée.

1. Cité par G. Boissier, *La fin du Paganisme*, II, 416, n. 2.

De par les fluctuations des partages, l'empire de Clovis se trouvait disloqué en trois souverainetés : Austrasie, Bourgogne et Neustrie, et tous les événements étaient alors commandés par la rivalité de deux femmes, Brunehaut et Frédégonde. Veuves, la première, de Sigebert, roi d'Austrasie, depuis 575, la seconde, de Chilpéric, roi de Neustrie, depuis 584, l'une et l'autre poursuivaient le pouvoir et la prédominance, moins pour leurs fils, Childebert II ou Clotaire II, que pour elles-mêmes. Fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths d'Espagne, Brunehaut apportait à ce duel sans merci la sagacité persistante et calculatrice d'une princesse initiée, dès l'enfance, aux secrets de la politique et, si altière et impérieuse fût-elle, elle obéissait du moins à des sentiments élevés : elle voulait, contre les leudes, fortifier l'autorité royale et punir sa rivale des meurtres de Sigebert, son époux, de Galswinthe, sa sœur, et de mille autres crimes ; tandis que Frédégonde, cette servante couronnée, cette barbare sans idéal et sans conscience, mettait à satisfaire sa jalousie, son ambition, ses haines, les violences et les ruses d'une nature sauvage et multipliait, comme à plaisir, les crimes les plus affreux.

Cette famille mérovingienne, cette société franque du VIe siècle se perdaient, étouffées et flétries dans le sang et dans la fange, et le mal était si

grand, si général, que Gontran, le roi de Bourgogne, avait reçu le surnom de « bon Gontran », et pourtant, il avait eu jusqu'à trois femmes et il ne reculait point devant l'assassinat, ne fût-ce que pour châtier deux médecins qui n'avaient point guéri l'une de ses épouses ou un chambellan qui avait tiré un cerf dans l'une de ses forêts domaniales !

Et l'Église assistait impuissante à cet effondrement de ses espérances. Qu'il était loin cet heureux temps où saint Avit, l'évêque de Vienne, saluait en termes si enthousiastes le baptême du roi Clovis ! Les bons évêques, les saints même, n'étaient point rares, qui élevaient la voix, pour enseigner, exhorter et reprendre ; mais leurs accents n'étaient point entendus, et combien de prélats n'avaient convoité la mitre que pour les richesses, le crédit, les honneurs !

Des monastères, assez nombreux déjà, se dressaient, asiles de la prière, du renoncement, de la pénitence[1] : Marmoutier et Ligugé, dans l'Ouest, ces fondations de saint Martin ; Anille ou Saint-

1. Mabillon (*Annales O. S. B.*, *passim*) et le *Gallia Christiana* comptent plus de deux cents monastères établis, surtout au sud de la Seine, dans les Gaules, durant le VI[e] siècle. Le chiffre est vrai, au sens divisé, mais non au sens composé; car beaucoup de ces fondations n'eurent qu'une existence éphémère. — De plus, un certain nombre n'étaient guère que des ermitages. — C'est à dessein que je n'ai point cité Glanfeuil; car la venue de saint Maur en Gaule est très problématique.

Calais, dans le pays du Maine ; Condat, dans une pittoresque vallée du Jura ; Ainay, aux portes de Lyon ; Saint-Victor, à Marseille ; Lérins, etc. ; mais ils étaient peu viables ou trop clairsemés ; trop indécises étaient leurs règles ; trop inconstants, leurs habitants, pour qu'ils exerçassent une influence durable et profonde, et beaucoup, même le Lérins des Honorat et des Césaire, se trouvaient atteints de la déchéance commune.

Maints fidèles, maints clercs se rencontraient encore, en qui florissait l'esprit du Christ ; mais rebutés par la corruption régnante, ils fuyaient au désert ou bien, effrayés de leur faiblesse et de leur isolement, ils n'osaient entrer en conflit avec le vice triomphant et ils se contentaient de répandre devant Dieu leurs larmes et leurs supplications. Et combien paraissaient rares, au milieu de ce chaos spirituel et moral, les familles, pourtant nombreuses, où la loi de l'Évangile était obéie et les enfants élevés dans la crainte du Seigneur.

Et la foi néanmoins survivait, même chez les plus criminels et les plus débauchés ; mais elle ne dirigeait point la conduite ; souvent, elle fournissait tout au plus un aliment à la superstition : tel s'armait du signe de la croix, avant de commettre un forfait, ou transformait en talismans les reliques des saints. L'on restait fier du titre de chrétien, mais surtout parce que l'on s'imaginait couvrir

ainsi ses fautes. Le dogme, en effet, que l'on retenait de préférence, c'était celui de la rémission des péchés, mais de la rémission gratuite et inlassable : l'Église était si miséricordieuse ! elle avait prodigué aux Francs une si maternelle tendresse ! Et l'on cédait à ses passions, comptant sur cette indulgence.

Le contraste entre cette impudente présomption et l'apparente inanité de la sanction révolta l'âme droite et austère de Colomban. Eh quoi ! elle était donc oubliée, la terrible menace[1] : « Si vous ne vous amendez, vous périrez tous ! » L'homme allait-il prétendre prévaloir contre Dieu ? Avec la promptitude de sa nature, à ses yeux, sa mission se dessina précise : auprès de ces barbares cruels et corrompus, il remplirait le rôle de Jean-Baptiste. A temps, à contre-temps, il rappellerait les grandes, les inévitables lois du combat contre soi-même et de l'expiation et il établirait, par le pays, des monastères qui seraient des foyers de vie chrétienne, c'est-à-dire, de vie pure et mortifiée, et des leçons vivantes, durables, de renoncement et d'abnégation.

Sans tarder, ni sans craindre, il se dressa en face des riches et des puissants, prêchant la pénitence pour la rédemption des péchés, et le costume de ces étrangers, la singularité de leur tonsure en

1. *Luc*, XIII, 5.

croissant, les apostrophes véhémentes et vigoureuses de leur chef firent encore moins d'impression sur les âmes que l'humilité et la rigueur de leur vie et leur union parfaite d'esprit et de cœur. A cette société avide de richesses, d'honneurs, de jouissances, si profondément divisée par la haine, la jalousie, la vengeance, ils apparaissaient détachés de tout, de leurs familles et de leur patrie, des biens et des vanités du monde, uniquement soucieux d'aimer Dieu et le prochain. Pour eux, on le voyait clairement, cette vie présente n'était pas la vraie vie : ils se considéraient comme des voyageurs vers l'éternelle patrie.

Mais, dans ce voyage, pourtant, à cette troupe de moines, il fallait un abri. Colomban le cherchait et Gontran, le roi de Bourgogne[1], le lui procura. Il

1. Jonas (*op. cit.*, I, 6) appelle Sigebert le roi de Bourgogne, qui ouvrit la Vôge à Colomban. Or, Sigebert ou Sigisbert II mourut en 575 et ne fut jamais roi de Bourgogne.

L'auteur de la *Vita S. Salabergæ*, 2 (Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, II, 405), place le fait sous Childebert II : c'est évidemment une correction des indications de Jonas ; mais cette correction est fausse. Le saint, en effet (cf. plus haut, p. 21, n. 1), dut se fixer à Luxeuil, au plus tard, vers 590 ; car il fut expulsé en 610, « *vicesimo anno post incolatum eremi illius* », dit formellement Jonas (*op. cit.*, I, 20). Or, en 590, régnait Gontran, lequel ne mourut qu'en mars 592.

Hauck (*Kirchengeschichte Deutschlands*, 1887, I, 244, n. 3) s'appuie aussi, pour fixer cette date de 590, sur un codex déjà signalé par Mabillon ; mais J. Havet (*Question mérovingienne. La date d'un manuscrit de Luxeuil*, dans *Bibl. École*

avait entendu parler de ces Irlandais par l'un de ses leudes et de ses commensaux, Agnoald, qui fut le père de saint Aile, l'abbé de Rebais[1]. Sur cette recommandation, il s'intéressa à leur sort; il ambitionna pour lui et pour ses États le secours de leurs prières et il leur ouvrit la grande forêt de la Vôge.

Chartes, t. XLVI) a montré que la date attribuée à ce manuscrit était erronée. Le seul argument pour dater la fondation de Luxeuil reste donc le « *vicesimo anno* » de Jonas.

1. *Vita S. Agilii*, dans Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, II, 303.

CHAPITRE II

LUXEUIL ET SA RÈGLE

Au revers occidental de la crête qui sépare le bassin du Rhône du cours supérieur de la Moselle, à travers les effleurements du grès rose, serpentaient, sous l'épais couvert d'une vaste forêt, des vallons, aux courbes gracieuses, arrosés de frais ruisseaux. Soit qu'il fût libre de son choix, soit plutôt que le lieu de sa retraite lui ait été procuré par la munificence royale, Colomban remonta le Breuchin, l'un des sous-affluents de la Saône. Là, au pied d'une roche abrupte que couronnait un sanctuaire dédié à saint Martin[1], dans l'un des évitements de la vallée, se blottissait un ancien bourg. Les barbares avaient passé; les habitants étaient décimés; vallum et maisons gisaient en ruines; mais quel lieu plus abrité, plus reculé dans la forêt profonde, eût mieux convenu à ces amants

1. Les paroisses dédiées à saint Martin sont, en général, d'une origine très ancienne; c'est pourquoi, je crois l'église-mère de Faucogney antérieure à la fondation d'Annegray.

de la vie cachée ? Ces bois, ces eaux, ces montagnes ne rappelaient-ils point à ces bannis volontaires les charmes inoubliés de leur Érin tant aimée ? et c'était une terre celtique et, sur les ballons des Vosges qu'ils pouvaient apercevoir des sommets voisins, se trouvaient encore les débris des sanctuaires que des Celtes, comme eux, avaient dédiés à leurs dieux.

La colonie se fixa donc dans cette solitude d'Annegray[1]. Quelques pierres, quelques troncs d'arbres fermèrent les brèches du rempart ; des huttes s'adossèrent aux murailles encore debout ; une cabane plus spacieuse fut l'église et le vieux *castrum* devint ainsi un monastère, semblable à ceux de l'Irlande, vers l'an de grâce 590[2].

Les débuts furent pénibles : selon toute apparence, par désir d'un renoncement plus complet, les anachorètes avaient décliné les subsides de Gontran. En cette région inculte et écartée, peuplée seulement de gibier, eux qui s'abstenaient de chair et peut-être aussi de poisson, n'avaient, pour soutenir leurs forces, que des écorces, des racines, des herbes de la clairière, des myrtilles et d'autres baies sauvages. Les corps anémiés ne résistèrent point longtemps aux influences malsaines de ces

1. *Annegray*, centre de la commune de la Voivre et écart de la paroisse de Faucogney, arr. de Lure, Haute-Saône.
2. Voir note 1 de la page 30.

lieux ombreux et humides et l'un des immigrants subit un si violent accès de fièvre que ses jours furent en grand danger. Colomban, dans sa confiance en Dieu, imagina un remède héroïque : trois jours durant, il jeûna et fit jeûner ses frères. Le Ciel ne fut point inexorable et le malade guérit; mais les celliers de la communauté ne s'étaient point remplis et, à ce jeûne volontaire, menaçait de succéder un jeûne forcé, quand un homme survint, avec des montures chargées de provisions. Il s'était senti inspiré de leur amener ces vivres et, en retour, il ne demandait que leurs prières pour son épouse dont la santé était très altérée. On se mit incontinent à payer cette dette de reconnaissance et, telle fut la ferveur des oraisons, que le généreux bienfaiteur trouva sa femme entièrement rétablie. On peut juger quelle haute idée cet homme et tout son entourage conçurent dès lors de ces moines étrangers.

La renommée s'en répandit rapide; les malades, les infirmes apprirent vite le chemin de ce val de bénédictions et Colomban, si humble, si désireux de recueillement fût-il, ne les repoussait point : comme jadis le Sauveur, son Maître, il priait la divine Puissance et les renvoyait satisfaits. Et, cependant, la disette continuait au monastère : des semaines se passaient, où l'on se voyait réduit aux maigres ressources de la forêt et le chef intré-

pide s'en félicitait, car les âmes se fortifiaient à ce régime débilitant : l'esprit d'abnégation, de pauvreté, de pénitence allait grandissant et, de temps à autre, des incidents surgissaient où sa foi se plaisait à reconnaître l'assistance du Très-Haut. Ainsi, quand Marculf, le cellerier de Carantoc, abbé de Saulx [1], vint, dépêché par son supérieur, lui amener un convoi de céréales, il fut peut-être moins heureux, en voyant un secours aussi imprévu, qu'en apprenant la manière dont les chevaux, laissés à eux-mêmes, avaient trouvé leur chemin dans le labyrinthe inextricable de la grande forêt : qui donc, sinon le Seigneur, les aurait guidés, puisque le conducteur, hésitant et perplexe, ne parvenait point à s'orienter ?

Et des hommes aussi se rencontraient, humbles serfs ou fils de famille, qui, remués profondément par tout ce qu'ils voyaient ou entendaient raconter d'une vie si pure, si mortifiée, se sentaient gagnés d'une noble émulation. Ils accouraient au désert et sollicitaient l'honneur d'être admis dans la communauté. Ainsi grandissait la famille religieuse.

1. Le nom de *Salicis*, donné par Jonas, n'a pu être identifié avec quelque certitude. Le *Gallia Christiana* (XV, 132) y veut voir *Silezia*, près de Poligny : c'est bien loin d'Annegray. D'autres penchent pour *Saux*, chef-lieu de canton de l'arr. de Lure, Haute-Saône ; mais y eut-il là une abbaye ? — *Carantoc* semble plutôt un nom breton qu'un nom irlandais (Zimmer, cité par Hauck, *Kirch. Gesch. Deutsch.*, I, 245).

La ferveur croissait avec le nombre. Les journées se passaient entre la prière et le travail des mains; on chantait les louanges du Seigneur, selon les traditions de Bangor; on défrichait les bois d'alentour; on labourait; on ensemençait et l'on assurait pour l'avenir la nourriture commune. Et le chef, toujours infatigable, n'épargnait point ses peines; il faisait à ses disciples des conférences d'Écriture Sainte et de vie spirituelle [1]; il les animait par la parole et par l'action et, chez lui, comme chez le Maître, l'exemple appuyait le précepte.

Les forces dont il avait besoin pour cette rude entreprise, il allait les renouveler dans la solitude: le désert a toujours eu pour les grandes âmes un irrésistible attrait; c'est là qu'elles se reprennent, après s'être dépensées pour autrui; c'est là qu'elles se retrempent, pour une action plus énergique encore. Le livre des Écritures suspendu dans un sachet sur l'épaule, selon la coutume des moines de son pays, Colomban s'enfonçait dans la forêt et se donnait aux douceurs de l'oraison; il se repliait sur lui-même et conversait familièrement avec son Dieu. Et, devant cet homme que ses héroïques renoncements avaient presque remonté à la condition d'Adam, se renouvelaient, s'il faut en croire Jonas,

1. *Vita Walarici*, 8, dans M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 163.

les scènes gracieuses de l'Éden, telles que les ascètes de l'Érin se les représentaient dans leurs légendes. Les créatures subjuguées lui rendaient la même obéissance qu'à notre premier père ; elles rentraient pour lui dans l'ordre primitif que le péché a tristement détruit.

Cet empire, au début, il semble l'avoir conquis de haute lutte. Un jour, absorbé dans de pieuses considérations, il se demandait s'il valait mieux tomber entre les mains des brigands ou sous la griffe des fauves: il venait de conclure pour la seconde alternative, car un animal, si cruel soit-il envers sa victime, fait son œuvre d'animal et n'offense point le Très-Haut. Tout à coup, il se voit cerné par douze loups furieux. Sans s'émouvoir, il invoque le secours d'En Haut par le verset *Deus in adjutorium meum intende*, qui déjà se répétait souvent dans le cours de la psalmodie. Cependant les bêtes approchent... leur cercle se resserre... déjà, elles sont sur lui; elles flairent ses vêtements; mais, ô prodige, elles reculent, vaincues par cette intrépidité ou plutôt par cette confiance surhumaine dans l'assistance du Tout Puissant. A peine ce danger passé, il entendit les pas et les voix de Suèves qui circulaient par le fourré, cherchant aventure ; mais ils ne le virent point... peut-être même, tout ceci n'était-il qu'un jeu de l'imagination surexcitée ; mais le Seigneur l'avait permis,

pour faire sentir à son athlète le double péril qu'il venait d'appréhender.

Un ours s'apprêtait à dévorer un cerf : Colomban qui le rencontra, lui enjoignit de ne point gâter une peau dont il avait grand besoin, pour tailler des chaussures à ses moines, et la bête de lâcher aussitôt sa proie. Un corbeau lui avait enlevé l'une des moufles dont il protégeait ses mains durant le travail ; comme jadis saint Kiéran, dans une circonstance analogue, il commanda au voleur de la lui rapporter et le voleur s'exécuta, docile et empressé.

Dans l'une de ses pérégrinations au milieu de la forêt, il monta à travers les ronces et les épines sur un large plateau rocheux. Soudain, un ours se présenta devant lui : c'était l'habitant d'une grotte qui s'ouvrait non loin de là, dans l'escarpement de la paroi. Le lieu lui plut par sa sauvagerie et, comme devant le visage émacié de ce visiteur qui ne conservait presque rien de terrestre, le plantigrade oubliait sa férocité native, il lui ordonna de céder la place et de ne plus fréquenter ces parages, et l'animal s'en alla sur-le-champ.

Cette caverne ainsi obtenue fut son ermitage préféré. Elle n'était pas très éloignée du monastère, à quelques milles à peine[1] : il pouvait donc

1. *L'ermitage* dit *de Saint-Colomban* se montre encore perché à 500 mètres d'altitude, à 1 kil. 5 environ, au nord-est

s'y retirer sans perdre tout contact avec sa communauté et Domoal, au besoin, son serviteur et son unique compagnon, lui tenait lieu de messager. Régulièrement, chaque dimanche, il s'y retranchait et, aux approches des grandes solennités de l'année liturgique, il y faisait, dans la pénitence et la contemplation, des carêmes de cinq à sept semaines. « O Seigneur Dieu, répétait-il[1], déracinez, extirpez de mon âme tout ce que l'adversaire y a planté; enlevez de mon cœur et de mes lèvres toute iniquité; donnez-moi l'intelligence et l'habitude du bien, afin que, en œuvre et en vérité, je vous serve vous seul; je sache accomplir les préceptes du Christ et vous chercher, ô mon Dieu! Accordez-moi la mémoire, la charité, la foi. Seigneur, opérez en moi le bien et donnez-moi ce que vous jugez m'être utile.»

Il se délassait du pieux labeur de la prière et de la méditation dans la compagnie des hôtes de la forêt. A sa voix, les oiseaux volaient sur son épaule et s'enhardissaient à manger dans sa main; les fauves accouraient et s'abandonnaient à ses cares-

d'Annegray. Au pied de la roche, coule une eau regardée comme miraculeuse.

1. Prière attribuée à saint Colomban et inscrite au folio 9 de son *Évangéliaire* (Cod. G. VII, 15, de la Bibl. de Turin). — Mais cet *Évangéliaire*, dit *de saint Colomban*, est-il celui qu'il portait durant ses voyages, dans un sachet, sur son épaule? S. Berger (*Hist. de la Vulgate*, 58) le conteste.

ses et les écureuils descendaient de la cime des arbres, se laissaient prendre par lui et se jouaient dans les plis de ses vêtements.

De telles scènes ne nous surprendraient point du poète candide et simple que fut le Pauvre d'Assise; elles étonneraient davantage de la part de Colomban, si nous ne nous souvenions de l'intérêt affectueux que tout bon Irlandais portait à la nature. L'amour de Dieu qui débordait de cette âme, allait ainsi s'épanchant sur les créatures : l'austère anachorète vivait réellement le Cantique des Enfants dans la fournaise[1] : « Bénissez le Seigneur, oiseaux du ciel; bêtes privées ou sauvages, bénissez le Seigneur! »

Dans ce désert, sa nourriture ne se composait que d'herbes et de fruits sauvages et l'eau formait son unique boisson. Lassé un jour de chercher cette eau à une distance considérable, Domoal échappa une plainte. « Creuse le rocher », lui dit son maître qui se mit aussitôt en oraison, et, à l'appel de ce nouveau Moïse, une source jaillit limpide et fraîche; elle coule encore aujourd'hui, fort vénérée des gens d'alentour.

Et le biographe de saluer, en relatant ces merveilles, la confiance absolue en la Providence, l'une des vertus saillantes de son héros. Jésus n'a-t-il

1. *Daniel*, III, 80, 81.

point déclaré[1] : « Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous enjoindriez à cette montagne de se déplacer et elle se déplacerait » ; et ailleurs[2] : « Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera » ? Cette foi en la puissance irrésistible de la prière, le grand abbé l'eut ardente et profonde, et voilà pourquoi lui qui cherchait seulement le royaume de Dieu et sa justice, obtint le reste par surcroît, et avec quelle abondance !

Les recrues cependant continuaient à affluer ; la place manqua dans l'étroit ravin : il fallut se partager en deux groupes. C'était, du reste, un usage, chez les moines irlandais, de semer autour du monastère principal de petites communautés qui ne laissaient point que d'en dépendre : le gouvernement était plus facile pour les supérieurs et l'on avait moins à craindre le relâchement qui s'introduit plus aisément dans les cloîtres trop peuplés. Or, dans l'épanouissement de la vallée du Breuchin, à deux ou trois heures en aval, se dressait, sur une petite éminence, une autre vieille cité. Ruinée comme Annegray par l'invasion barbare, Luxeuil avait dû sa prospérité à des eaux thermales qui jaillissaient nombreuses et bienfaisantes[3]. Des pans de

1. *Math.*, XVII, 20.
2. *Marc*, XI, 24.
3. *Luxeuil*, arr. de Lure, Haute-Saône.

murs, des colonnes, des bas-reliefs, des statues restaient encore qui témoignaient de son antique splendeur[1]; mais la triste végétation des ruines avait envahi ces débris et l'antique station balnéaire, sans être complètement dépeuplée, ne recevait plus guère que la visite des fauves et des aventuriers. C'était là, de préférence même au vallon d'Annegray, un site excellent pour un monastère : la solitude était aussi profonde, car la grande forêt descendait encore plus bas dans la plaine : on se trouvait moins loin des hommes que l'on songeait à gagner à une vie plus chrétienne; les sources chaudes, chargées de sels minéraux, serviraient utilement à rétablir et à fortifier les santés épuisées par l'abstinence, le travail et les veilles, et, par des échappées, au-dessus des arbres de la clairière, au loin, vers l'est, se profilaient les courbes gracieuses des ballons vosgiens : eaux, taillis et montagnes, c'était toujours un rappel de l'île tant aimée, « aux verdoyantes collines » !

Avec quelle autorisation? nous ne le savons plus,

1. Voir, entre autres études, *Mémoire sur la ville de Luxeuil*, dans le *Bulletin des Travaux historiques*, 4e série, VII, 32; X, 244. — Je ne parle pas d'une célèbre inscription qui attribue à Labiénus, le lieutenant de César, la restauration des bains de Luxeuil, car elle est fort discutée, et cela à bon droit. (Cf. Bourquelot, *Inscriptions antiques de Luxeuil*, dans *Mém. Soc. Antiq. France*, XXI, 1861. — Dey, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Luxeuil*, dans *Mém. Comm. Arch. H.-Saône*, Vesoul, 1864.)

Colomban construisit sur cette éminence une église qu'il dédia au prince des Apôtres : c'était un témoignage de son attachement à la chaire de saint Pierre. Tout à l'entour, comme à Annegray, dans l'enceinte du *castrum*, s'élevèrent les chaumières des moines, et elles se bâtirent nombreuses, car la foule des postulants ne diminuait point. Pourtant, la vie était pénible dans ces communautés issues de Bangor. La direction du chef était rude et sévère. Dur à lui-même, Colomban ne l'était pas moins pour les autres : « Sois fort dans l'humilité et humble dans l'autorité, mandait-il à l'un de ses disciples, dans une lettre où les antithèses n'étaient point seulement des fleurs de rhétorique[1]; sois simple dans la foi, pur dans l'amitié, prudent dans les embûches; austère dans la tendresse, tendre dans l'austérité; varié dans l'unité et un dans la variété; aimable dans la tristesse, triste dans la prospérité; inébranlable dans la tribulation, lent à t'irriter; vigilant à t'instruire, tardif à parler, comme le conseille saint Jacques, mais prompt à écouter; actif à prévoir, indolent à te venger; réservé dans le discours, diligent dans l'action; aimable aux bons, rude aux méchants; doux aux faibles, dur aux superbes; fier avec ceux qui sont fiers, humble avec les humbles; sobre partout, chaste partout;

1. *Epist.* VII (M. G. H., *Epist.*, III, 180).

brûlant de zèle, cupide jamais; généreux, sinon de la bourse, du moins du cœur; disposé aux jeûnes, aux veilles; discret dans l'accomplissement du devoir; tenace dans les affections; impassible devant le bruit, joyeux dans la tribulation, hardi pour la défense de la vérité.... Souviens-toi des bienfaits; oublie les injustices.... Ne te lasse point de redouter la mort, mais avance dans la vie sur un terrain solide. »

Ces principes, l'abbé les mettait en pratique, nous aurons maintes fois l'occasion de le constater et ils nous donneront le secret de plus d'un contraste, mais il les appliquait aux autres, avec discernement sans doute, mais avec une énergie qui ne connaissait guère les ménagements. C'était précisément cette atmosphère d'austérité et de pénitence qui attirait les natures âpres et ardentes, comme il s'en rencontrait tant à cette période de formation. Alors, on ne faisait rien à demi, et tels, rebutés des turpitudes du monde, se donnaient avec autant d'impétuosité à la recherche de la perfection, qu'ils se seraient, en d'autres circonstances, qu'ils s'étaient même plongés peut-être dans le sang, le plaisir et le vice. Toute cette époque est faite de ces oppositions : c'était alors la jeunesse de la civilisation chrétienne et ces barbares, en qui bouillonnaient des passions si violentes, avaient au cœur des trésors d'héroïsme :

Luxeuil et son essor rapide en sont une preuve manifeste. Bientôt même, une troisième fondation s'imposa : ce fut Fontaine[1], à une heure et demie plus au nord, sur une hauteur pittoresque et boisée qui dominait le cours du Beuchot, autre sous-affluent de la Saône. Il la dédia à saint Pancrace, un saint cher aux enfants du bienheureux Patrice.

Et ainsi fut constituée, sur le versant méridional de la Vôge, cette trinité monastique dont le nom devint si fameux, dont l'influence se fit sentir si puissante, si moralisatrice. Annegray, trop écarté, perdit bientôt son privilège d'abbaye mère, au profit de Luxeuil, plus central et mieux situé. Comme son père, Comgall, au milieu des colonies de Bangor, Colomban présidait au gouvernement des trois cités cénobitiques; il les visitait souvent; il y faisait de longs séjours et, par l'exemple plus encore que par les exhortations[2], il leur imprimait une

1. *Fontaine-les-Luxeuil*, c. de Saint-Loup, Haute-Saône.

2. Des *Instructiones variæ, sive Sermones*, publiées, d'après Fleming (*Collectanea*, Augsbourg, 1621), par la *Bibliotheca maxima Patrum*, XII, 8, et par Migne, dans sa *Patrologie latine*, LXXX, 230, Seebass, dans son article *Ueber die sogenannten Instructiones Columbani*, paru dans le *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XIII, 513, ne reconnaît comme authentiques que la IIIe, *De sectando mundi contemptu*; la XIe, *De dilectione Dei et proximi*; la XVIe, *Quid est et quid erit*, et la XVIIe, *De octo vitiis principalibus*, et, s'autorisant du titre que portent ces quatre sermons réunis dans un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Fleury-sur-Loire, il les groupe sous le nom de *Ordo S. Columbani, abbatis, de Vita et*

vigoureuse impulsion. Toujours le premier au chœur, il travaillait aussi plus que tout autre. Une année, à Fontaine, une pièce nouvellement défrichée avait produit un beau rendement; mais la pluie persistante empêchait la moisson et la récolte menaçait de se gâter sur pied. L'abbé prend sa faucille, conduit tout son monde à l'ouvrage et, tandis que les moines commencent à couper sous l'ondée, il dispose quatre Bretons « pleins de religion » aux quatre extrémités du champ et lui-même se place au milieu. Tous travaillaient ainsi pleins d'ardeur et le soleil se mit à luire qui sécha la terre et les javelles. Et Jonas ajoute même, entraîné peut-être par son admiration, que dans les environs la pluie continuait à tomber.

Quelle que fût pourtant son activité, Colomban ne pouvait être partout. Pour assurer à ses maisons une direction ferme et constante, d'autant plus nécessaire que le régime était plus rigoureux, il établit à la tête de chaque communauté un supérieur local, ou « prévôt », et une règle qu'il composa lui-même, à l'exemple de bien d'autres fondateurs, fut destinée à maintenir chez tous ses disciples, à

actione monachorum. Il les a publiés dans le même *Zeitschrift*, XIV, 76 et sq.

Les autres discours lui semblent être de Fauste, de Riez, abbé de Lérins, ou de l'un de ses disciples.

Hauck (*Zeitschrift für Kirchlichen Wissenschaft*, 1885, 557) est sensiblement du même avis que Seebass.

quelque groupe qu'ils appartinssent, l'unité d'esprit, de traditions et de pratiques.

Cette règle[1], il ne l'inventa point de toutes pièces : il était trop attaché pour cela aux institutions de sa patrie, trop respectueux de la sagesse des anciens. Il connaissait la règle de Finnian, le patriarche de Clonard; surtout, il n'avait point oublié cette règle de Bangor dont la séquence célébrait l'excellence en des termes délirants d'enthousiasme. De qui ces maîtres de l'ascétisme irlandais tenaient-ils leurs maximes? de Lérins peut-être, car saint Patrice passait pour avoir séjourné dans ce cloître déjà fameux, et de l'Orient aussi, du moins par Rufin et par Cassien, car les *Vitæ Patrum* de l'archidiacre d'Aquilée, les *Institutions* et les *Dialogues* de l'abbé marseillais avaient pénétré dans les îles britanniques. Mais Colomban, familiarisé qu'il était avec nos saints Livres, y retrouvait les leçons mêmes de l'Évangile et, lorsqu'il eut à formuler sa règle, il eut moins à s'inspirer des constitutions de Pacôme, d'Antoine ou de Comgall, que des propres enseignements du Sauveur : les rapprochements

1. Sur la règle de saint Colomban, voir Seebass, *Ueber Columban von Luxeuil Klosterregel und Bussbuch*. Dresde, 1883. — Malnory, *Quid Luxovienses monachi ad regulam monasteriorum... contulerint*. Paris, Bouillon, 1894.

La règle de saint Colomban a été éditée par Fleming, *Collectanea sacra...*, Augsbourg, 1621, et, après lui, entre autres, par la *Bibliotheca maxima Patrum*, XII, 3, et par Migne, *Patrologie latine*, LXXX, 209.

sont nombreux qui peuvent se faire avec les préceptes des Pères de la Thébaïde, de saint Basile ou des abbés d'Irlande; mais plus nombreux encore, ceux qui se présentent avec le Sermon sur la Montagne ou les autres discours de Jésus : les citations qui viennent appuyer chaque article, ne laisseraient, au besoin, subsister aucun doute.

La règle de Luxeuil est, avant tout, ce que le moyen âge eût appelé un « miroir » de perfection religieuse[1]. Son principe fondamental, c'est que cette vie n'est point la vie : « Rappelle-toi, non ce que tu es, mais ce que tu seras, » disait son auteur

1. La règle de saint Colomban se compose de deux traités. Le premier, appelé souvent *Regula monachorum*, se compose de dix chapitres assez courts : I. *De obedientia.* — II. *De silentio.* — III. *De cibo et potu.* — IV. *De paupertate.* — V. *De vanitate calcanda.* — VI. *De castitate.* — VII. *De cursu psalmorum.* — VIII. *De discretione.* — IX. *De mortificatione.* — X. *De perfectione monachi.* Sauf quelques réserves faites par quelques critiques sur des points de détails, ce premier traité est reconnu authentique.

Le second, appelé communément *Regula cœnobialis* et publié, en dernier lieu, par Seebass, dans le *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XVII, 215, se compose de quinze chapitres de sanctions pénales. — Seebass (*Ueber Columba...*, 33 et sq.) veut introduire une distinction entre les neuf premiers chapitres, lesquels auraient constitué à eux seuls la *Regula cœnobialis,* et les autres qui devraient être rattachés au *Pénitentiel.* — Cette distinction n'est point admise par Hauck (*Kirchengeschichte Deutschlands,* I, 247, n. 1), et l'on s'accorde généralement à reconnaître que, sous sa forme la plus ancienne, telle qu'elle a été éditée par Fleming et par la *Bibliotheca maxima Patrum* (*loc. sup. cit.*), la *Regula cœnobialis* est, au moins pour le fond, authentique.

dans l'une de ses instructions[1]; ce qui est, ne dure qu'un instant; ce qui sera, est éternel. »

Mais cet avenir, il nous faut le préparer, en usant bien des heures d'ici-bas. « Pourquoi s'amuser à considérer une ombre dans l'eau? A quoi servent la joie et le bonheur goûtés dans le rêve? Après tout, les rêves, si longs soient-ils, sont bien courts pour chacun, car la durée du monde entier n'est qu'une nuit obscure et c'est dans la nuit qu'on rêve.... La vie est une roue; elle tourne; elle court: à nous de courir avec elle, » de ne point nous contenter du strict nécessaire, calcul parfois dangereux, mais de nous dépouiller soigneusement de nous-mêmes, de mourir à tout ce qui n'est point la vérité et la vertu: « Tu n'as rien sur la terre, ô homme, s'écriait-il encore; tu mourras nu, comme tu es né, et ton corps ira en poussière.... Prends garde de vendre le Ciel, où est ton héritage, et pour l'éternité! vends-toi plutôt toi-même et achète la vie! »

Le moine donc, c'est-à-dire le chrétien qui par un souci prudent des intérêts de son âme aspire à la perfection totale, doit viser à un détachement complet: « Qui veut venir à ma suite, se renonce à lui-même », a déclaré le Maître[2], et saint Paul répétait aux Colossiens[3]: « Immolez en vous le vieil

1. *Instr.* XVI.
2. *Math.*, XVI, 24
3. *Coloss.*, III, 9.

homme et toutes ses œuvres ». Pour le simple fidèle, l'éloignement du péché et de ses occasions est seul de rigueur : l'abnégation absolue est le but spécial de la vie religieuse. Aussi, ce principe fondamental se trouve-t-il à la base de toutes les constitutions monastiques; mais ce qui fut le propre de Colomban, c'est qu'il l'appliqua avec une rigueur, une énergie parfois déconcertantes. Malheur au vieil homme : ce n'est point l'abbé de Luxeuil qui prêtera l'oreille aux protestations de la nature, et cela ne sera point dureté d'âme, mais soucieuse vigilance de l'affection paternelle. Lui aussi aurait pu déclarer : « Quiconque me provoque en la contention de l'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, car je ne l'épargne point[1] ». Son disciple avait toute liberté de rester dans le siècle; il a voulu être moine : il doit être logique avec lui-même, et logique jusqu'au bout, et, si parfois sa volonté défaille, on saura la contraindre à reprendre le sentier rude et escarpé de la perfection religieuse.

Il a renoncé à sa famille : donc, il ne devra plus sortir du monastère, ni converser avec les gens du dehors, même ses amis, même ses parents; il ne devra ni recevoir, ni envoyer de lettres, sans l'aveu de celui qu'il s'est imposé pour maître, et le cloître sera soigneusement fermé aux laïcs, même aux

1. *Œuvres de saint François de Sales*. Édit. défin., XII, 328.

leudes et aux rois, pour que les préoccupations du siècle ne viennent point troubler la solitude.

Il a renoncé aux biens de ce monde : il foulera donc aux pieds la cupidité et la convoitise; il n'aura que ce que la règle ou le supérieur mettront à sa disposition; il repoussera tout superflu, s'il le faut, même le nécessaire, et, en vrai pauvre qu'il sera, il apportera le souci le plus diligent à ne rien détériorer, à ne rien perdre.

Il a renoncé aux plaisirs de la chair : donc, il rejettera même toute pensée, tout désir contraires à la vertu : à quoi lui servirait d'être chaste de corps, s'il ne l'était aussi d'esprit et d'intention?

Il a renoncé à toutes ses aises : donc, pénible et constant sera son labeur. Il ne recourra point aux procédés étranges que les anachorètes de la Thébaïde ou de la Syrie inventaient pour supplicier leur corps. Ses mortifications seront plus simples, mais non moins rudes. Il essartera les ronces et les épines; il abattra les chênes à grands efforts de hache et de merlin; il labourera la terre avec le hoyau; il sèmera, sarclera, moissonnera, et par la pluie, et par le vent, par le chaud comme par la froidure. Un accident même ne le dispensera point du travail : Theudegisile faucillait avec ses frères dans la chaume de Baniaritia; d'un coup de son instrument, il se coupa un doigt de la main gauche et la phalange ne tenait plus que par un lambeau de

chair. Comme il se relevait tout inquiet, Colomban, de loin, lui cria de continuer sa besogne : il est vrai qu'il le récompensa de sa docilité par une guérison merveilleuse et complète.

Ce n'est que brisé par la fatigue, vaincu par le sommeil, que le moine de Luxeuil regagnera sa cellule et encore, ce repos si chèrement acheté, si parcimonieusement mesuré, sera coupé chaque nuit par l'office divin et brusquement interrompu dès l'aube par la cloche importune.

Et sa nourriture, elle aussi, lui sera comptée : elle suffira strictement à soutenir ses forces ; mais elle n'apaisera point sa faim et ne satisfera point ses goûts. Il lui faut se restaurer tous les jours; soit : c'est la condition de l'humaine faiblesse; mais, en retour, il lui faut jeûner chaque jour : ce sera la revanche de l'âme sur le corps. Il ne prendra son unique repas que vers trois heures de l'après-midi et les mets qu'on lui servira, seront fades et communs : des légumes, des pâtes, du biscuit; pour boisson, de la cervoise; jamais de vin, ni de chair. Le poisson était un plat de luxe réservé pour les fêtes et Jonas nous relate avec complaisance une pêche merveilleuse que, sur l'ordre de son abbé, Gall, qui semble avoir été sur ce point très habile, fit un jour dans le Breuchin.

Et ce corps exténué par le travail, les veilles, le jeûne, on devra le mater encore par les macéra-

tions de la pénitence. La « bête » laissée tranquille pourrait se révolter; il faut la maintenir dans la servitude, selon le mot et l'exemple de saint Paul.

Le moine renonce aux délassements : donc, s'il n'est point astreint comme d'autres à un silence perpétuel, le disciple de Colomban ne parlera jamais sans autorisation ou sans nécessité et, dans ses conversations, il s'interdira tout sujet frivole ou même profane : l'homme — et plus rigoureusement encore le religieux — n'aura-t-il point à rendre compte devant le souverain Juge de toute parole inutile qu'il aura prononcée ?

En entrant dans le cloître, il a renoncé à sa volonté propre : donc, au premier mot de son supérieur, sans murmurer, sans protester, sans faire entendre aucune observation, même juste, il obéira, si dure, si pénible, si impossible peut-être, soit la chose qu'on lui ordonne. Sur ce point, l'intraitable abbé n'admettait point de ménagements. Un jour qu'il se recueillait dans son cher ermitage, il apprit que la maladie sévissait à Luxeuil, si générale et si intense, qu'il ne restait plus d'hommes valides pour le service d'infirmiers. Il accourt; il ordonne à tous de se lever et d'aller battre le grain dans l'aire : beaucoup écoutent et sont guéris, et ceux qui avaient plutôt cédé aux calculs de la prudence humaine, restent avec la fièvre qui les consume. Pour ce rude chef, la mesure de l'obéissance est d'être

sans mesure : le disciple n'est point au-dessus du Maître et le Maître a obéi jusqu'à la mort, et la mort de la Croix.

Bien plus, le moine renoncera même à son propre sens; il soumettra aveuglément sa pensée, son entendement, sa conscience, sa vie entière à l'absolue direction du supérieur. Et c'est ainsi que par une échelle de sacrifices, Colomban arrive à l'abdication aussi complète que possible de la personnalité, à l'entière destruction du moi.

Cette abnégation suprême est assurément coûteuse à la nature : elle déconcerte; elle épouvante; mais elle n'est pourtant que l'aboutissement logique, rigoureux, héroïque du conseil donné par le Sauveur : « Qui veut venir à ma suite, se renonce à lui-même » ; et, si pénible soit-elle, la règle de Luxeuil ne manque point de le noter, elle comporte avec elle sa récompense. Le moine ne s'appartient plus : donc, s'il reste fidèle à sa vocation, il n'a plus à répondre que de sa docilité. Il jouit sans inquiétude de la paix que procure le sentiment du devoir accompli. Il trouve dans la fréquentation de ses frères mille moyens d'édification : de l'un, il apprend l'humilité; de l'autre, la patience; de celui-ci, la mansuétude; de celui-là, l'amour du silence. Et, comme chacun doit soigneusement éviter tout ce qui pourrait troubler la joie commune, les contestations, les critiques, les médisan-

ces ou les propos blessants, comme l'on forme une famille dont tous les membres s'aiment dans le Seigneur et s'ingénient à se le témoigner à l'envi, le monastère, autant du moins que le permet la faiblesse des hommes, devient un vrai paradis.

Aidé de tant de secours, entouré de tant de sollicitude et d'affection, enveloppé comme d'une atmosphère de bonheur surnaturel et de sainteté, le moine de Luxeuil parvient à se détacher des biens périssables, à se purifier de toute inclination mauvaise et à s'unir, dès cette terre, intimement avec Dieu, en attendant le plein épanouissement de son âme dans la vision et l'union béatifiques.

Ce résultat vaut certes le sacrifice, la peine et le travail, et d'ailleurs la vie est si courte ! « Le poids si léger des tribulations que nous endurons ici-bas, a dit saint Paul[1], pèse pour nous d'un poids éternel de grande et incomparable gloire. » Si toutefois ces pensées consolantes, si les exhortations des supérieurs, les exemples et les leçons des confrères ne suffisent plus à soulever le courage, à entraîner la volonté, la règle de Colomban — et c'est là son originalité propre — prévoit des moyens énergiques.

Tous les jours, deux fois, avant le repas et avant

1. 2 *Cor.*, IV, 17.

le coucher — saint Basile déjà le recommandait[1] — chacun devra s'accuser, à n'importe qui de ses frères, de préférence à un ancien, non point de ses péchés graves : un moine doit-il en commettre ? mais de ses négligences et de ses imperfections, qui entravent en son âme le progrès de la sainteté ; de plus, le matin, avant la messe, surtout avant la communion, il confessera ses fautes, même vénielles, au prêtre, pour en recevoir le pardon. Et ces deux coulpes, cette confession terminées, il recevra incontinent une correction sévère qui châtiera le passé et préviendra l'avenir.

A-t-il parlé sans nécessité au réfectoire, frappé la table de son couteau ou omis de signer sa cuiller ? il recevra six coups de verges. En sortant ou en rentrant dans sa cabane, il a oublié de s'incliner pour demander la bénédiction de l'ancien ? ce sera douze coups. S'est-il permis des propos oiseux, en se reprenant aussitôt ? il aura seulement à solliciter son pardon ; a-t-il au contraire continué cette conversation ? il subira cinquante coups ou gardera le silence pendant un temps déterminé. Même punition, s'il a contredit l'un de ses frères ou cherché à s'excuser devant une réprimande qu'on lui faisait. Employer l'adjectif, à la première personne du singulier, en désignant un objet, mérite

1. *Sermo asceticus*, n° 5. (Migne, *Patr. grecq.*, XXXI, c. 881.)

six coups ; mais avoir en propre quelque chose dont la nécessité ou l'usage n'excuse point la possession, entraîne deux cents coups et la confiscation.

Par négligence, on a laissé se gâter de la nourriture ou de la boisson : on restera prosterné, sans faire aucun mouvement, durant le chant de douze psaumes, à l'office de la nuit, et, si la quantité détériorée dépasse une mesure ou un quarteau, on boira de l'eau en place de cervoise, jusqu'à ce que la totalité de la perte soit intégralement compensée.

On a causé seul avec une femme; en voyage, on a couché sous le même toit qu'une personne du sexe : ce sont des imprudences qui se payeront par deux ou trois jours de jeûne au pain et à l'eau.

Éprouve-t-on de l'antipathie, nourrit-on de la rancune contre quelqu'un ? on jeûnera également au pain et à l'eau, tant que l'on n'aura point surmonté ce mouvement de la nature et si, par impossible, on est animé de cet esprit de contradiction qui met en péril la bonne harmonie et peut troubler la paix du monastère, on se verra privé de liberté et condamné aux arrêts de rigueur jusqu'à ce que, la réflexion aidant, on prenne le parti de « se réfugier » désormais « dans le port de l'humilité ».

La correction était ainsi proportionnée à la gravité de la faute ou de ses conséquences et,

comme dans l'intention du législateur, elle tenait moins de la punition que du remède, elle devait, dans l'interprétation d'un chef expérimenté, varier avec le tempérament, les habitudes ou les besoins de chacun : « Le bavard, prescrivait la règle, sera condamné au silence ; le violent, à la douceur ; le gourmand, au jeûne ; le paresseux, aux veilles ; l'orgueilleux, à la prison ; le traître, au mépris et au bannissement. »

Telle fut cette règle de Luxeuil, code moral et pénal tout ensemble de perfection monastique : Colomban ne pourrait renier son œuvre, tant s'y retrouvent son idéal de sainteté, son dédain des choses de la terre, sa soif de renoncement, son immense confiance en la force surnaturelle de la grâce et surtout sa logique inflexible, son indomptable énergie, son concept autoritaire, despotique même, du pouvoir abbatial et sa manière rude de traiter les hommes. Elle nous paraît, à bon droit, dépasser la mesure des forces humaines et l'enthousiasme avec lequel elle fut embrassée, dans la ferveur des commencements, par des gens de tout rang, ne suffit point à dissiper les craintes que tant d'austérité nous laisse concevoir. Cette ferveur des premiers jours qui ne connaît rien d'impossible, ne tombera-t-elle point, sourdement attaquée par la réaction, même inconsciente, de l'humaine apathie ? les volontés

ne se lasseront-elles point de cette tension constante dans l'effort?

Bien plus, appliquée sans intelligence par un supérieur imprudent ou sans expérience, cette règle aboutit à la ruine de l'activité; elle entraîne la perte de toute initiative. Les natures ardentes se butteront contre une inertie qui voudra être sage et ne sera que funeste, et les tempéraments indolents, se reposant trop sur l'impulsion d'autrui, s'alanguiront dans la routine et se contenteront de ne point broncher sous les coups.

L'émule des Colomba et des Comgall semble s'être douté de ces graves périls. Il a tout un chapitre sur le discernement, cet « œil de l'âme », tant prisé des Antoine et des Pacôme, non moins indispensable au guide qu'à l'inférieur, et à plusieurs reprises — qui le croirait d'un caractère aussi entier? — il revient, mais en passant, sur la nécessité de la mesure. Pour lui, comme pour l'Apôtre, comme pour tous les maîtres de la vie spirituelle, l'excès en tout est un défaut; mais telle est l'impérieuse logique de son œuvre que ces restrictions sont perdues dans l'ensemble et que, dans cette course ambitieuse vers une perfection trop sublime les freins n'agissent plus.

Ce code des vertus monastiques appelle des articles organiques sur l'emploi de la journée et sur le gouvernement du cloître; sauf toutefois ce qui

concerne l'office divin, ces articles n'ont point été rédigés.

Soit complaisance pour des traditions irlandaises, soit désir de bien marquer vis à vis du clergé gaulois les usages propres à Luxeuil, Colomban[1] entre dans de minutieux détails sur l'ordre et la durée de la psalmodie, surtout de la psalmodie nocturne, sur ses variations de longueur, suivant les différentes saisons, et tout un ensemble de sanctions assure de la part de tous le respect de cette fonction sacrée. Celui qui toussait au commencement de l'office ou ne chantait pas bien, recevait six coups de verges, comme celui qui souriait à l'église ou ne s'inclinait point à la fin de chaque psaume.

Plus encore que dans les cloîtres du continent, cette prière en commun était la plus estimée des

1. Ch. VII. — Sur la liturgie des moines celtes, lire W. C. Bishop, *The Antiphonary of Bangor*, dans *Church Quarterly Review*, 1894. — Dom Morin, *Explication d'un passage de la règle de saint Colomban relatif à l'office des moines celtiques*, dans *Rev. bénéd.* de Maredsous, 1895.

Le *Laus perennis* exista-t-il à Luxeuil dès l'origine? Il ne semble pas, car ni Jonas, ni saint Colomban n'en font mention. Il dut être établi dans ce monastère par saint Walbert, sans doute à l'instigation de saint Amé, à l'imitation de ce qui se pratiquait à Saint-Maurice : l'auteur, en effet, de la *Vita S. Salabergæ*, 16 (Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*), dit que son héroïne institua, dans son abbaye de Laon, le *Laus perennis*, « *ad instar Agaunensium monachorum et Hab ndi* » ; or, saint Amé fut le premier abbé de Remiremont, et il fut amené de Saint-Maurice par saint Eustase.

fonctions cénobitiques : les fils de l'Érin n'étaient-ils point passionnés pour la musique? et le vieil Ossian se plaignait à saint Patrice que les psaumes et les hymnes sacrées avaient réduit au silence la harpe des bardes. Autant qu'il nous est permis de le conclure, moins toutefois par la règle que par l'Antiphonaire de Bangor, les moines se réunissaient à l'église, aux heures que fixait la coutume romaine, c'est-à-dire, au milieu de la nuit, à l'aurore, à la première, à la troisième, à la sixième, à la neuvième, à la douzième heure et, le soir enfin, avant le repos. L'office nocturne se prolongeait longtemps, varié par des antiennes, des hymnes et des lectures; le minimum était, au solstice d'été, de trente-six psaumes, aux nocturnes du samedi et du dimanche, et le maximum, de soixante-quinze psaumes, au solstice d'hiver; les psalmodies de la journée étaient plus courtes : c'était le moment du travail.

Chaque matin, semble-t-il, sûrement chaque dimanche, il y avait une messe, mais une messe unique, laquelle était célébrée par l'un des religieux honoré du sacerdoce et, le dimanche aussi, il y avait sermon auquel tous, sauf certains empêchements prévus, étaient tenus d'assister.

L'administration du monastère restait à l'état rudimentaire. La règle parle bien de l'abbé qui exerce sur tous un pouvoir absolu et sans con-

trôle — c'était moins un père de famille qu'un chef de clan — et des prévôts, nommés par lui, auxquels on doit se soumettre, sans songer, sous peine de quarante jours de jeûne, à appeler de leurs décisions au tribunal de l'abbé ou à l'assemblée des frères. Elle fait une allusion, mais combien vague, au chapitre ou conseil des moines, à un économe principal et à des intendants subalternes. Elle suppose une répartition des charges de la communauté entre des officiers distincts, cellerier, dépensier, cuisinier, chef de travail, portier, etc. Elle introduit une hiérarchie, non seulement de respect, mais de subordination entre les anciens et les jeunes profès ; mais tout cela reste imprécis. Elle se tait sur le travail intellectuel, et pourtant il ne fut pas négligé, comme sur l'école qui fut prospère et très fréquentée. Il n'y est rien dit de la probation, du noviciat, de la distinction entre les religieux prêtres et leurs confrères laïques. Les vœux eux-mêmes, cette essence de la vie claustrale, se pressentent plutôt qu'ils apparaissent, à certaines prescriptions et la stabilité dans le monastère, article important à cette époque où pullulaient tant de moines « gyrovagues », est donnée, moins comme une conséquence du vœu d'obéissance que comme un degré de perfection. Bref, on devine un coutumier; mais le texte ne fut point arrêté. Le législateur de Luxeuil était de ces hommes qui acceptent

difficilement d'être gênés par des règles écrites. Il était le maître absolu dans son abbaye ; sa vigilance, son activité, son esprit d'initiative suppléaient et pourvoyaient à tout.

Tout reposait sur lui, et sur lui seul ; mais, quand il viendrait à disparaître, le sort de sa fondation ne serait point assuré par le jeu normal des institutions cénobitiques ; il dépendait uniquement — et cette condition était bien aléatoire — de la valeur, de la prudence, de l'énergie de ceux qui assumeraient la lourde charge de lui succéder.

Luxeuil fut donc l'œuvre d'un homme; mais telle était la puissance d'action, la prestigieuse personnalité de cet homme que son nom devint rapidement fameux, que sa règle, nous le verrons, excita l'admiration, souleva l'enthousiasme, attira les âmes d'élite et que, en dépit même des oppositions ou des fautes, son influence s'accrut, bienfaisante, irrésistible, sur une société et sur une époque si profondément et si diversement remuées.

CHAPITRE III

COLOMBAN ET LES ÉGLISES DES GAULES

Quel qu'ait été son accroissement rapide, la population de Luxeuil et de ses annexes n'atteignit point ce chiffre peut-être fantastique de 2 à 3 000 cénobites que les chroniqueurs, toujours suspects d'exagération, attribuent à certaines abbayes du pays de Galles ou de l'Irlande : 2 à 300 ascètes, tout au plus, se rangeaient sous la houlette de Colomban[1]. Mais, à cet homme d'une vitalité si intense, la conduite de quelques centaines de religieux ne pouvait suffire. Il s'employait, il est vrai, à dépenser les forces de son activité dans un combat acharné contre lui-même, dans les saints labeurs

1. Jonas (*Vita Col.*, I, 17) dit que Colomban, arrivant un jour à Fontaine, vit soixante moines (était-ce toute la communauté?) travaillant dans les champs. — La *Vie de saint Valéry*, 5 (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 162) dit qu'il y avait dans les trois monastères environ deux cent vingt moines. — Colomban, dans sa lettre aux évêques des Gaules (M. G. H., *Epist.*, III, 162) dit qu'en douze ans, sa famille monastique eut dix-sept morts. — Tous ces chiffres semblent justifier le nombre approximatif de deux à trois cents moines.

de l'oraison et de l'étude; mais telles étaient tout ensemble et l'exubérance de sa nature, et la profondeur de son humilité, qu'il se considérait encore comme un serviteur inutile. Il songeait, sans doute, à reprendre, après avoir établi son œuvre, cette vie de missionnaire ou plutôt de prophète, à la façon des « voyants » d'Israël, à laquelle, dès son arrivée dans les Gaules, il nous parut destiné.

Mais il n'eut point à chercher les foules : ce furent les foules qui vinrent à lui. Aussi bien, la renommée grandissait de ce moine, à la physionomie étrange, à l'austérité presque surhumaine, qui attirait comme un aimant puissant. Les malades et les infirmes continuaient à venir solliciter son crédit auprès du Seigneur et, sous des dehors un peu rudes, se cachait une âme trop compatissante, pour qu'ils s'en retournassent désolés.

Les affligés, eux aussi, recevaient de sa fraternelle bonté un accueil empressé et cordial; il écoutait leurs doléances; il priait avec eux; il les renvoyait fortifiés. Waldelène, duc de la Bourgogne transjurane, vint ainsi le trouver, avec son épouse Flavia. Prévenus des faveurs de la fortune, ils se fussent estimés au comble du bonheur, si un enfant avait souri à leur foyer; il ne leur restait qu'un espoir : l'intercession du saint abbé. « Si vous consentez, leur répondit-il, à consacrer au Très-Haut le don qu'il vous fera, et à me choisir comme parrain de son

baptême, je veux bien demander à la divine clémence de vous accorder, non seulement cet enfant que vous lui offrirez en prémices, mais encore autant d'autres que vous le souhaiterez. » Ils souscrivirent de grand cœur à cette condition et Flavia fut à peine rentrée à Besançon qu'elle ressentit les premières joies de la maternité. Waldelène n'oublia point sa promesse; son fils fut baptisé à Luxeuil et reçut le nom de Donat. Et Dieu ne se laissa pas vaincre en générosité : un second fils naquit, puis deux filles, douce récompense de cet abandon à la Providence; tous furent dans la suite pour l'œuvre de leur bienfaiteur de fidèles et dévoués soutiens.

Le jeune Donat, qui devait monter plus tard sur le siège de Besançon, fut élevé au monastère et il y eut de nombreux condisciples. Comme leurs sœurs de l'Érin, en effet, les écoles de la Vôge devinrent bientôt célèbres. L'un des maîtres les plus distingués était le noble burgonde Eustase ou Eustaise, qui fut le second abbé de Luxeuil et dont les biographes s'accordent à vanter la prudence, le savoir et la vertu. Dans la Neustrie et dans l'Austrasie, comme aussi dans l'Helvétie et la Bourgogne, les parents ambitionnaient pour leurs enfants le précieux avantage d'une éducation virile et éclairée, et le disciple de Senell avait trop souci du bien des âmes, du relèvement moral de la

Gaule, pour ne point accorder une sollicitude spéciale à cette importante mission.

Des hommes enfin se présentaient, avides de voir, d'entendre le grand ascète, et lui, malgré son amour de la retraite, n'avait garde de les éconduire : n'étaient-ils point des ouvriers que Dieu lui envoyait, pour que se répandît, hors des limites de son désert, la bienfaisante action de son œuvre? Ils n'entendaient point, la plupart du moins, entrer dans sa famille cénobitique : ils venaient seulement s'édifier; durant quelques jours, ils s'attachaient à ses pas, comme jadis les disciples de Jean sur les bords du Jourdain, et ils s'informaient, de ceux qui l'entouraient, des moindres détails de sa vie mortifiée.

Tel fut Winioc, prêtre des environs[1]. Il gardait de sa première rencontre un souvenir durable : l'abbé et ses religieux étaient occupés à des travaux de défrichement et, comme il admirait avec quelle vigueur, à grands efforts de coins et de leviers, l'équipe monastique venait à bout des troncs les plus noueux, un coin lui sauta au front, y fit une large entaille et mit l'os à découvert. Le sang coulait à flots. Colomban accourut, se prosterna un instant en une prière fervente; puis, prenant un peu de salive, il lui toucha le front et la plaie se

1. Ce Winioc avait un fils, Babolène, qui fut le quatrième abbé de Bobbio (Jonas, *V. Col.*, I, 15)

ferma si bien que la cicatrice en parut à peine.

Ce début assurément n'était point fait pour rebuter Winioc, lequel devint l'hôte assidu du monastère. Un jour qu'avec le saint patriarche il visitait les dépendances, il s'aperçut que les magasins à céréales étaient très peu fournis. Ceci l'étonna, le scandalisa presque : n'était-ce point tenter le Seigneur que de se désintéresser ainsi du lendemain? Il ne put s'empêcher d'en faire le reproche à son compagnon : « Le peuple qui sert de son mieux le Créateur, lui fut-il répondu, ne souffrira pas de la faim; le Psalmiste s'en porta garant, lui qui chanta : « J'ai été jeune, j'ai vieilli : jamais je n'ai vu le « juste délaissé, ni sa race mendier son pain. » Celui-là certes peut remplir un grenier qui, de cinq pains, a nourri 5000 hommes. »

Le prêtre burgonde ne connaissait point encore la foi de Colomban et une telle déclaration le laissa fort sceptique. Le lendemain matin — était-ce un hasard? — il repassa par le même endroit; la porte du magasin était ouverte au large et, à l'intérieur, ô surprise! s'élevaient des monceaux de grains. Tout interdit, il s'avance : qui donc, durant la nuit, avait amené tant de provisions? Le cellerier était là : il s'empresse de l'interroger : « Regarde, repartit le moine, si tu vois sur le sol la moindre trace de sabots ou de roues. Hier, au soir, quand j'ai fermé, le grenier était

presque vide et la clef ne m'a point quitté de la nuit : c'est Dieu qui est venu à notre secours. » Et Winioc, se baissant, promena sur le chemin un regard attentif; il ne découvrit aucun vestige qui lui révélât l'intervention des hommes, et force lui fut de confesser que le Très-Haut est assez puissant pour assurer à ses fidèles des vivres dans le désert.

Jonas se plait à raconter ces nouvelles qui l'intéressaient grandement, non moins que ses contemporains. Il est plus sobre de détails sur le rôle, pourtant d'une extrême conséquence, que son héros joua dans l'affermissement de la vie morale et dans l'évolution du régime pénitentiel[1].

La vertu du fondateur de Luxeuil inspirait le respect et la vénération. Rigide et austère comme elle était, elle attirait, plus peut-être que si elle eût été aimable et souriante, la confiance des natures frustes, rudes, presque sauvages, qui se ren-

1. Sur la question de la discipline pénitentielle dans les premiers siècles de l'Église, lire Vacandard : *La Discipline pénitentielle*, dans *Revue du Clergé français*, 1898-1901 ; *La Pénitence publique dans l'Église primitive* (Collection *Science et Religion*), Bloud, 1903 ; *La Confession sacramentelle dans l'Église primitive* (même collection), 1903. — Lea, *A history of auricular confession... in the latin church.*, Londres, 1896. — Wildt, *Beichte* ; Funck, *Bussdisciplin*, dans *Kirchenlexicon*. — Caspari, *Beichte*, dans *Realencyclopädie*.

Sur l'i fluence de saint Colomban en cette matière, consulter Malnory, *op. cit.* — Seebass, *Ueber Colomba von Luxeuil Klosterregel und Bussbuch*. Dresde, 1883.

contraient fréquentes, à cette époque à demi-barbare. Nombre de pécheurs que leur foi ne laissait point tranquilles, venaient lui exposer leurs angoisses, leurs remords, leurs craintes, réclamant de ses prières le pardon et la paix : c'étaient des évêques, des prêtres, des clercs qui avaient transgressé leur vœu de chasteté ou dont l'ordination se trouvait entachée de simonie; c'étaient des moines infidèles à leurs engagements; des homicides, des adultères, des parjures; des hommes qui, durant de longues années, s'étaient oubliés dans le vice, la débauche, le plaisir.

Son cœur d'apôtre ne dédaignait point ces cœurs contrits et humiliés. Il était prêtre : le fait paraît certain[1], quoique Jonas n'en dise rien, et, se fût-il abstenu des fonctions absorbantes du saint Tribunal, il lui restait encore le rôle important de directeur des consciences et de médecin des âmes.

Or, ce qui l'avait spécialement frappé, dès son arrivée sur le continent, c'était que la vie chrétienne y sommeillait dans un funeste engourdissement et que, pour la stimuler, ni les ouailles, ni leurs pasteurs ne songeaient à recourir au vrai et

1. Un vieux missel manuscrit de Bobbio, aujourd'hui à l'Ambrosienne (D. 84), renferme, à la fête de Saint-Colomban, au *IX Kal. Nov.*, cette oraison : « *Deus, qui nos sancti Columbani, sacerdotis et confessoris tui, annua beatæ confessionis solemnitate lœtificas....* »

seul remède, la pénitence. La Gaule, en effet, moins avancée sur ce point que l'Italie et l'Afrique, maintenait, pour les péchés graves, même cachés, le système primitif de la pénitence publique. Un aveu, fait dans le secret, mais parfois porté à la connaissance du peuple, fournissait à l'évêque ou à son délégué le moyen de statuer sur la faute et de lui imposer le châtiment canonique. Durant leur temps d'épreuve, les pénitents formaient dans l'assemblée des fidèles un groupe séparé, et nul, en cas de rechute, à s'en tenir du moins à la rigueur de la loi, ne pouvait espérer, sauf à la mort, le bénéfice d'un second pardon.

L'Église recommandait la communion fréquente et saint Paul avait rappelé aux disciples du Christ le devoir qu'ils avaient de purifier leur âme avant de recevoir l'Eucharistie; mais bien des pécheurs, redoutant l'humiliation et surtout la terrible incapacité qui frappait les relaps, se contentaient d'essayer un acte de charité parfaite, moyen toujours aléatoire, ou ne s'approchaient plus de la Table sainte ou, chose plus funeste encore, se condamnaient aux manœuvres d'une lamentable hypocrisie. Et la vie chrétienne allait par là s'amoindrissant.

En Irlande, il n'en était point ainsi. Les abbés avaient un peu traité comme leurs moines les sujets de leurs semi-diocèses; ils les avaient habitués à confesser leurs fautes, même leurs fautes

légères, et à recevoir du prêtre une pénitence privée, jeûnes, prières, aumônes, etc., mesurée à la grandeur de leur culpabilité, appropriée aux besoins de leurs âmes, renouvelable en cas de rechute, à condition toutefois que leur contrition fût sincère. Pour diriger le juge de ce tribunal des consciences dans un ministère aussi délicat, pour déterminer les sanctions applicables aux différentes sortes de péchés et aux diverses classes de justiciables, des maîtres de l'ascétisme, Finnian[1], Gildas et d'autres, avaient établi toute une série de canons, et leurs *pénitentiels* — tel fut le nom de ces manuels — fixaient la jurisprudence canonique dans tout l'héritage de saint Patrice.

En présence de ces pécheurs qui venaient ainsi lui confier leurs misères, Colomban trouva tout naturel de transplanter en Gaule le régime irlandais ; le moyen valait pour maintenir la pratique de l'Évangile : pourquoi vaudrait-il moins pour la remettre en vigueur ? Il s'occupa donc de plier aux besoins de la société gauloise les règles de Finnian et de Gildas, et de dresser un pénitentiel[2]. Son œuvre, telle du moins qu'il nous est permis de la

1. Le texte que nous avons du Pénitentiel porte *Vinnian*. Wasserschleben (*op. cit.*) identifie ce Vinnian avec saint Finnian, le fondateur de Clonard, et cet avis semble acceptable à S ebass (*Ueber Col. Klost.*, p. 58).

2. Le Pénitentiel de saint Colomban fut édité par Fleming, *Collectanea*; par Migne, *Patr. lat.*, LXXX, 224; par

reconnaître à travers les transpositions et les surcharges, ne fut point une simple compilation : elle porte, comme sa règle, l'empreinte de sa puissante personnalité ; on y retrouve cette raideur de logique qui entend forcer le chrétien à l'honnêteté de la vie, comme elle prétendait contraindre le moine à la perfection de la vertu.

Composé de deux parties, l'une concernant les clercs et les cénobites, l'autre destinée surtout aux laïcs, le pénitentiel de Luxeuil sévit contre les vices régnants et contre les dangers qui menacent la foi ; il poursuit l'hérésie, la pratique des sortilèges, les complaisances coupables envers le culte des idoles, comme les excès dans le boire et dans le manger, le peu de respect des serments et du droit de propriété, les péchés de la chair, les fureurs de la haine et la soif du sang. Et l'impression plutôt pénible qui se dégage de cet ensemble, n'est certes point à l'honneur de cette période : tant certains ar-

Seebass, *Das Pœnitentiale Columbani*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XIV, 430.

Schmitz (*Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*, Mayence, 1883) a contesté l'authenticité du *Pénitentiel* attribué à saint Colomban, et cela contre Wasserschleben (*Die Bussordnungen der Abendlandischen Kirche*, Halle, 1851) qui s'était prononcé pour l'authenticité.

Seebass, par une argumentation très convaincante (*Das Pœnit. Columb.*, dans *Zeit. für Kirch, Gesch.*, XIV), a prouvé l'authenticité, au moins de la partie essentielle, et Hauck (*Kirchengeschichte,* I, 254) est du même avis.

ticles révèlent de profondeur dans la corruption. On comprend mieux, après cette lecture, l'insistance, les objurgations des Césaire et des Éloi ; on apprécie davantage le rôle de Colomban et de ses disciples les plus zélés.

Les sanctions étaient dures et rigoureuses : il le fallait pour retenir et mater ces natures rudes, charnelles, mais généreuses ; c'étaient des jeûnes au pain et à l'eau, durant des semaines, des quarantaines et même des années ; d'interminables abstinences de viande et de vin et, dans les cas très graves, le bannissement temporaire ou l'entrée dans un cloître.

Cette législation sévère ne conjurait donc point simplement les rechutes par la crainte du châtiment : elle s'appliquait à en détruire la cause, en déprimant le corps, en restreignant cette exubérance de vie où les emportements de la colère, les impétuosités de la luxure trouvaient leur aliment.

En même temps, elle inculquait l'idée de justice : comme première exigence, elle stipulait la restitution ou la réparation. Quiconque avait tué un fils, avait, sa pénitence accomplie, à remplacer ce fils au travail et au gain. Avait-on causé une blessure ou une mutilation ? il fallait soigner sa victime, lui procurer le secours du médecin, suppléer sa besogne, lui verser des dommages-intérêts, abstraction faite d'un carême supplémentaire au pain et à l'eau.

La correction était, en outre, proportionnée à la gravité de la faute : un désir était moins puni qu'une action ; un accident qu'une habitude. S'asseoir à des festins servis auprès des temples, mais par simple attrait pour la bonne chère, exposait à un jeûne forcé au pain et à l'eau, durant quarante jours ; si, à la gourmandise, s'était mêlé du mépris pour les avertissements du prêtre, le châtiment était triplé, et, s'il y avait eu, dans cette fréquentation d'un banquet payen, un acte formel d'idolâtrie, les trois carêmes s'allongeaient en trois années.

La peine variait également avec la condition du coupable. Pour le clerc ou le moine, l'ivresse entraînait une quarantaine expiatoire au pain et à l'eau ; pour le laïc, une semaine seulement. L'homicide, chez un clerc, était frappé d'un exil de dix ans ; chez un laïc, d'un bannissement de trois ans. Le clerc qui avait dérobé un cheval, un bœuf, une brebis, était passible d'un jeûne d'un an, au pain et à l'eau ; le laïc, de trois carêmes du même régime et, si la restitution du larcin était impossible, la sanction était respectivement portée à trois ans ou à un an, plus trois quarantaines.

Ce code était donc profondément sage : on conçoit que, malgré sa dureté, moins apparente alors que maintenant, les fidèles des Gaules lui fussent venus demander la paix de leur conscience et que les évêques francs ou burgondes se fussent habitués

à s'en servir pour châtier les manquements à la loi, réconcilier les pécheurs avec Dieu et relever le niveau moral des fidèles comme du clergé.

L'épiscopat pourtant n'était point très favorable à cet étranger qui, contrairement à la tradition des Églises franques, avait installé ses colonies dans le diocèse de Besançon, sans avoir même songé à solliciter l'autorisation de l'ordinaire et qui avait appelé, pour consacrer l'autel de Luxeuil, non point l'évêque du diocèse, mais un prélat, semble-t-il, irlandais ou breton [1]. Et cet étranger, non seulement ne tenait point compte des coutumes gauloises, gardait pour lui et pour ses moines les usages de sa patrie, la forme si bizarre de la tonsure, la liturgie de la messe, l'échéance de la fête de Pâques ; mais encore il semblait vouloir se conduire dans sa solitude comme les abbés de Bangor ou de Clonard dans leurs vallées et constituer autour de Luxeuil une sorte de diocèse monastique.

1. Cet évêque s'appelait *Aidus* (*Epist.* IV, dans M. G. H., *Epist.*, III, 167). — Hauck et d'autres en font un Celte (cf. B. Krusch, M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 6, n. 5).

Une vie de saint Nicet (*Act. SS.*, VIII fév.) fait dédier par cet archevêque de Besançon, à la prière de Colomban, les autels d'Annegray et de Luxeuil. Elle est en contradiction avec le texte de la lettre du saint signalée ci-dessus, et ses amplifications oratoires semblent indiquer un souci plus grand de l'édification que de l'exactitude historique. Il faudrait d'ailleurs trop de bonne volonté pour identifier, comme d'aucuns l'ont voulu, *Aidus* et *Nicetius*.

Longtemps peut-être l'hostilité fût demeurée latente; car, s'il agissait à côté et en dehors de toute autorité épiscopale, s'il considérait les évêques comme des égaux, le grand ascète apparaissait alors comme un prophète, et l'héroïsme de ses vertus, la renommée de ses miracles, l'énergique impétuosité de sa parole déconcertaient toute opposition et forçaient à un respect mêlé de crainte : tel Jean-Baptiste, auquel on ne saurait trop le comparer. La lutte s'engagea pourtant sur une question de chronologie liturgique ; mais ce fut Colomban qui l'attira.

Depuis les premiers temps du Christianisme, la fixation de la fête de Pâques divisait les esprits et agitait l'opinion[1]. D'après la loi de Moïse, la Pâque juive était précédée de la préparation ou Παρασκευή. Cette *Parasceve* — c'est le terme latin — concourait invariablement avec la pleine lune, ou quatorzième jour du mois de Nisan, premier mois de l'année religieuse, c'est-à-dire avec la pleine lune qui suivait l'équinoxe de printemps. Or, suivant la

1. Sur cette question de la Pâque, lire Varin, *Mémoire sur les causes de la dissidence entre l'Église bretonne et l'Église romaine, relativement à la célébration de la fête de Pâques*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, 1re série, t. V. — B. Krusch, *Die Einführung der griechischen Paschalritus im Abendlande*, dans *N. Archiv*, IX. — Mommsen, *Victorii Aquitani cursus paschalis annorum DXXXII*, dans *M. G. H.*, *Auctores antiquissimi*, IX. — Duchesne, *Liber Pontificalis*, *passim*.

chronologie la plus acceptable, Jésus mourut durant la *Parasceve*, le vendredi XIV de Nisan et il ressuscita le dimanche XVI.

En mémoire de ceci, dans la Judée et dans les contrées voisines, les Juifs convertis, mais restés soucieux de la loi mosaïque, célébraient la mort du Sauveur le jour même de la pleine lune, XIV de Nisan ; mais, dans l'Occident et dans le reste de l'Orient, pour mieux marquer la séparation de l'Église et de la Synagogue, on commémorait la mort du Christ le vendredi qui tombait ou suivait le quatorze, et la résurrection le dimanche d'après. De longues et violentes controverses se livrèrent entre les partisans de l'un et de l'autre systèmes : saint Polycarpe, en 162, se rendit même à Rome, pour conférer sur cette question avec le pape saint Anicet, et le pape saint Victor (193-203), voulant briser l'obstination des chrétiens de Palestine, crut devoir appuyer ses instances d'une menace d'excommunication, imprudente sévérité qui eût amené un schisme sans l'intervention de l'évêque de Lyon, saint Irénée.

L'usage de Rome et de l'Occident tendit dès lors à prévaloir et il fut définitivement confirmé par le concile de Nicée, en 325, lequel fixa la fête de Pâques au premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps, et condamna comme hérétiques tous ceux qui s'opiniâtreraient

à prendre le jour même de la pleine lune, le quatorze de Nisan, comme anniversaire de la mort du Sauveur : on les appelait les *Quartodécimans*.

Or, comment déterminer cette pleine lune et par suite la date des fêtes paschales ? Il y avait un observatoire fameux à Alexandrie : le patriarche de cette ville fut chargé de faire élaborer une table et de la transmettre au souverain pontife, qui la communiquerait au monde chrétien. Cette table, ce canon existait : elle avait pour base un cycle de quatre-vingt-quatre ans, et Anatole, mort évêque de Laodicée en 276, l'avait, sinon inventée, du moins rectifiée, quand il professait aux écoles de cette métropole des lettres et des sciences. Le cycle d'Anatole fut donc adopté par toute la Chrétienté : toutefois, tandis que les diocèses du Levant acceptaient dans toute sa rigueur le décret de Nicée et célébraient la résurrection le dimanche qui tombait du xve au xxie jour du mois lunaire, Rome resta fidèle à son usage ancien : elle commémorait la Passion le xiv ou le vendredi qui suivait : elle continua à ne faire partir l'échéance de Pâques que du xvi et à prendre comme terme extrême le xxii.

Ce canon de quatre-vingt-quatre ans renfermait des inexactitudes ; on ne fut pas longtemps à s'en apercevoir ; des divergences se produisirent ; des querelles s'envenimèrent, et l'on dut se préoccuper

de chercher une base plus solide. Après plusieurs tentatives faites par des mathématiciens romains, Victorin, savant alors renommé et originaire d'Aquitaine, cédant aux sollicitations d'Hilaire, archidiacre de Rome, le futur successeur de saint Léon le Grand sur la chaire apostolique (461-468), entreprit, en 457, une rectification radicale. Au canon alexandrin, il substitua une table, ayant pour base le produit de la multiplication du cycle lunaire de dix-neuf ans par le cycle solaire de vingt-huit ans, c'est-à-dire une table qui, après un cycle de cinq cent trente-deux ans, ramenait aux mêmes points tous les éléments essentiels du calendrier. Encore qu'elle respectât l'usage latin qui faisait osciller la fête de Pâques entre le XVIe et le XXIIe jour du mois lunaire et qu'elle fût patronnée par de hauts dignitaires de la cour pontificale, la table de Victorin ne fut point acceptée en Italie : on y releva des erreurs et l'on retint le canon d'Anatole, jusqu'en l'an 525, où le moine Denys le Petit fit triompher la réforme du calendrier, fixa l'ère chrétienne à l'an 753 de Rome, reprit le cycle de cinq cent trente-deux ans et lui donna comme point d'attache l'année même de l'Incarnation.

Les Bretons et les Irlandais avaient reçu le cycle alexandrin de quatre-vingt-quatre ans, en même temps que la foi chrétienne. Isolés dans leurs îles, ils continuaient à supputer d'après lui l'échéance

de Pâques; dans leurs observances pourtant, s'étaient glissées plusieurs particularités ; il s'était trouvé un faussaire pour les mettre sous le couvert d'Anatole, en rédigeant un canon supposé[1]. Ils avaient gardé, pour la date de l'équinoxe du printemps, celle du 25 mars que Sosigène avait fixée sous Jules César, et adopté, je ne sais sous quelle influence, pour termes ou limites extrêmes de l'anniversaire de la Résurrection, les quatorzième et vingtième jours de la lune. Si donc la pleine lune tombait un dimanche, ils célébraient la victoire du Christ sur la mort ce dimanche-là, XIVe jour du mois lunaire, et ils se rencontraient ainsi, du moins assez fréquemment, avec les Juifs et les *Quartodécimans*.

Colomban avait une idée trop haute de l'œuvre d'Anatole : saint Jérôme et Eusèbe ne l'avaient-ils point louée? il avait une trop ferme estime pour les docteurs de son Irlande; surtout, il restait trop attaché aux usages de sa patrie, pour ne point avoir conservé, même sur la terre étrangère, les règles que l'on suivait à Bangor, au risque de se trouver en retard ou en avance sur les diocèses voisins, pour la célébration de la grande solennité de l'année liturgique. Les Églises des Gaules, en

1. B. Krusch a publié ce pseudo-Anatole, *De ratione paschali*, et en a montré la fausseté, dans ses *Studien zur Christlich-Mittelalterlichen Chronologie*, p. 311.

effet, avaient rejeté le cycle de quatre-vingt-quatre ans, pour celui que leur compatriote, Victorin d'Aquitaine, avait élaboré, et le concile d'Orléans, en 541, avait rendu obligatoire pour tous les royaumes francs le canon de cinq cent trente-deux ans et les termes paschaux des quatorzième et des vingt-deuxième jours du mois lunaire.

Les divergences étaient inévitables : elles se produisaient presque chaque année ; mais elles s'accusaient plus irritantes, quand la Pâque de Luxeuil, calculée d'après les tables dites d'Anatole, tombait le dimanche, quatorzième jour de la lune, d'après le canon adopté en Gaule. Les évêques alors se scandalisaient : un disciple du Christ se rencontrer avec les meurtriers de son Dieu, pour un tel anniversaire ! ils s'imaginaient voir renaître l'hérésie des *Quartodécimans* et ils s'alarmaient d'autant plus que l'abbé, loin d'écouter leurs remontrances ou même d'observer en silence une coutume aussi perturbatrice, jetait le discrédit sur le cycle de Victorin et faisait ouvertement de la propagande pour l'usage irlandais, le seul bon à ses yeux, le seul conforme aux traditions reçues de Rome.

Le fait devait encore se rencontrer en l'an 600. Les prélats burgondes se réunirent et décidèrent unanimement d'envoyer un message à Colomban et de lui déclarer qu'il ne convenait point aux Chrétiens de célébrer la Pâque avec les Juifs. Le

disciple de Comgall estimait cette raison frivole ; il l'avait déjà réfutée en un mémoire que nous n'avons plus, et il avait écrit à Candide, recteur du patrimoine de saint Pierre dans les Gaules, pour avoir son sentiment. Comme sa foi en la science irlandaise escomptait un avis favorable, il fut déçu de se voir rappeler le principe, d'une sagesse toute romaine, qu'il ne faut point s'insurger contre des usages assis depuis longtemps. Il résolut alors de s'adresser au pape — c'était saint Grégoire le Grand (590-604) — pour le mettre en demeure (le terme n'est pas trop fort) de se prononcer pour ou contre Victorin[1], et il ne doutait point que ce ne fût contre, n'imaginant même pas qu'une hésitation fût possible entre le canon d'Anatole, loué

1. *Epist.* I. — Cette lettre a été écrite l'année où la Pâque des Irlandais tombait à la pleine lune du cycle Victorin ; ce qui, après 595, arriva seulement en 600 et en 603. Comme la lettre au concile (*Epist.* II) rappelle un mémoire adressé au pape trois ans auparavant, et qu'elle a été écrite en 603 (cf. infra, p. 89, n. 1), B. Krusch (*M. G. H.*, *Script. Merov.*, IV, 6, n. 6) en déduit fort logiquement que la lettre à saint Grégoire doit être datée de l'an 600. — Hauck (*Kirch. Gesch.*, I, 257, n. 2) me semble moins dans le vrai en la reportant en 596-597. — W. Gundlach (*M. G. H.*, *Epist.*, III, 156) se tient dans une prudente réserve et laisse la marge entre 595 et 600.

Les lettres reconnues authentiques qui nous restent de Colomban, déjà publiées par la *Bibliotheca maxima Patrum*, XII, 24-33, par Migne, *Patr. lat.*, LXXX, 259-284, etc., doivent à W. Gundlach leur édition critique, laquelle a paru dans les M. G. H., *Epist.*, III, 154 et sq.

par saint Jérôme, et la table du docteur aquitain, que les astronomes et les mathématiciens d'Irlande jugeaient digne de risée autant que de pitié. Aussi, sa lettre formait-elle un véhément réquisitoire contre l'œuvre de ce « pseudo-savant » qu'il allait presque jusqu'à traiter de « schismatique », et contre les termes paschaux du xvie et du xxiie jour de la lune — le plus piquant, c'est qu'ils étaient observés à Rome — qu'il avait trouvés en vigueur dans les Églises des royaumes francs.

Ses grands arguments étaient des considérations mystiques. Le triomphe du Christ sur le trépas, œuvre de lumière, ne peut être commémoré en un temps où les ténèbres l'emportent sur la lumière ; or, après le vingtième jour de son mois, la lune ne se lève plus que dans la seconde partie de la nuit et, par conséquent, dès lors, les ténèbres prévalent sur la lumière : la limite extrême de la date de Pâques doit donc être le vingtième et non le vingt-deuxième jour du mois lunaire. De plus, Jésus est mort après l'équinoxe du printemps : or, selon les Irlandais, cet équinoxe tombait le 25 mars : célébrer la fête de Pâques, le 23 ou le 24, comme cela pouvait se présenter avec le canon de Victorin, c'était, aux yeux de Colomban, solenniser la Résurrection avant la Passion ; c'était aller contre l'Écriture, contre l'esprit de l'Église ; c'était

encourir le reproche d'orgueil, voire même de sacrilège.

« Comment donc, demandait-il à saint Grégoire, avec une éloquence digne d'une meilleure cause, comment donc, vous qui êtes si sage, dont l'intelligence irradie l'univers, tolérez-vous une Pâque ténébreuse? Je m'étonne, il me faut l'avouer, que cette erreur de la Gaule, erreur presque schismatique, n'ait point été redressée par vous.... Votre science se dérobe derrière l'autorité de vos prédécesseurs, de saint Léon en particulier. En une telle question, l'humilité qui s'efface derrière l'opinion des défunts, s'expose à ne pas rencontrer la vérité. » Et, empruntant à un vieux proverbe populaire un jeu de mots quelque peu déplacé, il ajoutait : « Dans le cas présent, un chien vivant est plus utile qu'un lion mort[1] ». Puis, faisant allusion à l'opposition qui se dressait contre lui, il jetait son appel — ne serait-il pas plus exact de dire : il intimait sa sommation? — au souverain pontife. « A moi, homme timide, — il n'y paraissait guère! — voyageur plutôt que savant, ménagez l'appui de votre décision... car, après tant d'auteurs que j'ai lus, la maxime de ces évêques ne me plaît guère qui me déclarent qu'il ne faut point célébrer la Pâque avec les Juifs. » Et, se laissant entraîner

1. *Leo*, en latin, signifie également *lion* et *Léon*.

par le sentiment qu'il avait de la justesse de sa thèse, il allait jusqu'à oublier la qualité de son correspondant : « Excusez, lui mandait-il, ou condamnez votre Victorin ; mais sachez bien que si vous le justifiez, vous êtes en contradiction avec saint Jérôme.... Veillez à ne point vous heurter à ce grand docteur ; peut-être, hésiterions-nous, sur ce point, entre vous et lui. Épargnez à notre faiblesse cette tentation d'entrer en dissentiment avec vous. En toute simplicité, je vous avouerai que, pour les Églises d'Occident, — lisons de l'Irlande — s'élever contre l'autorité de saint Jérôme, c'est courir le risque de se voir rejeté comme hérétique.»

Le propos certes était risqué ; mais cet homme loyal, intimement persuadé de l'excellence de sa cause, s'irritait d'une résistance qu'il jugeait déraisonnable, et il voulait à tout prix éclairer le pape et emporter son adhésion. Ce n'était point l'esprit de révolte qui le faisait parler ainsi : c'était l'attachement à la Chaire de Pierre et à la personne de Grégoire le Grand. Dans l'adresse pompeuse qui précédait sa missive, il appelait le souverain pontife : « le plus bel ornement de l'Église, la fleur très auguste de toute l'Europe amollie, le garde éminent, le maître de la doctrine divine de la chasteté ». Ce ton obséquieux n'est point d'un rebelle. Il eût désiré se rendre à Rome ; mais ses infirmités et ses occupations le privaient de cette

consolation! Et ce n'eût point été, il en protestait hautement dans cette lettre, pour visiter la Ville éternelle, mais pour s'entretenir avec le vicaire du Christ et « puiser à cette fontaine spirituelle des eaux vives » qu'est la Papauté. Il avait lu son *Pastoral*, dont il faisait un grand éloge, et l'un des objets de cette épître était de solliciter de sa bienveillance communication de ses commentaires sur Ézéchiel et sur le Cantique des Cantiques et de le prier d'élucider, dans quelque savant traité, les obscurités du prophète Zacharie.

A lire cette humble requête qui termine une lettre aussi mouvementée, celui-là seul pourrait s'étonner qui ne connaîtrait point le patriarche de Luxeuil; car il est là tout entier avec la raideur, les exagérations, les contrastes, plus apparents que réels, de son impétueuse et ardente nature; avec son humilité profonde, mais son impatience de toute contradiction, quand il croit avoir raison; avec son respectueux attachement pour l'autorité suprême, mais son peu de considération pour les personnes, lorsqu'il pense l'intérêt de l'Église engagé; avec son traditionalisme étroit et son patriotisme exclusif. S'il n'avait point été emporté par le désir d'obtenir gain de cause à ses docteurs irlandais, il n'eût point mis en balance une simple opinion que saint Jérôme avait émise en passant, avec une décision d'un pontife dont il admirait la science

et dont il vénérait la dignité. S'est-il douté de l'étrangeté de ses propos? On pourrait le croire, car, en terminant, il s'excusait de son « impertinence » ; mais il paraît bien qu'il y avait là simple formule.

Un mémoire était joint à ce pli[1]; mais ni l'un ni l'autre n'arrivèrent à destination, non plus qu'une seconde épître et un second mémoire : les chemins, alors, étaient si peu sûrs! Cependant, en Bourgogne, l'émotion grandissait et Colomban ne faisait rien pour la calmer. En 603, suivant les données du pseudo-Anatole, il solennisa la Résurrection le 31 mars, jour de la pleine lune, d'après les calculs de Victorin. Les protestations se renouvelèrent alors contre cet usage « hérétique »; mais il ne s'en laissa nullement ébranler. De la manière dont il traitait avec le souverain pontife, on peut inférer les ménagements qu'il apportait dans ses controverses. Son ascendant sur le peuple, la véhémence de sa parole, les exigences de son prosélytisme constituaient, de l'avis des prélats gaulois, un vrai danger pour la paix de leurs diocèses. Encore s'il se fût contenté de suivre sans bruit, dans son désert, son cycle alexandrin; mais il prétendait bien, ayant ou croyant avoir la vraie table paschale, évincer tout autre canon, eût-il été approuvé,

1. Ce mémoire est perdu, ainsi que la lettre à Arigius, dont il sera question plus loin.

imposé même, par un synode. Un instant, on songea à le faire expulser; mais il jouissait à la cour d'un crédit considérable : on préféra tenter un dernier effort auprès de sa ténacité. Un concile devait se réunir à Chalon-sur-Saône, alors capitale de la Bourgogne, dans le courant de l'année, pour régler diverses questions de discipline et juger, à l'instigation de Brunehaut, Didier, le saint archevêque de Vienne[1]. On le pria de prendre part aux travaux de l'assemblée.

Mais il ne se rendit pas à la convocation, non point qu'il craignît pour sa liberté, car il n'était pas homme à concevoir de telles alarmes; il se défiait plutôt de lui : il redoutait de se laisser échauffer par le feu de la discussion, de nuire à la concorde et de blesser la charité. Il n'avait point, toutefois, abandonné sa thèse; il l'avait soutenue dans une lettre, adressée au prélat tout-puissant alors, au métropolitain de Lyon, Arigius; il la soutint de rechef dans la réponse qu'il envoya au synode, pour expliquer son abstention[2].

En cette conjoncture, pourtant critique, où le sort même de ses fondations pouvait se trouver

1. Cette assimilation du synode auquel Colomban écrivit sa seconde lettre, avec le concile de Chalon-sur-Saône (603) où fut condamné saint Didier de Vienne, n'est qu'une hypothèse, mais une hypothèse qui approche de la certitude. (Cf. B. Krusch, *M. G. H.*, *Script. Merov.*, IV, 7, n. 1.)

2. *Epist.* II.

compromis, il prit, non point le ton d'un prévenu invité à formuler ses raisons, mais celui d'un maître enseignant ses disciples : il restait toujours le prophète prêchant de sa forêt. Il félicita les évêques de s'être assemblés à son occasion : que ne le faisaient-ils plus souvent, pour le plus grand profit de leurs troupeaux, alors que les sacrés Canons leur prescrivaient de tenir leur synode deux fois par an !

A cette première leçon, il ajoutait une mercuriale, où l'insinuation et la menace étaient à peine voilées : « Que chacun de vous examine si l'on peut reconnaître en lui un vrai disciple de Jésus-Christ. Je touche légèrement cet article en passant ; mais, si vous entendez nous enseigner comme vos inférieurs, souvenez-vous que les ouailles n'écoutent point celui dont la voix se trouve en désaccord avec celle du vrai Pasteur. »

Puis, ne soupçonnant même pas qu'il était facile de lui retourner l'argument, il les exhortait à l'humilité qui renonce à son propre sens pour assurer la paix. « Quand une divergence de traditions se présente, comme dans cette question de la Pâque, écrivait-il, les humbles ne peuvent entrer en contestation : telle n'est point, dit l'Apôtre, la coutume de l'Église.... Ils cherchent à l'envi où est la vérité.... Eh bien ! nous, ô mes pères, ô mes frères bien-aimés, procédons, nous aussi, à cette investigation

et voyons qui, de vous ou de vos frères d'Occident, possède la vraie méthode. » Pour lui, l'enquête était close, car il ajoutait aussitôt : « Toutes les Églises, de tout l'Occident, — lisons les Iles britanniques — n'admettent point que l'on puisse célébrer la Pâque avant la Passion, c'est-à-dire avant l'équinoxe, ni après le vingtième jour de la lune. » Mais, quelle que fût son assurance, il n'avait plus sa belle confiance d'autrefois; il désespérait de convaincre ses adversaires; désormais, son unique désir, c'était qu'ils le laissassent vivre, selon les usages de son pays, en étranger, dans sa solitude, auprès des tombes des dix-sept frères que la mort lui avait ravis. « Que si vous jugez bon, continuait-il, de me chasser du désert où je suis venu me fixer pour le Christ, je m'appliquerai la parole de Jonas : « Si c'est à mon sujet que cette tempête vous assaille, prenez-moi et me jetez à la mer. » Il affectionnait ce rapprochement, auquel prêtait son nom, *Columba*, en hébreu, Jonas; et Jonas ne fut-il pas un prophète?

Les évêques francs ne recoururent point à une telle extrémité. L'abbé de Luxeuil leur promettait de se tenir en repos sur cet irritant problème; pensant à juste titre ne pouvoir pas obtenir de lui davantage, ils firent la part du feu et n'insistèrent plus. Comment, d'ailleurs, en lisant la conclusion de cette lettre, n'auraient-ils point senti redoubler

leur vénération pour cet homme, intraitable sans doute, mais animé du plus pur esprit de l'Évangile ! « Afin donc, leur disait Colomban, que nous aimions d'une charité véritable, étudions avec soin les préceptes de notre Sauveur et, les ayant bien compris, observons-les.... Que sa grâce nous donne de détester le monde ; de l'aimer, de le rechercher lui seul, avec le Père et le Saint-Esprit, à qui soit toute gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! Mes pères, priez pour nous, comme nous le faisons pour vous, tout indignes que nous soyons, et ne vous persuadez point que nous ne sommes point avec vous. Ne sommes-nous pas les membres d'un même corps, Gaulois, Bretons, Irlandais, enfants de n'importe quelle race ? Réjouissons-nous donc dans la connaissance et dans l'amour du Fils de Dieu et hâtons-nous de parvenir à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge, à la plénitude selon laquelle le Christ doit être formé en nous. En Jésus donc, aimons-nous, corrigeons-nous les uns les autres ; échangeons nos visites et nos prières ; préparons-nous à régner tous ensemble avec lui dans la joie. »

Les prélats ne s'étaient point prononcés : cela ne faisait pas le compte de Colomban. Ce silence, qui lui paraissait quelque peu dédaigneux, ne lui présageait rien de favorable : on avait fait, à son sujet, « plus de bruit que de besogne » ; on n'avait

pas étudié ses arguments ; à la prochaine occasion, les protestations se renouvelleraient et il n'aurait jamais le loisir de servir en paix le Seigneur dans sa retraite, selon les usages de sa nation! Et, dans ses communautés, jusque-là si unies sous sa main de fer, des partis se dessinaient, nés de ces dissensions. Les Irlandais et les Bretons tenaient, comme lui, pour le canon d'Anatole; les Gaulois trouvaient que c'était, pour une cause bien minime, mettre en péril la tranquillité du cloître et l'avenir de son œuvre. Et cette division lui était insupportable. Si seulement il lui était donné de s'appuyer sur une décision pontificale! Ses deux messages à Grégoire n'avaient point abouti; Grégoire venait de mourir : il tenterait une démarche auprès de son successeur; peut-être serait-il plus heureux. Et la lettre partit dès les premiers mois, semble-t-il, de l'année 604[1]. Le ton n'en était plus si fier,

1. Hauck (*op. cit.*, I, 257, n. 2), après bien d'autres, voudrait que cette troisième lettre de Colomban, restée à titre anonyme dans les manuscrits, eût été dédiée à Boniface IV, vers 609-610. — Krusch (M. G. H., *loc. cit.*, 8, n. 2) et Gundlach (M. G. H., *Epist.*, III, 164) croient qu'elle fut adressée à Sabinien vers 604, car l'intervalle leur semble trop long entre le concile de 603 et l'année 609 : Colomban, ardent comme il l'était, n'a pas dû attendre aussi longtemps, avant de protester contre un concile où, déclare-t-il, on a fait à son sujet « plus de bruit que de besogne ». — Je me range à leur sentiment et, comme l'abbé de Luxeuil se plaint que le froid l'ait empêché de se rendre lui-même à Rome, j'en conclus que la lettre a dû partir au printemps de 604.

ni les exigences si fortes, ni l'adresse si obséquieuse ; l'ardent champion des mathématiciens de l'Érin ne réclamait plus la condamnation du « schismatique » Victorin ; il ne se targuait plus de l'autorité de saint Jérôme, pour faire craindre au pape le reproche d'hérésie. Tout au plus, alléguait-il un canon du second concile de Constantinople, invoquait-il le souvenir de saint Anicet et de saint Polycarpe ; mais c'était pour solliciter humblement de ne pas être contraint à renoncer aux traditions de ses maîtres. Il était ainsi revenu à ce par quoi il aurait dû commencer : pratiquer, sans prétendre y convertir ses hôtes, voire même le monde chrétien, des usages qu'il avait d'excellents motifs d'aimer et de respecter, mais que tout autre que les Irlandais avait des motifs encore plus excellents de repousser et de proscrire. Si, comme il l'assurait dans cette lettre au pape Sabinien, il avait observé tranquille dans la forêt de Vôge les coutumes de ses anciens, il se fût épargné bien des tribulations et il eût engagé, sans s'être inutilement amoindri, une lutte autrement importante contre les vices et les scandales de la cour de Bourgogne. Mais il croyait avoir raison, et la rigueur de sa logique, l'ardeur de son prosélytisme ne permettaient point à sa conscience de se dérober à ce qu'il considérait comme un devoir.

Fut-il plus heureux cette troisième fois ? Sabi-

nien lui répondit-il? nous l'ignorons; nous savons seulement qu'il continua de suivre le canon d'Anatole, mais que, fidèle à sa promesse, il ne fit plus de propagande. Son attention, d'ailleurs, ne tarda point à être attirée par des désordres beaucoup plus graves : la voix qui jusque-là avait retenti dans les profondeurs du désert, allait s'élever en la présence des rois.

CHAPITRE IV

COLOMBAN ET BRUNEHAUT

En mars 592, à la mort de Gontran, Childebert II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert I et de Brunehaut, avait hérité de la Bourgogne et, quand il tomba trois ans plus tard, emporté prématurément par un mal mystérieux, il laissa ses deux couronnes à ses deux fils, Théodoric ou Thierry II et Théodebert. Les deux princes étaient trop jeunes pour prendre la direction des affaires : Thierry, l'aîné, n'avait point encore dix ans. Brunehaut se chargea de la double régence et, en des circonstances difficiles, en butte à l'hostilité des leudes, elle mit au service de son amour du pouvoir son indomptable énergie et ses rares qualités de gouvernement.

Colomban, du fond de son désert, ne semble point s'être occupé de ces péripéties. La vieille reine, en travaillant pour les intérêts de son ambition personnelle, assurait en même temps la sécurité et affermissait la puissance de ses deux pupilles.

Elle ne négligeait donc point ses devoirs de tutrice et d'aïeule ; sa conduite privée désarmait la critique et sa vaillance au milieu de l'épreuve, son intrépidité au moment du danger étaient plutôt de nature à lui concilier les sympathies d'un homme tel que l'abbé de Luxeuil. L'éducation qu'elle avait donnée à Childebert, lui avait mérité les félicitations de Grégoire le Grand : on était en droit d'espérer qu'elle apporterait la même vigilance à former l'âme de ses petits-fils. Mais, chez cette femme impérieuse, l'âpre désir de la domination parla plus haut que le devoir.

Thierry avait reçu en partage le royaume de Gontran. Soit qu'elle le préférât à son frère, soit qu'elle trouvât en Bourgogne une aristocratie moins turbulente, Brunehaut l'accompagnait plus volontiers. Or, l'âge était venu où les passions s'éveillaient ; lui procurer une épouse de noble lignée eût été le souci d'une vraie chrétienne ; mais alors l'aïeule aurait à s'effacer devant la jeune reine : c'en serait fait de son pouvoir et peut-être un amour jaloux, même une simple aspiration à l'indépendance la condamneraient à la retraite, au silence et à l'oubli. Il valait mieux pour son ambition que son pupille trouvât son plaisir avec des femmes de basse condition : elle n'aurait point à craindre de rivale.

Le prince pourtant goûtait dans l'inquiétude ces

voluptés coupables. Sa foi, par intervalles, réveillait sa conscience et il n'écoutait point avec un cœur tranquille les reproches et les exhortations que lui adressait l'archevêque de Vienne, Didier. Il avait aussi une profonde confiance dans le grand ascète irlandais ; il aimait à le visiter; il se recommandait à ses prières et Colomban de le gourmander avec cette rigueur d'un moine qui savait mal farder la vérité. Que ne renonçait-il à cette erreur des gens de sa race qui supputaient la noblesse au nombre des servantes ? S'il congédiait son gynécée et prenait enfin une épouse légitime, les héritiers de sa dynastie ne sortiraient point, comme cela était à redouter, d'un lieu de prostitution. Le prince ébranlé promettait d'obéir ; mais il comptait sans son aïeule. Un jour, cédant aux réprimandes de saint Didier, il avait fait chercher en Espagne, Ermemberge, la fille du roi Witteric ; mais Brunehaut avait repoussé la fiancée et l'avait renvoyée à son père. Il ne se sentait point de force à engager une lutte inégale et, à peine sorti de Luxeuil, il retombait dans son péché.

La régente poursuivait le métropolitain de Vienne d'une haine inlassable : entre eux, depuis longtemps, le combat se livrait au grand jour. Avec le nouvel adversaire qu'elle rencontrait dans les solitudes de la Vôge — était-ce crainte respectueuse ? ou plutôt simple habileté ? — elle essaya d'une

tactique bien féminine. Un jour qu'elle se trouvait, avec la cour, à la villa de *Brocariacum*[1], on lui annonça l'arrivée du grand patriarche. Aussitôt, elle prit avec elle les enfants que Thierry avait de ses femmes, et elle s'en fut à sa rencontre. S'il étendait la main sur eux pour les bénir — ce dont elle ne doutait point, — il leur conférerait aux yeux de tous une sorte de légitimité et les scrupules de Thierry seraient calmés d'autant. « Qui sont ces enfants ? » demanda Colomban dont la prudence se tenait en garde. « Ce sont les fils du roi, lui répondit la princesse : veuillez les fortifier par votre bénédiction. » Mais, se redressant, l'abbé s'écria : « Jamais, sachez-le, ces enfants ne porteront le sceptre : ne sont-ils point les fils de l'incontinence et du crime ? » La tentative avait échoué. Brunehaut, non moins blessée dans sa fierté que déçue dans son attente, jura de venger l'affront fait à sa personne, comme à la dignité royale.

Sa fureur, tout d'abord, se tourna contre Luxeuil. Elle défendit aux moines de franchir les limites de leur domaine et aux voisins de leur accorder l'hospitalité, ni même toute espèce de secours : n'osant

1. Jonas écrit *Brocariacum*, que Krusch (*loc. cit.*, 87, n. 1) voudrait identifier avec *Bruyères-le-Châtel* (c. d'Arpajon, Seine-et-Oise) : ce lieu semble bien excentrique pour un roi de Bourgogne. — D'autres traduisent par *Bourcheresse*.

point les expulser, elle entreprenait de les bloquer. Pour obtenir la levée de cette mesure vexatoire, Colomban avait une ressource : aller trouver Thierry. Il avait conservé sur lui assez d'influence : il devait réussir, pour peu qu'il apportât de la souplesse. Mais il n'avait rien du diplomate ; il savait plutôt, selon la recommandation de saint Paul, presser à temps et à contre-temps ; reprendre, suppléer, menacer, et il est permis de supposer que ses disciples demeurèrent assez sceptiques sur le succès de ses négociations, quand ils le virent quitter son désert et se rendre à Époisses[1], villa royale où la cour, toujours ambulante sous les Mérovingiens, venait de se transporter.

Il y arriva un soir, au coucher du soleil ; mais soit qu'il respectât l'interdit que Brunehaut avait jeté sur ses moines, soit qu'il désirât frapper plus vivement l'esprit du monarque, il refusa obstinément d'entrer dans le palais. Thierry, informé, jugea prudent de ne point insister : il connaissait son visiteur et sa conscience était assez chargée pour qu'il redoutât de déchaîner la tempête : « Il vaut mieux, dit-il, honorer l'homme de Dieu en lui fournissant ce dont il a besoin, que d'encourager la colère du Très-Haut en offensant ses amis, » et, fidèle quand même aux devoirs de l'hospitalité, il

1. *Époisses*, c. de Semur, Côte-d'Or.

fit préparer un riche et copieux repas et il le lui envoya. Et, comme l'abbé demandait aux messagers ce que signifiait ce somptueux service : « Ce sont, lui répondirent-ils, les mets que t'adresse le roi. » Mais lui qui n'avait point voulu s'asseoir à un foyer où les lois du mariage n'étaient point observées, ne voulut point davantage recevoir cette table royale : « Il est écrit, déclara-t-il, que le Seigneur réprouve les présents des impies. Il ne convient point aux serviteurs de Dieu de souiller leurs lèvres en touchant à des aliments que leur offre un prince qui défend aux serviteurs de Dieu de pénétrer non seulement dans sa demeure, mais encore dans la demeure d'autrui, » et, prenant les plats et les coupes, il les jeta sur le pavé.

C'était, pour une réconciliation, un singulier début et le scandale des courtisans fut extrême ; mais tel était l'ascendant du prophète que Thierry et son aïeule furent grandement effrayés : ils étaient donc bien coupables pour s'attirer un tel mépris ! Ils n'osèrent le soir affronter ses réprimandes ; mais, le lendemain, au matin, ils vinrent tous deux s'humilier devant ce terrible Élie et lui promirent de s'amender.

La promesse pouvait être sincère, au moins de la part du souverain, et Colomban reprit tout calmé le chemin de sa forêt. Il avait obtenu plus et mieux que l'abrogation de l'interdit : il se félici-

tait d'avoir emporté la conversion du prince. Quelle ne fut donc point sa douleur, quand il apprit, peu de temps après, que son pénitent ne s'était point dégagé de ses malheureux liens : les habitudes étaient si tyranniques, la volonté si fragile et Brunehaut trouvait tant son compte dans ces funestes excès ! Mais, au regard d'une logique aussi rigoureuse que la sienne, une telle conduite n'était point de la faiblesse, c'était de la félonie. Indigné et n'écoutant que son zèle, il adressa au coupable une lettre pleine de reproches et, je ne sais en vertu de quelle juridiction, il le menaça de l'excommunication, s'il tardait encore à venir à résipiscence. Nous n'avons plus cette épître ; mais ce que nous savons de l'énergie, de la véhémence, de la dureté même de son auteur, nous permettrait de la reconstituer. L'effet en fut terrible : elle tomba stupéfiante comme la foudre au milieu de la corruption de cette cour et le roi épouvanté se préoccupa sérieusement de régulariser enfin sa situation matrimoniale. C'était par de tels coups que l'Église du Christ formait les barbares, ces grands enfants, à la pratique de l'Évangile.

Brunehaut, irritée de rencontrer toujours cet importun censeur entre son petit-fils et ses calculs ambitieux, résolut de se débarrasser de lui et de décourager ainsi quiconque serait assez téméraire pour suivre la même voie. Thierry éprouvait pour

le saint une vénération profonde, faite d'estime, de crainte et d'affection : elle entreprit de miner sourdement ces dispositions favorables. Elle travailla les leudes et les courtisans ; elle sollicita les évêques — et ce lui fut aisé — et, bientôt, ce ne fut, autour du monarque, qu'un concert de plaintes, de récriminations contre ce moine étranger, à la religion si intransigeante, qui imposait à ses disciples des pratiques aussi singulières, qui interdisait aux laïques — et pourquoi ? — l'entrée de ses abbayes et qui troublait les diocèses gaulois par ses revendications au sujet de l'échéance paschale.

On fit tant et si bien que le roi, cédant enfin à toutes ces instances, se rendit à Luxeuil, mais en maître cette fois et non en pèlerin ou en ami. A l'abbé qui se présentait pour le recevoir, il demanda, obsédé par les assauts qu'il venait de subir, pourquoi, dans ses communautés, on ne se pliait point aux coutumes du pays et pourquoi ses cloîtres n'étaient point, comme tant d'autres, ouverts à tous les chrétiens. Il y avait là comme un reproche de manquer aux lois alors sacrées de l'hospitalité ; Colomban s'en justifia tout d'abord : « Nous tenons, dit-il, des appartements préparés pour héberger dignement les étrangers ; » mais il affirma hautement sa résolution de maintenir la clôture et certes il avait raison, car sans un isolement complet et rigoureux, c'en eût été vite fait, surtout à

cette époque, du recueillement et de l'exacte observation de la règle.

Prévenu comme il l'était, le monarque n'en persista pas moins dans son grief assez mince : « Si vous désirez, déclara-t-il, que je vous continue ma faveur, vous laisserez les laïques entrer dans vos monastères » et, joignant l'action à la parole, il franchit la clôture et pénétra au réfectoire. Dans le feu de la discussion, il n'avait point réfléchi que ce coup de force et d'audace était plutôt de nature à attirer sur lui les plus sévères remontrances de l'indomptable anachorète : « Vous osez violer ce qui jusqu'à ce jour a été soumis à la rigueur de nos règles, s'entendit-il déclarer d'une voix tonnante ; eh bien ! je repousse vos dons et vos subsides ; sachez que votre trône s'écroulera et que vous périrez, vous et votre race ! » Thierry, épouvanté, recula ; mais comme le saint profitait de cet avantage pour lui réitérer tous ses reproches, il se remit de son émotion et, se rappelant peut-être la leçon qu'on lui avait faite, il déclara, d'un ton qu'il essayait de rendre calme : « Vous espérez sans doute que je vous donnerai la couronne du martyre ; non, je ne serai point assez fou pour perpétrer un crime aussi grand. Puisque vous vous obstinez à ne point adopter nos usages, il sera plus équitable de vous renvoyer dans votre patrie. » L'escorte applaudit à cet arrêt d'exil ; l'histoire

impartiale toutefois peut bien regretter que les susceptibilités d'une aïeule impérieuse aient réduit à néant pour son petit-fils des leçons, assurément un peu rudes, mais combien urgentes et combien désintéressées !

Colomban ne s'effraya point de ces menaces : ne s'était-il point arraché lui-même à sa famille, à son Érin ? Il ne songea même point à fléchir le monarque ; tout au contraire, fièrement, il protesta que la violence seule pourrait le séparer de ses fils. Il allait donc se voir poursuivi comme un rebelle et sa résistance de jadis au sujet de la Pâque, son attachement aux traditions irlandaises servaient à ses ennemis à dissimuler le vrai motif de la guerre : son zèle hardi pour la cause sacrée de la morale éternelle et son noble souci de maintenir dans la dynastie royale un sang pur et généreux.

Thierry n'assista point à l'expulsion ; il s'éloigna, laissant la besogne à Bandulf, l'un de ses officiers, et l'abbé fut mené à Besançon, en attendant qu'il fût statué sur le mode et le lieu de la déportation. Il vécut en cette ville dans une demi-liberté, entouré de la vénération générale : la vieille cité des Séquanes était si rapprochée de Luxeuil ! Il évangélisa des prisonniers et même, chose étrange, une série de circonstances où Jonas voit une suite de miracles, lui permit de les délivrer, sans s'attirer de représailles. Bien plus, un dimanche où il se

promenait sur la colline rocheuse qui ferme en isthme la boucle du Doubs, ne se voyant point surveillé, il s'évada et rejoignit ses moines.

Brunehaut, furieuse, dépêcha des soldats, pour reprendre le fugitif. Ils ne purent ou ne voulurent le découvrir ; mais une seconde troupe, choisie avec plus de soin et munie d'instructions plus sévères, le trouva dans son église, occupé à chanter l'office avec ses religieux. A sa vue — il devait être si majestueux dans sa stalle abbatiale! — les mandataires de la reine perdirent leur belle assurance. Saisis de respect et de crainte, ils n'osèrent porter sur le « Prophète » une main sacrilège ; ils le supplièrent d'avoir pitié d'eux, de s'éloigner de son plein gré et de leur épargner une épreuve aussi redoutable. Mais lui, ferme et immuable dans sa résolution, leur répéta que le Seigneur l'avait appelé dans ces lieux pour le servir et que la force seule pourrait l'en faire sortir. Pourtant, devant leurs instances, sa charité s'émut : ils n'étaient que les exécuteurs ; il ne voulut pas qu'ils eussent part à la malédiction et il donna lui-même le signal du départ.

Ce fut une scène déchirante. Ses moines se pressaient contre lui, pleurant et sanglotant : qu'allaient-ils devenir sans leur père vénéré? ce bannissement semblait bien, étant donnée la colère du roi, devoir être sans rappel. Ne viendrait-on point

les arracher à leur tour à cette solitude tant aimée? Et lui, n'ayant d'espoir que dans son Dieu, levait les yeux vers le Ciel : « Éternel Créateur de l'univers, s'écriait-il, prépare à tes enfants la nourriture en son temps! » Il exhortait ses fils à la confiance : non, ce n'était point la dispersion, ni la ruine; leur œuvre subsisterait et la Providence ne permettait cette épreuve que pour répandre sur d'autres terres la famille monastique.

Tous demandaient à le suivre; incapable de faire un choix entre tous ces disciples qu'il chérissait également, il les eût volontiers emmenés tous avec lui, pour aller dans une région moins inhospitalière fonder un second Luxeuil : l'exil ainsi lui eût semblé moins amer. Mais le chef de l'escorte intervint : le roi ne voulait point dépeupler, ni fermer le monastère; il entendait seulement y rétablir la paix, ainsi que dans le pays d'alentour; seuls pourraient l'accompagner, les religieux qui étaient originaires de Bretagne ou d'Irlande.

La séparation s'imposait donc et ce fut alors que l'on put juger de quel amour on s'aimait dans cette famille de frères. Colomban qui paraissait plutôt dur à lui-même et aux autres, Colomban, nous dit Jonas, n'aurait point souffert davantage si on lui avait fait endurer le supplice de l'écartèlement et il n'avait d'autre consolation, d'autre réconfort, que d'offrir cette douleur au Très-Haut, pour qu'il

daignât prendre sous sa paternelle sauvegarde ses fils qu'une rancune cruelle, implacable, le contraignait à quitter. Eustase, malgré tout, le maître de son école, l'un de ses disciples de prédilection, eût voulu s'attacher à ses pas; mais son oncle, Miétius, évêque de Langres, fit bonne garde et lui rendit toute fuite impossible.

Le départ fut si précipité que le banni n'eut point le temps de serrer dans ses bras tous ses moines, même Waldelène qu'il chérissait particulièrement[1]. Chose plus inexplicable, car, en rentrant de Besançon, il devait s'attendre à une expulsion prochaine et définitive, il laissait ses monastères sans organisation stable et, pour ainsi dire, sans chef. Il avait bien désigné, pour le suppléer, le Burgonde Athala, son homme de confiance, et, à la tête de chaque communauté restait un prévôt; mais cet Athala ne semblait point décidé à rester séparé de son maître et, s'il partait, qui assurerait en cette confédération cénobitique l'unité d'observances et de gouvernement? Vraiment, il y avait motifs à se tourmenter pour l'avenir; mais, si Colomban n'était point un administrateur, il était l'homme de la confiance en Dieu. La persécution lui semblait le gage des meilleures bénédictions du Très-Haut, et puis, elle n'aurait qu'un temps,

1. *Epist. IV.* (M. G. H., *Epist.*, III, 167.)

et il ne désespérait point de revoir les verdoyants sommets des Vosges.

Et c'est ainsi qu'il quitta, le cœur brisé, mais non le courage abattu, ces cloîtres qu'il avait créés au prix de tant de labeurs, cette solitude où il avait cru trouver son repos, ce cimetière où dormaient déjà tant de ses religieux : c'étaient vingt ans de travaux et de souvenirs auxquels il disait adieu[1] !

Il était encore dans la forêt, à peine à deux mille pas de Luxeuil, que, suivant une tradition, l'un de ses compagnons, Déicole ou Desle, déjà avancé en âge, fut forcé de s'arrêter : un mal de pied lui rendait tout voyage impossible. Cette infirmité parut à l'abbé une indication de la Providence : il lui permit de rester dans le pays et de s'y chercher un ermitage; il lui interdit seulement de retourner dans son ancien monastère, craignant sans doute que sa qualité d'Irlandais ne lui attirât quelque désagrément de la part de Brunehaut. Desle obéit et, se dirigeant vers le sud, il se bâtit à quelque distance, dans la vallée de l'Oignon, une cabane qui

1. Du récit que fait Jonas des pérégrinations de saint Colomban, il résulte clairement que l'exil de Luxeuil a eu lieu trois ans avant que Clotaire II ait réuni sur sa tête les trois couronnes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, c'est-à-dire trois ans avant l'année 613; donc en 610. — Cette date est généralement admise.

bientôt devint le centre de la grande abbaye de Lure[1].

« Que le Seigneur tout-puissant, pour l'amour duquel tu abandonnas le sol de ta patrie et tu m'obéis en tout fidèlement, nous fasse jouir ensemble de la présence de sa Majesté, » lui avait dit Colomban, en lui donnant sa bénédiction. Cet adieu, si le récit en est authentique, aurait été la première douleur, mais aussi la première semence, sur le chemin de l'exil. Les bannis, pareils à ceux dont parle le Psalmiste[2], allaient, les yeux baignés de larmes, jetant le bon grain, et la moisson plus tard se lèvera luxuriante, que d'autres recueilleront dans la joie.

1. *Vita* (anonyme) *Sancti Deicoli*, dans *Acta SS. O. S. B.*, II, 95 et sq. — Cette vie, relativement récente (xe siècle), est assez peu estimée : c'est ce qui justifie mes restrictions.
2. *Ps.*, CXV, 6.

LIVRE II

COLOMBAN EN EXIL (610-615)

CHAPITRE I

PÉRÉGRINATIONS EN FRANCE.

Cette fois, c'était en Irlande que la rancune de Brunehaut et la colère de Thierry faisaient reconduire leur importun et intraitable censeur. L'escorte, commandée par Ragamonde, le ramena d'abord à Besançon, sans doute pour joindre la voie romaine; puis, de là, par Chalon-sur-Saône, Autun, Avallon, Auxerre, on le dirigea vers l'un des ports de Normandie : depuis les revers de Clotaire II, le fils de Frédégonde, une grande partie de cette province, celle qui était située au sud de la Seine, relevait du royaume de Bourgogne. La petite troupe des proscrits s'avançait, précédée et suivie de gardes, et, partout, sur sa route, elle rencontrait un accueil sympathique : des prêtres, des laïcs, de vaillantes chrétiennes lui apportaient des vivres ou sollicitaient l'honneur de

lui offrir l'hospitalité. Contrairement en effet à nos usages modernes, les condamnés voyageaient à leurs frais et devaient assurer leur subsistance. Les malades, les infirmes, les possédés accouraient, attirés par la réputation du grand thaumaturge, et le noble exilé répondait à leurs supplications avec la même humilité, avec la même vertu surnaturelle que naguère à Luxeuil. Il passait en faisant le bien; il guérissait; il consolait; pauvre et fugitif, il trouvait encore le moyen de secourir les pauvres, s'oubliant, comme toujours lui-même, et comptant, pour l'entretien de ses frères, sur la sollicitude de Celui qui fournit leur pâture aux petits des oiseaux; surtout, il prêchait les lois de la morale chrétienne et de la pénitence.

Parfois, son zèle l'emportait. Ne pouvant se résoudre à rester muet, au souvenir des douloureux scandales dont la cour étalait le spectacle, il se prenait à flétrir tout haut les vices de Thierry II et à répéter les prédictions de ruine qu'il n'avait point ménagées au souverain lui-même. A Auxerre, comme l'on approchait du pays où Clotaire II, dix ans auparavant, avait subi une meurtrière défaite, la conversation vint à tomber, entre Ragamonde et lui, sur le roi de Neustrie. Depuis la mort de sa mère, sa situation avait singulièrement empiré: battu à plusieurs reprises, il s'était vu confiner dans les seuls districts de Rouen, de Beauvais et

d'Amiens et les tentatives que ses anciennes provinces avaient faites, pour secouer le joug bourguignon, n'avaient point réussi. L'officier de Brunehaut ne manqua point de souligner ces conséquences de la triste politique de Frédégonde et Clotaire, selon lui, n'était pas encore au terme de ses infortunes : « Souviens-toi de ceci, Ragamonde, repartit Colomban : ce Clotaire que vous méprisez aujourd'hui, dans trois ans, vous l'aurez pour maître ! »

Ce fut sans doute en entendant un propos analogue ou une critique sévère contre les plaisirs de son roi, que, transporté de colère, un palefrenier de Thierry, saisit une lance et se précipita sur ce captif audacieux; mais Dieu veillait. Surpris d'un mal soudain que Jonas dit avoir été la possession, l'agresseur roula foudroyé aux pieds du saint et lui, fidèle disciple du Maître, le veilla ce jour-là, puis la nuit suivante, et ses prières lui obtinrent enfin la guérison.

Le passage de ces moines, à la tête si extraordinairement rasée, les discours et les miracles de leur chef, son évidente sainteté, ses abondantes aumônes étaient de nature à produire une émotion considérable : c'était plus que de la curiosité, de la sympathie, voire même de la vénération. On avait beau représenter ces Irlandais comme des rebelles, des perturbateurs, le bon sens populaire

ne se laissait point égarer et, seule, la crainte de représailles empêchait les murmures d'éclater. Tant qu'on cheminait sur les terres de Bourgogne, on n'avait point à craindre de soulèvement : la vieille reine était trop redoutée et sa police, trop attentive ; mais, ne serait-il point téméraire de mener à travers des provinces récemment enlevées au roi de Neustrie, cet homme indomptable que nulle considération ne pouvait réduire au silence? Ses prédictions sur le règne prochain de Clotaire ne raviveraient-elles point une effervescence que l'on avait déjà trop de peine à contenir? Thierry et Brunehaut semblent avoir eu cette pensée : on leur avait sans doute rapporté la réponse faite à Ragamonde. Ils modifièrent donc l'itinéraire : d'Auxerre, au lieu de continuer vers Sens et la vallée de la Seine, le convoi reçut l'ordre de se replier sur Nevers. Là, on embarquerait les exilés ; on descendrait la Loire avec eux jusqu'à Nantes et l'on éviterait soigneusement tout contact avec les populations riveraines : ne pouvant faire taire le prophète[1], on l'isolait.

La raideur et la grossièreté de l'escorte s'accrurent naturellement avec la rigueur de la consigne.

1. Ce coude par Auxerre, alors qu'il y avait une route menant directement d'Autun à Nevers par Decise, ne me semble explicable que par un contre-ordre. — D'où mon hypothèse.

A Nevers, comme l'un des cénobites, nommé Lua, avait quelque peine à monter sur le bateau, un soldat, prenant une rame, lui asséna plusieurs coups. Mais Colomban était là, pour faire respecter la vertu persécutée : avec cet accent inspiré et véhément qui rendait son éloquence si redoutable, il lança contre l'insulteur cette virulente apostrophe : « Pourquoi, cruel, augmenter mon chagrin? Pour votre ruine, le mal accompli n'est donc point suffisant? Pourquoi cette dureté envers un homme paisible? Pourquoi frapper les membres souffrants du Sauveur? Pourquoi cette colère, en réponse à tant de mansuétude ? Sache donc que tu recevras le châtiment de ta faute, ici même où, dans ta fureur, tu as porté la main sur un serviteur du Christ. » Ne dirait-on point Élie, en face des satellites de Jézabel? Les gardes durent sans doute avoir désormais plus d'égards pour ce moine si énergique et si fier et pour ses compagnons : quels sentiments auraient-ils éprouvés, s'il leur eût été donné de voir cette prédiction de point en point réalisée ?

Mais le ressentiment royal les surveillait dans cette pérégrination et leur eût rendu toute condescendance impossible. A Orléans, les ordres les avaient précédés si rigoureux que personne, sauf deux étrangers, un Syrien aveugle et son épouse, n'osa fournir des vivres à la pieuse caravane, cam-

pée et séquestrée sur le rivage; plusieurs délivrances de possédés et la guérison soudaine du Syrien compatissant ne purent même effacer l'impression de terreur qu'avaient produite les impérieuses défenses de Thierry et de son aïeule.

Tours, où l'on fut bientôt après, ne dépendait point du royaume de Bourgogne, mais de la couronne d'Austrasie; aussi, la consigne put-elle se relâcher un peu. La première idée du chef de l'escorte avait été pourtant de ne point atterrir; en vain, les bannis lui avaient-ils exprimé l'ardent souhait de vénérer la châsse de saint Martin : leurs instances étaient demeurées inutiles. Le Ciel heureusement se montra moins inexorable : un accident providentiel contraignit à faire escale et Colomban eut la consolation de passer la nuit en oraison dans la basilique. Que fut cette veillée sainte? Dieu le sait; mais, entre la vie de ces deux fondateurs de monastères, il se rencontrait des affinités si étroites! Martin n'avait-il point cherché dans un cloître le plein épanouissement de la vie chrétienne? N'avait-il point forcé par sa noble indépendance le respect et l'admiration des princes? lutté sans trêve, ni merci, pour l'intégrité de la foi et de la morale du Christ, et payé de l'injure et de l'exil un zèle infatigable pour le maintien et l'extension du royaume de Dieu? et l'un des sanctuaires, à lui consacrés, ne dominait-il point le cher vallon

d'Annegray ? De cette longue et fervente méditation, l'abbé de Luxeuil dut se relever plus fort, plus résolu, s'il était possible, à poursuivre le bon combat : lui, non plus, ne repousserait point le travail et, s'il tombait, ce ne serait point de découragement.

Les leçons qu'il demanda au grand thaumaturge ne furent pas néanmoins des leçons de mansuétude : tel n'était point son caractère. Obsédé qu'il restait par le souvenir de tout ce qu'il avait condamné à Époisses et à Broccariacum, il entendait bien harceler ses persécuteurs des éclats de sa voix vengeresse. Peut-être, arriverait-il encore à les amener au repentir ; du moins, il jetterait dans les âmes, autour de lui, un effroi salutaire et il déchargerait l'amertume de son cœur. Invité, le lendemain, à la table de l'évêque Léoparius, comme ce prélat s'inquiétait du motif de son bannissement : « C'est ce chien de Thierry, répondit-il rudement, qui m'a séparé de mes frères. » L'un des convives, Chrodoald, qui avait épousé une tante de Théodebert, mais demeurait le sujet du roi de Bourgogne, fut scandalisé du ton de cette réplique. N'osant toutefois le contredire, de peur de s'attirer quelque foudroyante apostrophe, il lui cita doucement le proverbe : « Ne vaut-il pas mieux boire du lait que de l'absinthe ? » Alors, le saint, se tournant vers lui : « Je vois que tu veux demeurer fidèle à ton

roi. Eh bien ! je ne puis espérer meilleur messager. Va donc et déclare-lui que, avant trois ans, lui et ses enfants auront disparu et que la colère du Seigneur aura extirpé sa famille jusque dans ses racines les plus profondes. » Et, sur cette question que lui posait son auditeur atterré : « Pourquoi donc, ô homme de Dieu, prononcez-vous de tels propos ? » il reprit de son air inspiré : « C'est que je ne puis taire ce que le Seigneur m'a confié ! »

C'était la troisième fois, à notre connaissance, qu'il prédisait la ruine de cette maison édifiée sur le crime ; mais Thierry, s'il en fut informé, dut sinon se tranquilliser— il estimait et redoutait trop pour cela son inlassable censeur — du moins prendre patience : le moment arrivait où les flots de la mer empêcheraient les échos de cette voix troublante d'arriver jusqu'à lui. Le convoi, en effet, approchait de Nantes et, selon ses prescriptions, le comte Theudoald et l'évêque Sophrone s'occupaient de trouver un capitaine de bateau qui consentît à transporter dans leur île les religieux exilés.

En attendant que cette occasion se rencontrât, Colomban et ses compagnons furent installés dans une maison de la ville ; ils y continuèrent leur vie cénobitique qu'ils n'avaient point interrompue dans leur cloître flottant. Ils jouissaient d'une certaine liberté et l'abbé en profitait pour reprendre son ministère de miséricorde envers les malheu-

reux et les deshérités : comme dans la solitude de la Vôge ou sur les chemins de la Bourgogne, il guérissait, consolait, exhortait, et les indigents étaient ses préférés : il leur donnait de sa pauvreté, et ne se réservait pas le nécessaire. Un jour, un miséreux vint heurter à sa porte, demandant l'aumône. « Va, et porte-lui de quoi manger, dit-il à celui de ses moines qui remplissait les fonctions de cellerier. — Mais, il ne nous reste qu'un peu de farine, une mesure tout au plus. — C'est bien! porte-lui le tout et ne te préoccupe point du lendemain.» Le frère obéit, comptant sans aucun doute voir se renouveler certaines scènes dont il avait pu jadis être le témoin; mais, durant trois jours, ce fut un jeûne forcé : on n'avait, dit naïvement Jonas, pour soutenir son corps que la foi et l'espérance. Or, l'espérance ne fut point vaine. Une dame, appelée Procula, ayant appris cette détresse, leur envoya cent mesures de vin, deux cents de froment et cent d'orge préparée pour faire la cervoise : ils étaient abondamment ravitaillés, et ce fut d'un cœur débordant de reconnaissance envers le Seigneur et la généreuse matrone, qu'ils prièrent le Très-Haut de ne point laisser un tel bienfait sans récompense. « O l'admirable bonté du Créateur! écrit à ce propos le biographe ; elle nous laisse souffrir la faim, pour nous faire mieux apprécier ses largesses ; elle permet l'épreuve, pour exciter davantage notre

confiance et notre gratitude ». Telles durent être les réflexions que Colomban fit à ses compagnons : une fois de plus, il pouvait leur montrer que celui-là ne sera point délaissé, qui s'abandonne à la sainte et adorable Providence.

Mais, dans cette longue et douloureuse attente du bateau qui devait l'arracher à sa patrie d'adoption, sa pensée constamment se reportait vers ses monastères : que faisait-on là-bas? le découragement n'avait-il point gagné ses disciples? l'homme ennemi n'avait-il point envenimé les dissentiments, accentué les divisions? A ces enfants qui demeuraient sans père, il se sentait pressé d'écrire ses recommandations; il n'avait pu jusqu'ici réaliser son désir, empêché qu'il était par les ennuis du voyage; mais, à Nantes, où il se trouvait de loisir, il se donna la consolation de laisser parler son cœur[1]. Ce fut une longue effusion, aussi longue que le parchemin le permit, toute pénétrée de tendresse pour ses fils « très chéris, très aimés », toute empreinte de résignation à la volonté divine : pas une plainte, pas une récrimination, pas un mot de blâme à l'endroit de ses persécuteurs. Vraiment, on connaîtrait mal l'austère et rude contradicteur de Brunehaut, si l'on négligeait l'étude de cette épître. Elle échappe à l'analyse; son auteur lui-même en

1. *Epist.* IV.

convient : « L'amour n'a point d'ordre : aussi, ma lettre est-elle confuse, » écrit-il, comme pour s'excuser; mais, du désordre de cet épanchement, ressortent, d'autant plus évidents qu'ils ne songent point à s'afficher, le grand esprit de foi, l'humilité profonde, la sollicitude paternelle, affectueuse, vigilante, toutes ces vertus cachées que son attitude plutôt théâtrale en des circonstances fameuses nous porterait peut-être à ne point remarquer; le « prophète » s'y révèle un homme, avec les défaillances de notre commune nature, et il n'en devient que plus attachant; ainsi, peu à peu, à mesure que nous le pratiquons davantage, les heurts, les contrastes qui, de prime abord, semblent caractériser sa personnalité puissante, se fondent en un type, énergique sans doute, mais bien humain, de serviteur de Dieu qui, suivant ce que lui dicte son devoir, se redresse ou s'efface, s'opiniâtre ou confesse ses torts, se fait terrible ou affectueux, impitoyable ou compatissant.

Sa première parole est une parole de paix : « La paix soit avec vous! » n'est-ce pas le souhait que le Sauveur ressuscité adressait à ses disciples? mais cette paix, pour le vaillant athlète, n'est point le nonchaloir qui s'endort dans une fallacieuse sécurité : non, la vie est un combat où ne se disputent point des choses périssables, mais bien le royaume des Cieux. Certes, la présente épreuve est redou-

table, et telle est son affection pour ses disciples, son intérêt pour sa famille monastique, qu'il ne peut s'empêcher de trembler : si elle allait devenir funeste à l'un ou à l'autre d'entre eux ! si elle devait aboutir à la ruine de ses cloîtres tant aimés! « Et pourtant, déclare-t-il en une page éloquente, ce qui nous arrive, n'a rien de bien nouveau : n'est-ce pas ce que nous prêchons tous les jours? N'y a-t-il pas eu autrefois un philosophe plus sage que les autres, qui fut jeté en prison pour avoir, contre l'avis de tous, soutenu l'unité de Dieu? Les Évangiles, du reste, nous fournissent tout ce qu'il faut pour nous encourager; ils n'ont guère été écrits que pour cela : pour enseigner aux fidèles de Jésus crucifié à le suivre en portant leur croix. Nos périls sont nombreux; la guerre qui nous menace, est flagrante et l'ennemi, redoutable; mais la récompense est glorieuse et la liberté de notre choix, manifeste. » Et, s'animant à cette pensée, il ajoute, plein d'enthousiasme : « Sans adversaires, point de lutte; sans lutte, point de couronne. Là où il y a lutte, il y a courage, vigilance, ferveur, patience, fidélité, sagesse, fermeté, prudence; en dehors de la lutte, il n'y a que misère et désastre. Sans lutte donc, point de couronne, et sans liberté, point de dignité ! » Ne reconnaissons-nous point Colomban? tel un général haranguant ses soldats!

Mais, pour cette lutte où se trouvent engagés des

intérêts éternels, il faut s'armer de patience, ne point se fier aux seules forces de l'homme et surtout demeurer unis. Ce qui inquiétait en effet davantage le noble exilé, c'étaient les tiraillements qu'il avait vus se produire chez ses religieux, et sur la question paschale, et même sur les rigueurs de la règle. Tant qu'il avait été là, sur la brèche, il les avait contenus; mais ne se renouvelaient-ils point à cette heure, au risque évident de préparer la ruine? « Veillez, suppliait-il ses enfants, veillez à n'avoir qu'un cœur, qu'une âme.... Si vous n'étiez point unanimes de sentiments et de volonté, pourquoi mener la vie commune? autant vaudrait vous séparer! » C'était la logique même; mais ce lien de l'unité, seul un chef était capable de le serrer, et il appert de cette lettre même, sans que pourtant il en convienne, qu'à ce chef il n'avait point conféré un pouvoir assez stable, assez définitif. Athala, cet autre lui-même, qu'il avait désigné, dans la précipitation du départ, il ne savait s'il resterait à Luxeuil ou s'il ne viendrait pas le rejoindre, et, tout impérieux qu'il fût d'ordinaire, il n'osait prendre sur lui de lui intimer l'ordre, au nom de la sainte obéissance, de rester au poste difficile où sa confiance l'avait appelé. Il lui prévoyait même un successeur, Waldelène; mais, ignorant encore si ce dernier accepterait ou serait accepté, il laissait la communauté décider en dernier ressort.

Toutes ces incertitudes lui causaient de cruelles angoisses. A cet Élisée, quel il fût, il eût voulu léguer le manteau de son autorité ; du moins, lui prodiguait-il les conseils de son expérience. Avant tout, ce qu'il lui recommandait, c'était de garder la paix : la paix dans ses cloîtres par une direction ferme, raisonnable, appropriée au caractère et aux besoins de chacun, et, s'il le fallait, par des expulsions : « En vain, écrivait-il, vous formeriez un corps, si vous ne vous attachiez à former un seul cœur ; » mais aussi, la paix au dehors, par le silence et la circonspection.

Ces dispositions pacifiques étonnent tout d'abord de la part d'un apôtre, à l'ardeur aussi téméraire ; mais ses disciples avaient-ils le même tempérament de lutteur ? et des complications menaçaient de se nouer inextricables : l'affaire de Pâques restait en suspens et la défiance des prélats gaulois, le ressentiment de la cour burgonde entouraient Luxeuil d'un cercle de suspicion et de mauvais vouloir : que deviendraient ses fondations ? ses chères traditions irlandaises ? Seul, peut-être, un excès de prudence arriverait à les sauver. D'ailleurs, il en était revenu des vastes et nobles ambitions : quel profit avait-il remporté, en se dressant contre l'erreur et la corruption ? Il avait trop espéré des hommes : « Je suis à terre, déclarait-il, parce que j'ai voulu être utile à tous ; j'ai cru en tout le monde, et

je fus insensé. A vous d'être moins imprudents. ».

N'est-ce point là, je ne dirai point le découragement, car il ne le connaissait point, mais la lassitude, l'écœurement, la désillusion du passé et l'anxiété du lendemain. Sa vie subitement se trouvait brisée : ce n'est point passé soixante ans que l'on se refait une existence. A quoi s'employerait-il sur la terre étrangère; car l'Irlande, il le sentait bien, ne lui serait plus une patrie ? « Je suis dans l'incertitude de ce que je dois faire, mandait-il à ses fils : j'avais d'abord songé à prêcher l'Évangile à des nations — lesquelles ? il ne le dit pas ; le savait-il lui-même ? — mais ce qu'on m'a rapporté de leur torpeur m'en a presque enlevé le courage. » Et, tandis qu'il narrait ainsi les tourments de son âme d'apôtre, les larmes tombaient de ses yeux, inondant sa lettre. Vainement, ils les refoulait : « Je voulais sécher des pleurs, soupirait-il, et voici que je les provoque ; » vainement, il se les reprochait comme une faiblesse : « Est-il d'un soldat valeureux de verser des larmes sur le champ de bataille ? » son émotion l'emportait : il avait tant souffert, il souffrait tant de se voir si cruellement arraché à ses monastères bien-aimés !

Mais, ce tribut payé à la nature, le vaillant cœur se ressaisit. Au moment même où il se gourmandait de ses pleurs, on vint lui annoncer que le navire était prêt, qui devait l'emporter, lui et ses moines.

Il pouvait fuir : il ne l'ignorait point et même ses gardes, soudainement retournés, paraissaient disposés à favoriser son évasion ; mais il préféra ne point renoncer à son complet abandon aux volontés divines : n'était-ce point le parti le plus sûr et le plus chrétien ? Et, comme il prévoyait que nombre de ses fils tiendraient à le rejoindre, il les conjurait de ne point céder à un simple mouvement d'affection pour sa personne ; il n'avait point la force, tant il les aimait, de leur imposer de demeurer dans leur forêt de la Vôge et d'assurer ainsi l'avenir de Luxeuil ; mais on sentait qu'il le désirait, qu'il le souhaitait, et ce fut en faveur de ceux qui ne délaisseraient point sa chère abbaye qu'il termina par cette bénédiction toute patriarchale : « Si le lieu a pour vous des charmes et si le Seigneur y travaille avec vous, croissez-y en mille et mille générations ! »

La nef en partance était un vaisseau marchand qui faisait le trafic entre la Gaule et les îles de la Bretagne. On y chargea son bagage ; on y fit monter ses compagnons : quant à lui, je ne sais pour quel motif, il obtint de descendre le fleuve en barque jusqu'à la pleine mer. Le gros navire appareilla par un vent favorable et il voguait paisiblement, quand un coup violent de mascaret le jeta sur un bas-fond : durant trois jours, on s'ingénia à le remettre à flot et le patron désespéré, s'imaginant

que ces moines irlandais attiraient sur lui la vengeance divine, déclara qu'il ne voulait plus les transporter et il les débarqua, eux et leurs bagages.

N'était-ce point une indication du Ciel ? Colomban le crut volontiers. Non, il ne paraissait point dans les voies de la Providence qu'il repassât l'Océan. Puisque ses geôliers semblaient envisager sans inquiétude la possibilité de sa fuite, pourquoi ne profiterait-il point de leur complaisance ? Il savait, du reste, car le bruit en était arrivé jusqu'à Nantes, que l'attention de Brunehaut était appelée ailleurs: l'animosité latente depuis plusieurs années entre les fils de Childebert venait d'entrer dans une crise aiguë. Théodebert avait envahi l'Alsace, alors soumise à la Bourgogne: entre les deux frères, la guerre était imminente. Les circonstances se présentaient donc propices : ainsi préoccupés, la vieille reine et Thierry ne songeaient sans doute plus à leurs victimes qu'ils avaient tout lieu de croire en mer pour leur pays lointain ou, peut-être, ce qui expliquerait mieux le revirement surprenant opéré chez les gardes, avaient-ils donné des instructions secrètes pour qu'on les laissât échapper, désireux de ne point s'attirer le courroux du Très-Haut, en poursuivant plus longtemps ses serviteurs.

Quoi qu'il en soit, quelques semaines plus tard, Colomban parut à la cour de Clotaire II. Soit qu'il

eût appris les prédictions que l'homme de Dieu avaient prononcées sur son triomphe prochain, soit qu'il partageât simplement la vénération générale, le roi de Neustrie lui fit un accueil empressé, le supplia de se fixer dans ses États et lui offrit des terres pour y fonder des abbayes Mais, depuis qu'il avait recouvré sa liberté, l'ascète irlandais avait senti se réveiller en lui l'humeur aventurière des gens de sa race. Pour l'instant, il ne songeait plus à s'établir; il rêvait de passer les Alpes et d'accomplir enfin ce pèlerinage de Rome que tant d'obstacles jusqu'alors lui avaient interdit : tout ce qu'il demanda, ce fut une escorte qui le menât auprès du roi d'Austrasie. Il semble toutefois avoir laissé dans l'Ouest Potentien, qui bâtit un monastère à Coutances[1]. Et, en apôtre zélé qu'il restait, il se serait reproché comme une lâcheté, voire même comme une ingratitude, de ne point signaler à son hôte ce qui lui semblait répréhensible dans sa conduite, comme dans sa maison, et tel était son ascendant auprès de ces despotes mérovingiens que le prince, loin de s'irriter de tant de hardiesse, écouta humblement ses réprimandes et lui promit de s'amender.

1. Jonas (*op. cit.*, I, 21) mentionne Potentien parmi les compagnons de l'exil et dit qu'il fonda un monastère à Coutances; mais quand? il est vraisemblable que c'est à son passage en Neustrie.

Il n'avait point encore quitté la cour de Neustrie quand, presque simultanément, arrivèrent des ambassadeurs de Théodebert et de Thierry : avant d'engager les hostilités, chacun des deux adversaires souhaitait de se ménager l'appui de Clotaire II. Le roi, fort perplexe, lui demanda conseil : « Restez neutre, lui répondit-il : avant trois ans, vous posséderez l'une et l'autre couronne. »

S'il eût seulement cédé à la rancune ou aux calculs de la sagesse humaine, il n'eût point manqué de préconiser l'alliance avec Théodebert : il voulait obtenir de ce monarque libre passage, escorte et moyens de transport, peut-être aussi quelque domaine pour y fixer de ses religieux, et il lui eût semblé doux d'agiter un bras vengeur, de susciter à Brunehaut de redoutables complications; mais de telles pensées ne sollicitaient point son âme : il allait droit son chemin et laissait agir la Providence.

Et la Providence guidait ses pas ; elle lui procurait des protecteurs dévoués et puissants ; elle lui ramenait ses disciples les plus chers qui n'avaient pu vivre séparés de lui dans leur monastère désolé. Et c'est ainsi que Chagnoald, l'un d'entre eux, le conduisit chez son père. Hagnéric était fils d'un leude bourguignon que Gondebaud avait chargé d'accompagner Clotilde, la fiancée de Clovis; il habitait aux portes de Meaux, dans la villa de Pipi-

misium[1], et sa prudence, comme ses mérites, lui valaient auprès du roi d'Austrasie une influence considérable. Il reçut le noble voyageur avec une joyeuse déférence : il n'était point sans avoir entendu parler de ses vertus, de ses travaux, de ses luttes et de ses épreuves ; peut-être même l'avait-il connu personnellement, s'il avait accompagné Chagnoald à Luxeuil. De concert avec sa pieuse épouse Léodegonde, il le retint plusieurs semaines ; il mit à sa disposition le crédit dont il jouissait, et il se fit fort de lui obtenir de Théodebert tout ce qu'il pourrait souhaiter. Ce fut pour Colomban la première halte reposante dans cette douloureuse pérégrination : il se voyait à un foyer si chrétien et il pouvait à loisir s'entretenir de ses œuvres, confier ses regrets, ses chagrins, ses espérances et ses projets. Et, dans ces longues et saintes causeries où l'invitait une respectueuse sympathie, il était surtout frappé de la religieuse attention que lui prêtait l'une des jeunes filles du leude Hagnéric : elle s'appelait Fara et avait environ treize ans ; mais, sur ce front encore si jeune, à son regard pénétrant, s'épanouissait déjà l'auréole de la virginité monastique. Aussi, lorsqu'il prit congé de cette famille

1. Les érudits sont partagés sur l'identification de *Pipimisium* ou *Pipimisiacum*. Ce qu'il y a de certain, Jonas le dit (*op. cit.*, II, 7), c'est que cette villa était à deux milles de Meaux.

amie et que, selon la touchante coutume, il étendit les mains pour attirer sur tous les faveurs divines, il marqua sa jeune auditrice d'une bénédiction toute spéciale. Cette bénédiction ne devait point tarder à porter ses fruits : quatre ans ne s'étaient point écoulés que Fara déclinait toute proposition de mariage, résistait aux instances de ses parents et prenait le voile des mains de son évêque, Gondoald. Plus tard, dans une plaine de la Brie, elle fonda l'abbaye d'Évoriacum, communauté double de religieux et de religieuses, qu'elle soumit à la règle austère du grand anachorète et qui, de son patronage, prit bientôt le nom de Faremoutiers[1]. Son frère, le moine Chagnoald, en fut le prieur, en attendant qu'il fût évêque de Laon, et Faron, un autre de ses frères, monta sur le siège épiscopal de Meaux.

De Pipimisium, Colomban, conduit sans doute par son hôte, gravit le plateau alors boisé qui forme la rive droite du Grand-Morin, redescendit dans la vallée de la Marne et s'arrêta chez un autre Burgonde, Autharius, également leude du roi d'Austrasie. Si restreint que semble avoir été son séjour dans cette villa d'Ultiacum[2], il ne laissa point

1. *Evoriacas* ou *Evoriacum*, Faremoutiers, c. de Rozoy, Seine-et-Marne.

2. *Ultiacum*, Ussy-sur-Marne, c. de La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne.

de remarquer la piété des trois fils, Adon, Dadon, et Radon, dont l'aîné pouvait avoir dix ans, et surtout leur intelligence précoce des choses divines ; il s'éprit pour eux d'une tendre affection et il leur réserva ses meilleures bénédictions. Là, non plus, ces bénédictions ne demeurèrent point vaines : Adon bâtit l'abbaye de Jouarre[1] et, d'accord avec ses frères, Dadon, plus connu sous le nom d'Audoenus, en français Ouen, érigea le monastère de Rebais[2], avant qu'il fût élu évêque de Rouen. Ces deux cloîtres reçurent, du moins en partie, les constitutions de Luxeuil. L'exil, comme le saint l'avait fait espérer dans la scène des adieux, servait donc à propager la vie monastique ; la Providence n'avait secoué la tige que pour en faire tomber les graines, les disperser au loin et les voir germer dans des terrains fertiles.

1. *Jouarre*, c. de La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne.
2. *Rebais*, arr. de Coulommiers, Seine-et-Marne. — Sur *Saint Colomban et la fondation des monastères irlandais en Brie*, lire l'article de M. Bonnet-Maury, dans la *Revue historique*, 1903.

CHAPITRE II

PÉRÉGRINATIONS EN TERRES ALLEMANDES ET SÉJOUR A BRÉGENZ

A la cour de Théodebert, les bannis eurent la joie de rencontrer de leurs frères qui avaient fui la Vôge et étaient venus demander au rival de Thierry asile et protection. Leur troupe allait ainsi se grossissant, à mesure que se poursuivait le voyage : successivement, étaient arrivés Chagnoald, Ursicin, Sigisbert, et Athala qui n'avait pu résister au désir de rejoindre son maître, et Eustase qui s'était enfin dérobé à la surveillance de son oncle, l'évêque Miétius, et bien d'autres encore. Que ce mouvement continuât et bientôt Luxeuil ne serait plus à Luxeuil ; il se retrouverait tout entier autour de son abbé : c'était dans la logique des choses. Trop imprévue, trop radicale avait été la crise, et la personnalité du patriarche avait trop longtemps absorbé l'initiative et le gouvernement.

Or, Colomban ne voulait point la ruine de ses monastères : n'avait-il pas béni d'une affection

toute spéciale ceux de ses fils qui goûteraient encore quelque joie à servir le Seigneur sans lui dans ces retraites tant aimées? il ne désespérait pas d'y reprendre un jour le bâton pastoral : « Si je suis jeté, comme Jonas, à la mer, avait-il écrit de Nantes à ses religieux, priez pour qu'une barque me ramène heureusement à la terre de mes vœux! » Cette considération n'avait pas été sans influence sur le refus qu'il crut devoir faire des offres de Clotaire II : une fondation en Neustrie lui eût semblé funeste à ses abbayes bourguignonnes : quelle tentation ç'eût été pour ses disciples d'échapper aux défiances des prélats burgondes, aux persécutions et aux rancunes de Brunehaut!

Mais qu'allait-il faire de ces moines dont le nombre augmentait chaque jour? Les renvoyer dans leurs cloîtres? il n'y pouvait songer. Il n'était point dans ses idées de les traîner après lui, à l'exemple de plusieurs de ses contemporains, comme un monastère ambulant : c'était fort dangereux pour la discipline et pour l'esprit religieux. Le mieux était d'obtenir de la générosité royale, mais dans une contrée lointaine, une terre qui fût propice à un établissement : la distance déconcerterait toute velléité d'émigration; Luxeuil cesserait de se dépeupler et, là-bas, dans un pays neuf, les exilés pourraient tout ensemble, et selon leurs méthodes, travailler à leur sanctification person-

nelle et s'employer à la conversion des peuples du voisinage.

Tout cela pourtant n'était qu'un projet assez vague; car, depuis le moment où il s'était vu brusquement arracher au lieu de son repos, l'exilé n'avait pu dégager encore l'orientation nouvelle de son existence : il hésitait, ne sachant où se prendre, et, sous son abandon résigné à la volonté du Très-Haut, subsistait tenace un profond désenchantement : il était homme, et à quel homme ne paraît-il point dur de se refaire une vie dans les années de sa vieillesse? Le roi d'Austrasie, auquel il s'ouvrit de ses desseins, s'y montra très favorable : les domaines ne manquaient point dans ses vastes États qui conviendraient parfaitement à une installation claustrale, et les tribus demeuraient nombreuses, surtout à l'Est, dans les régions montagneuses occupées par les Suèves et les Boïens, qu'il était urgent d'amener à la vraie foi ou de former à une pratique plus chrétienne des lois de l'Évangile. Il lui laissa donc toute latitude et il promit de lui octroyer les terres fiscales qu'il lui désignerait : « Si ta parole est sincère, lui répondit Colomban, je veux bien chercher un poste dans ton royaume, m'y arrêter quelque peu et tenter d'y répandre la bonne semence. » Il n'avait point, en effet, renoncé à son désir de visiter l'Italie, de gagner Rome, d'entretenir le souverain pontife : pour lui, sans qu'il se

l'avouât peut-être, ce séjour en Austrasie ne serait qu'une étape.

Au lieu donc de s'enfoncer vers l'Est, il remonta la vallée du Rhin : c'était ainsi se rapprocher des Alpes et supprimer d'autant les distances. Il entrait dès lors en pays inconnu : il put s'en convaincre dès Mayence. Le voyage durait déjà depuis plusieurs jours et les provisions apportées de la cour de Théodebert étaient singulièrement réduites. Les gens que le roi lui avait donnés comme escorte, se firent fort d'obtenir chez des amis de quoi ravitailler la caravane ; mais ils revinrent désappointés : personne n'avait consenti à fournir bénévolement des vivres à ces moines étrangers. « Rassurez-vous, leur dit l'abbé, j'ai ici un hôte : avec lui, je serai plus heureux. » Et, comme ils s'étonnaient qu'il eût des relations dans une cité si lointaine, où il arrivait pour la première fois, il s'en fut à l'église et, se prosternant au pied de l'autel, il supplia le divin Pourvoyeur. Et, voilà que pendant sa prière l'évêque de cette métropole, Lésio, survint; il s'approcha de lui et lui demanda qui il était, ce qu'il sollicitait de Dieu avec tant de ferveur et, sur sa réponse, il lui ouvrit ses greniers. Et, plus tard, il se félicitait hautement d'avoir cédé à une inspiration soudaine qui l'avait attiré au saint lieu : il n'aurait point eu la consolation de voir et d'obliger le grand anachorète.

Chemin faisant, aux environs de Bâle, Ursicin, s'il faut en croire une antique tradition, se détacha de la troupe et, pénétrant dans les montagnes du Jura, il se bâtit un ermitage, sur les bords du Doubs, en une gorge pittoresque et sauvage, au pied du Mont-Terrible : ce fut l'origine de l'abbaye et de la ville de Saint-Ursanne[1].

Je ne sais sur quelle indication, arrivé au confluent de l'Aar, Colomban abandonna le Rhin et remonta la Limmat, puis le lac de Zurich. A la tête de cette vaste et gracieuse nappe, un monticule lui plut; entouré d'un large cirque de vertes montagnes, ombragé de forêts, baigné de fraîches rivières et mirant dans le cristal des flots la tache sombre des sapins, ce coin dut lui rappeler son Irlande. Tout à l'entour, les peuples étaient chrétiens; mais ils n'avaient point renoncé aux superstitions de leurs ancêtres; çà et là, se dressaient des temples et des idoles : il y aurait donc en cet endroit une belle et riche besogne[2].

On mit pied à terre; on se dressa, en ce lieu

1. *Saint-Ursanne* (en all. *Sanct-Ursitz*), canton de Berne, Suisse. — Le tombeau de saint Ursicin fut visité par saint Wandrille, qui séjourna quelque temps dans le monastère qui s'était formé à l'entour (Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, II, 491, n. 1, d'après *Series episcop. Basileens*).

2. Ce détail et plusieurs autres du même chapitre ont été fournis par les *Vita Sancti Galli* de Wettinus et de Walafride Strabon (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 229 et sq.).

de Tuggen[1], un campement provisoire et, sans retard — la charité ne connaît point de délai — on s'employa à son œuvre d'apostolat. Emporté par son zèle, Gall, un Irlandais à l'âme impétueuse, unit l'action à la parole : il saisit les statues des dieux et les jeta au lac; puis, une torche à la main, il livra aux flammes des temples vénérés. C'était aller trop vite : la colère des habitants fut extrême; l'audacieux faillit rejoindre au fond des ondes les idoles qu'il y avait précipitées; devant une hostilité qui s'affirmait croissante, on dut se convaincre que tous les efforts seraient inutiles et songer à passer ailleurs. Mais ce départ, l'abbé de Luxeuil ne l'opéra point dans le secret : irrité d'une résistance que son âme droite ne parvenait point à comprendre et s'imaginant volontiers qu'un éclat jetterait le trouble et le remords dans les consciences, il se souvint d'un conseil du Sauveur. « Si une ville se refuse à vous recevoir et à vous entendre, avait dit le Maître à ses disciples[2], sortez et secouez la poussière de vos sandales. » Il maudit ce peuple obstiné et s'en fut chercher une nation plus docile.

A *Arbor felix*[3] où il arriva, vieille colonie romaine, située sur la rive méridionale du lac de Constance, il reçut le plus cordial, le plus fraternel

1. *Tuggen*, canton de Schwyz, Suisse.
2. *Math.*, X, 14.
3. *Arbor felix*, auj. *Arbon*, canton de Thurgovie.

accueil d'un prêtre, nommé Willimar. Durant sept jours de doux et pieux colloques, les voyageurs se reposèrent sous ce toit hospitalier de leurs fatigues et de leurs ennuis. Ils apprirent que, non loin de là, à la pointe du lac, sur la route romaine, se dressait un vieux *castrum*. Il s'appelait Brégenz[6]; des terrains fertiles, des eaux poissonneuses l'entouraient qui fournissaient des vivres en abondance, et les forêts et les montagnes n'étaient pas loin qui l'enveloppaient de leur solitude. La région toutefois n'était point déserte : chrétiens et païens s'y rencontraient, ample moisson à préparer et, s'il plaisait à Dieu, à recueillir.

Sur ces renseignements de Willimar, la troupe s'embarqua sur le lac et se dirigea vers Brégenz où le Seigneur semblait l'appeler. Sur la rive, presque à l'embouchure du Rhin, s'élevait une chapelle dédiée à sainte Aurélie, mais abandonnée, sans service et sans culte : n'était-ce point une église que la Providence procurait à la colonie monastique? Colomban avait la foi trop empressée pour ne point se le persuader et c'est à l'ombre de ce sanctuaire qu'il fixa l'emplacement du nouveau cloître. Le site d'ailleurs était fait pour le ravir. A l'est, le Pfänder dressait ses roches boisées; au sud, entre les fines dentelures de monts souvent couverts de

1. *Brégenz*, chef-lieu du Vorarlberg, Autriche.

neige s'ouvrait la vallée supérieure du Rhin, et vers l'ouest, se perdaient à l'horizon les belles eaux du grand lac.

Or, dans la chapelle de Sainte-Aurélie ou tout auprès, se trouvaient trois statues de métal doré que les indigènes honoraient, de préférence au Créateur : c'étaient les vieilles divinités du pays. A certains jours, on se réunissait devant elles ; on leur offrait des dons et des victimes et les chrétiens eux-mêmes n'étaient point assez éclairés pour se détacher de ces pratiques séculaires : ils auraient cru attirer sur leurs maisons le courroux du Ciel et la malédiction des ancêtres. Une de ces solennités ne tarda point à se présenter et la foule accourut de tous côtés, plus compacte que de coutume, désireuse de satisfaire sa dévotion, mais avide surtout de contempler de plus près ces moines à la tonsure, à l'extérieur étranges. L'occasion était propice et il est à supposer que ce fut dans sa prévision que le zèle des Irlandais s'abstint d'abord de toute exécution. Sur l'ordre de son abbé, Gall prit la parole : il prêcha la divinité de Jésus-Christ et dénonça la vanité des idoles et, sans être retenu par la douloureuse expérience de Tuggen, il renversa les statues et les lança dans les abîmes du lac.

Le combat, dès lors, était engagé et une violente rumeur de protestation se répandit dans

toute la contrée ; gens de la plaine et montagnards s'élevèrent contre les sacrilèges et les profanateurs et jurèrent de venger leurs dieux outragés. Mais, soit que, sur les bords riants du lac de Constance, le peuple fût moins violent que dans la vallée de la Limmat, soit que, sur ce passage fréquenté, les protégés du souverain fussent craints et respectés davantage, l'établissement, pourtant si précaire, ne fut point ébranlé. Colomban, sans opposition, put occuper et réconcilier le sanctuaire de Sainte-Aurélie et disposer à l'entour les cellules de ses religieux. Il eut même la consolation de voir maints chrétiens revenir à une vie plus conforme aux préceptes de l'Évangile et des payens solliciter nombreux l'instruction et le baptême. Malgré la tempête qui grondait sourdement, la récolte s'annonçait abondante et prochaine : c'était la joie après l'épreuve.

Et Brégenz, presque par enchantement, devint un autre Luxeuil; les moines y vaquaient à la prière, au travail, aux saints exercices de la pénitence ; les pauvres et les malades connaissaient les chemins de l'abbaye et nul ne s'en retournait sans réconfort. Et les mêmes merveilles éclataient, qui avaient si vivement frappé les imaginations mystiques dans les solitudes de la Vôge. Gall faisait dans le lac des pêches miraculeuses, comme jadis dans le Breuchin ; les ours respectaient la nourri-

ture du père abbé et, dans un temps de famine, une nuée de cailles, à la chair tendre et délicate, — Eustase affirmait n'en avoir jamais mangé de pareilles — s'abattit durant trois jours sur le cloître, procura aux religieux l'occasion de rompre leur jeûne forcé et leur abstinence ordinaire et leur permit d'attendre les provisions qu'un pieux évêque se sentit porté à leur envoyer. Ce n'était pas en vain que l'on méditait l'Écriture dans les cloîtres du moyen-âge et qu'on s'y plaisait à relire les « gestes » des saints : la légende y naissait d'elle-même et souvent se reproduisait identique.

Et l'abbé, comme jadis, s'était choisi un ermitage, sous une roche, dans les profondeurs du bois, et il aimait à s'y retirer avec son disciple Chagnoald, le fils du leude Hagnéric, pour y vaquer à loisir à la prière et à l'oraison. Un jour qu'il avait poussé assez loin sa course solitaire, il tomba sur des Suèves qui faisaient cercle autour d'un grand vase rempli de cervoise. Hardi, il s'approche : que préparent-ils ? pourquoi ce vase ? quel est l'objet de cette réunion ? et, comme on lui répondait que l'on offrait un sacrifice à Vodan, il se précipite sur le vase et le renverse d'un tel élan que les Barbares, épouvantés, croient à la manifestation d'une puissance surhumaine et se retirent sans protester. Le « prophète » se retrouve, là, avec sa décision brusque, son énergie quelque peu

sauvage : ce n'est pas lui qui se serait autorisé, pour agir avec plus de circonspection, des leçons, pourtant si rudes, de l'exil et du malheur. En face de ce qu'il considérait comme le devoir, il ne savait hésiter; il ne songeait même point à se demander si plus de douceur et de persuasion n'eussent pas mieux servi les intérêts de l'Église et hâté davantage les progrès du royaume de Dieu.

Et, de son ermitage, maintes fois, sa pensée s'envolait vers les disciples qu'il avait laissés à Luxeuil ou qu'il avait semés dans les détours de sa vie errante. Que ne pouvait-il, comme par le passé, leur rappeler chaque jour les grandes et fortes maximes qui pénétraient sa règle et devaient animer et diriger leur vie! Avec plusieurs, plus chers ou plus éprouvés, il entretenait un commerce de lettres, dissertant des vertus chrétiennes, de la sobriété, de la chasteté, ou traçant tout un programme de perfection monastique[1]. Tantôt, recourant à la poésie qui charma tant de loisirs et endormit tant de souffrances, il se plaisait à composer, pour servir de thèmes aux méditations, de

1. Il nous reste une seule épître de ce genre, c'est l'épître VII, d'après Gundlach (M. G. H., *Epist.*, III, 180), ou l'*Instructio XIV* (« *Varia spiritualis vitæ documenta* », d'après la *Bibl. max. Patr.*, XII, 19, et la *Patrologie latine* de Migne, LXXX, 256); mais elle fait une allusion explicite à un commerce de lettres avec ce correspondant, et il est à peu près certain que ce commerce ne fut point un fait isolé. J'en ai cité plus haut, p. 43, un long et caractéristique extrait.

petits morceaux en vers hexamètres ou adoniques, acrostiches ou en prose rythmée, qu'il adressait, suivant les occasions, à l'un ou à l'autre, à Hunald, à Séthus, à Fidolius[1]. « Ces fils bien-aimés, écrivait-il, doivent être fréquemment exhortés, et ces délassements littéraires les aideront à surmonter les amertumes du combat spirituel[2]. « Par ces petits vers, disait-il ailleurs, comme pour s'excuser[3], Sapho, l'illustre muse, aimait à charmer ses contemporains; pour un instant, elle préférait ces futilités à de plus doctes poèmes. » Et alors, sous la plume de l'ascète, pour dénoncer la vanité du monde, recommander le mépris des plaisirs et des biens périssables, célébrer les joies que l'âme éprouve à servir le Christ, les réminiscences se pressaient, empruntées à la fable et à l'Écriture, aux auteurs chrétiens et aux gloires de la Rome impériale. « Que de crimes n'a point engendré la

1. Les poésies, jugées authentiques, de saint Colomban (Gundlach, *Ueber die Columban Briefe*, dans *Neues Archiv.*, XV, 497 et sq.) ont été publiées par Gundlach, dans les M. G. H., *Epist.*, III, 182 et sq. — Ce sont : 1° L'acrostiche, en vers hexamètres, *ad Hunaldum* (*Casibus innumeris decurrunt tempora vitæ*); 2° les hexamètres *ad Sethum* (*Suscipe, Sethe, libens et perlege mente serena*); 3° les adoniques *ad Fidolium* (*Accipe quæso*); 4° le rythme à un jeune homme (*Mundus iste transibit*).

L'épigramme « *In mulieres* » (Migne, *Patr. lat.*, LXXX, 294) n'est point considérée comme de Colomban.

2. *Epist. VII*, *supr. cit.*

3. *Ad. Fidol.*

terrible soif de l'or, confiait-il à Fidolius[1]. La Toison d'or fut la cause de bien des maux ; une pomme d'or troubla le banquet des Immortels et arma la jeunesse dorienne contre l'opulent royaume des Troyens. La pluie d'or pénétra la tour de Danaé. Pour un collier d'or, Amphiaraüs fut vendu par une épouse perfide. C'est au poids de l'or qu'Achille vendit à Priam le corps de son fils. Et l'on assure que les portes de Pluton s'ouvrent devant un rameau d'or.... Je vous conseille donc, ô mon noble frère, de renoncer aux vaines sollicitudes. Que sert d'engraisser de farine et de son des coursiers généreux ? Que sert d'ajouter le gain au gain et de mettre denier sur denier ? Pourquoi vous rendre complice des pervers dont vous recevez les présents ? Le Christ a horreur des présents de l'iniquité.... » Et il invitait ses disciples à lui répondre sur le même rythme et il leur décrivait en tournures fort ingénieuses qui font songer à Horace,

1. *Ibid.* — Voici quelques vers de ce poème adonique : ils feront juger de la manière de Colomban :

« *Sæpe nefanda*
« *Crimina multis*
« *Suggerit auri*
« *Dira cupido.* »

Pour la réminiscence « *Dira cupido* », on peut se reporter à Virgile, *Geor.*, I, 37 ; *Æn.*, VI, 373 ; IX, 185. On peut reconnaître aussi l'inspiration du vers fameux :

« *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames.* »

les règles de sa métrique : « Si tu veux composer de ces vers, enseignait-il au même Fidolius, que toujours un dactyle soit suivi d'un trochée (c'est le vers adonique) et il te sera permis de remplacer par une longue la syllabe brève de la fin. » N'est-ce point une révélation ? Colomban cultivant les Muses et gardant fidèles dans sa mémoire tous ces souvenirs littéraires ; mais n'était-il pas de l'Irlande, l'île des bardes et des poètes ?

Le courageux banni commençait à se rassurer sur le sort de ses fondations de la Vôge. Après la période de désarroi qui avait suivi l'expulsion, et le départ d'Athala et de nombreux frères, le calme et la confiance s'étaient rétablis dans cette confédération de Luxeuil, de Fontaine et d'Annegray. Valdelène pourtant n'avait point accepté de suppléer son maître, comme l'en pria la lettre reçue de Nantes : à la crosse abbatiale qui lui semblait trop lourde, il avait préféré la croix du missionnaire et, soit sur le vœu de ses moines, soit de son propre mouvement, le patriarche avait renvoyé Eustase prendre la direction des trois communautés[1]. Brunehaut et Thierry s'étaient relâchés

1. Le mode suivant lequel saint Eustase succéda à saint Colomban sur le siège abbatial de Luxeuil, reste assez obscur. Nous savons seulement par Jonas (*op.* et *loc. cit.*, I, 27) qu'il était à Brégenz au moment de la pluie de cailles, et que, plus tard, il fut envoyé par Clotaire II à Bobbio

de leurs rigueurs, depuis que les Irlandais étaient partis et que le pouvoir se trouvait entre les mains de religieux burgondes. S'il faut en croire un biographe anonyme[1], une démarche d'Aile, le fils du leude Agnoald devenu profès à Luxeuil, rendit même à la famille monastique les faveurs de la cour. Aile revint de *Brocariacum* avec des présents et des promesses : la reine tenait sans doute à montrer qu'elle n'avait poursuivi que des perturbateurs.

Cependant les relations se tendaient chaque jour davantage entre les deux fils de Childebert II. Toujours préoccupé de ses présages, Colomban avait conseillé à Théodebert d'entrer dans un cloître, s'il ne voulait tout ensemble perdre sa couronne terrestre et risquer son héritage éternel. Malgré toute la considération dont il jouissait auprès du roi d'Austrasie, le saint n'avait pu se faire écouter : d'ailleurs, la proposition était pour le moins singulière, et les courtisans, toujours intéressés à flatter le maître, s'en étaient fort divertis :

(*Ibid.*, I, 29), en qualité d'abbé de Luxeuil, pour ramener en Gaule le grand patriarche.

Walafride Strabon, dans sa *Vita sancti Galli*, I, 28 (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 305), et l'auteur de la *Vita Walarici*, 10 (*Ibid.*, 164) disent qu'il fut nommé abbé par Colomban; mais le premier est du IXe siècle et le second, du XIe : leur témoignage est donc contestable.

1. *Vita S. Agilii*, 7 et 8, dans Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, II, 305.

quel exemple pouvait-on citer d'un Mérovingien, passant de son plein gré du trône dans un cloître? cet Irlandais vraiment n'avait plus son bon sens! « S'il ne le fait pas volontairement, avait tranquillement reparti l'homme de Dieu, bientôt, il le fera contraint, » et il s'était retiré, tout ému des malheurs qu'il pressentait. Dans sa lointaine solitude, il se prenait souvent à songer à cette rivalité funeste et à déplorer le sang qu'elle ne tarderait point à coûter : « Mon Père, lui suggéra un jour Chagnoald, priez pour Théodebert; obtenez-lui la victoire : Thierry n'est-il pas notre ennemi commun? » Mais lui, d'un air sévère et contristé, — et de telles paroles détruisent bien des calomnies, — aussitôt, se récria : « Insensé et contraire à l'Évangile, est le conseil que tu me donnes! le Christ ne l'a point pour agréable, lui qui nous ordonne de prier pour nos ennemis. »

Et les deux frères en vinrent aux mains, au printemps de l'année 612. Successivement battu à Toul et à Tolbiac, le roi de Metz tomba entre les mains de Thierry et l'implacable Brunehaut lui fit tondre sa royale chevelure, l'enferma dans une abbaye et bientôt après livra sa tête au bourreau.

Les prédictions de Colomban se réalisaient; mais la colonie de Brégenz avait perdu son bienfaiteur. L'audace des payens et des mauvais chrétiens s'en accrut d'autant.

Les seigneurs influents accusèrent les Irlandais, auprès de Cunzon, le duc d'Allemagne, de troubler leurs chasses et le duc ne parut que trop enclin à épouser leur querelle. On ne se contenta point de créer ces difficultés : on y joignit des voies de fait. On déroba une tête de bétail au troupeau du couvent et, comme deux frères allaient à la recherche de l'animal qu'ils croyaient égaré, on les attira dans une embuscade et on les immola.

Alors, devant cette hostilité qui mettait en péril sa fondation naissante et paralysait l'apostolat de ses moines, Colomban sentit se réveiller en son âme, si tant est qu'il fût endormi, le désir de poursuivre sa course aventureuse. Ce n'était point qu'il redoutât les rancunes de Thierry, devenu le maître de ces régions lointaines : il avait trop souvent répété que les jours de ce prince étaient comptés; mais, de ces événements tragiques, son esprit de foi toujours en éveil conclut à un signe de la Providence : non, Brégenz n'était point le lieu de son repos ; il lui fallait chercher ailleurs.

Un instant, il pensa traverser les forêts de l'Algœu, descendre dans le bassin du Danube et prêcher l'Évangile aux Venèdes, tribu slave qui occupait alors les champs du Norique et de la Pannonie. Mais, dit Jonas toujours exact à noter ces phénomènes mystiques, une vision l'en détourna : un ange déroula sous ses yeux la carte du monde :

« Tu vois, entendit-il, la terre représentée. Va à droite, à gauche, où tu voudras ; seulement, fais en sorte de goûter le fruit de ton labeur. » La raison avait parlé par la bouche du messager céleste : il y avait si longtemps déjà qu'il gémissait de ne plus recueillir le profit de ses peines et de ses travaux ! L'exaltation toujours si prompte de son imagination d'Irlandais tomba subitement et la résolution le reprit de passer en Italie[1].

Au moment fixé pour le départ, Gall se trouva saisi d'un violent accès de fièvre et, se jetant aux pieds de son abbé, il lui demanda l'autorisation de ne point le suivre. Il s'était attaché à ces lieux : son zèle y escomptait une ample et féconde moisson et, dans cette maladie qui soudain lui enlevait toute possibilité d'entreprendre un voyage, il avait vu, lui aussi, l'expression de la volonté de Dieu. Mais Colomban n'avait point l'esprit assez souple pour entrer dans toutes ces considérations ; pour lui, quand le Seigneur avait parlé au chef, un inférieur devait obéir : se soustraire à cette obligation, c'était de la faiblesse, sinon de la lâcheté, et cette faiblesse méritait un châtiment. Aussi, sans se laisser arrêter

1. Dans le cours du VII[e] siècle, des Bénédictins reprirent la fondation ainsi interrompue par saint Colomban. Le monastère, appelé *Augia Major*, *Mehrerau*, subsista jusqu'en 1803. Il fut relevé en 1854 par les Cisterciens chassés de Wettingen (Suisse), qui y tiennent un grand collège et gardent fidèlement le souvenir du patriarche irlandais.

par ces liens d'amitié qui, depuis le départ de Bangor, il y avait tantôt vingt-cinq ans, l'unissaient à son disciple, il déclara d'un ton sévère : « Je sais, ô mon frère, qu'il vous est onéreux de vous charger pour moi de peines si lourdes; toutefois, au moment de nous séparer, je vous avertis de ne plus avoir la présomption de célébrer la messe, tant que je vivrai en ce monde terrestre. » La maladie fut plus forte que la menace : Gall demeura dans ce pays; il s'y livra aux pratiques de l'ascétisme, aux labeurs de l'apostolat et sa mémoire fut en bénédiction, grâce aux faveurs que les pèlerins obtinrent en priant sur son tombeau. Durant le cours du moyen âge, l'abbaye qui se mit sous son patronage et garda ses restes précieux, fut l'un des centres les plus considérables de la vie monastique et de la culture intellectuelle.

Plus loin, suivant la tradition, se produisit une autre séparation, celle-là sans doute moins dramatique. Sigebert, ou Sigisbert, l'un des moines qui avaient rejoint le patriarche au cours du voyage, s'arrêta dans la vallée du Rhin antérieur et, dans une solitude entourée d'un cirque de hautes montagnes, il se bâtit un ermitage qu'il dédia à la Vierge Marie. Et c'est ainsi que l'abbaye Notre-Dame de Dissentis[1] affirme se rattacher à la grande

1. *Dissentis*, canton des Grisons, Suisse. — L'abbaye existe encore, occupée par des Bénédictins. — Greith, *Ges-*

famille de Luxeuil : ce serait donc aux disciples de Colomban que ces régions jusque-là payennes devraient le bienfait de la foi.

chichte der Altirischen Kirche. Fribourg-en-Brisgau, 1867, p. 331.

CHAPITRE III

SÉJOUR EN ITALIE. — FONDATION DE BOBBIO DERNIERS JOURS ET MORT

A ce début du VIIe siècle, le nord de la péninsule italique se débattait dans l'anarchie religieuse. Les Lombards venaient de s'y établir, aux dépens de l'empire de Byzance; mais ils n'étaient point encore dégagés de l'arianisme, cette hérésie pour ainsi dire endémique qui, dès leur entrée dans la sphère d'influence chrétienne, infecta presque tous les envahisseurs de race germanique : en 600, à la mort de l'évêque Constantius, le siège épiscopal de Milan avait failli tomber entre les mains de la secte. L'intervention énergique du pape saint Grégoire avait prévenu cet attentat; mais le péril n'en restait pas moins redoutable : une seule chose pouvait le conjurer, la conversion du roi Agilulf, et c'est à quoi s'employait avec un zèle prudent et discret son épouse, la pieuse Théodelinde.

Mais, pour cette œuvre d'apostolat, les catholiques eussent eu besoin d'union, de calme et de

sang-froid; or, il se trouvaient tristement divisés, depuis plus d'un demi-siècle par une question irritante. Les origines de ce conflit remontaient assez haut : elles étaient le produit de cette subtilité, de cette duplicité grecques qui devaient causer plus tard le schisme de Photius et la chute de Constantinople. Au cours de la controverse qui se livra durant les IVe et Ve siècles autour du mystère de l'Incarnation, Théodore, évêque de Mopsueste, avait émis sur la distinction et le caractère des deux natures en Jésus-Christ des propositions erronées qu'avait propagées Nestorius et auxquelles un instant avaient souscrit Théodoret, le savant évêque de Cyr, et Ibas, évêque d'Édesse. Le premier avait lancé des *Anathèmes* contre Cyrille, patriarche d'Alexandrie, adversaire résolu de toutes ces témérités et le second, dans une *Lettre au Persan Maris*, n'avait point ménagé les éloges au docteur de Mopsueste. Mais Théodore était mort en 428; Ibas et Théodoret s'étaient rétractés d'eux-mêmes; ils s'étaient montrés les apôtres intrépides de la doctrine catholique et ils avaient été chassés de leurs sièges par les partisans d'Eutychès, au pseudo-concile ou brigandage d'Éphèse (449).

Aussi, le concile de Chalcédoine, quatrième œcuménique (451), tout en renouvelant les sentences portées contre Arius et Nestorius, en condamnant Eutychès, Dioscore et ses autres partisans,

avait, dans un but d'apaisement, gardé un silence prudent sur les écrits de Théodore de Mopsueste, sur les *Anathèmes* de Théodoret et sur la *Lettre d'Ibas à Maris*; il avait même rétabli ces deux évêques sur leurs sièges de Cyr et d'Édesse. La pacification se fût sans doute insensiblement réalisée, sans Théodore, évêque de Césarée, en Cappadoce. Ce dernier avait lâché Eutychès, devenu trop compromettant; mais il avait gardé ses principales erreurs. Comme les canons de Chalcédoine le gênaient, son astuce imagina un expédient très habile : l'empereur Justinien, dévoué à la foi catholique, se piquait de théologie : il lui persuada que le seul moyen de ramener les dissidents serait de donner satisfaction à l'opinion publique et de dénoncer explicitement les trois auteurs que la pusillanimité des Pères n'avait point osé désapprouver.

Mais, par la force des choses, ce prétendu complément n'allait à rien moins qu'à jeter le discrédit sur l'œuvre du concile : c'était le but que poursuivait sournoisement l'évêque de Césarée. Justinien ne s'aperçut point de la manœuvre et, flatté de jouer au docteur de l'Église, il condamna les écrits de Théodore de Mopsueste, les *Anathèmes* de Théodoret et la *Lettre au Persan Maris* : ce fut ce que l'on appela les *Trois Chapitres*.

Soit de gré, soit de force, les évêques d'Orient

adhérèrent à cet acte de dogmatisme impérial; mais les évêques d'Occident, plus avisés ou plus indépendants, protestèrent contre cet affront infligé à un synode œcuménique. Le pape Vigile (538-555) tout d'abord leur donna l'exemple; mais, mandé à Constantinople, il perdit de sa fermeté. Justinien lui parut si décidé qu'il ne songea point à le contredire davantage. Comme la foi n'était point en jeu, qu'il s'agissait seulement d'une question de personnes et que les livres visés étaient réellement blâmables, il confirma de son autorité apostolique la sentence du monarque, tout en protestant qu'il n'entendait point infirmer les décisions du précédent concile.

A cette nouvelle, tout l'Occident frémit. Eh quoi! le souverain pontife avait trahi une assemblée œcuménique! et, la surexcitation aidant, on oublia toutes les réserves que Vigile avait faites : on poussa même les choses à l'extrême et on se laissa dire que le pape, abusant du pouvoir des clefs, avait admis à la communion les hérétiques flétris par les saints canons. Le trouble alla grandissant et la convocation d'un nouveau concile général à Constantinople, en 553, put d'autant moins calmer les esprits, que les Pères ne jugèrent pas opportun de revenir sur une condamnation, imprudente sans doute, mais juste néanmoins et méritée.

Le schisme alors éclata en Afrique, en Toscane,

en Illyrie; mais, nulle part, peut-être, il ne fut plus acharné et plus tenace que sur le versant méridional des Alpes où la domination arienne et l'insuffisance du clergé avaient laissé s'amoindrir l'intelligence des choses religieuses. On n'y avait nul soupçon d'une distinction, pourtant manifeste, entre une affaire de foi et une question de personnes ou d'opportunité et l'on se scandalisait fort de ce qu'un pape, un concile même, aient pu méconnaître l'autorité d'un synode œcuménique : c'en était donc fait de l'infaillibilité promise à Pierre! Telle était l'animosité que Constantius, élu métropolitain de Milan en 593, s'était vu abandonner de trois de ses suffragants et de la reine Théodelinde sur le simple soupçon que, dans la profession de foi qu'il avait selon l'usage envoyée au souverain pontife, il eût adhéré à la condamnation des *Trois Chapitres*. Et Grégoire le Grand et ses successeurs se taisaient, ne pouvant révoquer la sentence, portée par Vigile, puis confirmée par le concile de Constantinople, et l'on restait persuadé, en Lombardie et ailleurs, que l'erreur se perpétuait sur le trône du prince des Apôtres.

Avait-il manifesté l'intention de se rendre dans la Ville éternelle? Je l'ignore; mais, à peine descendu en Italie, Colomban reçut, d'Agrippin, évêque de Côme, le héraut du schisme dans cette région de Milan, une lettre qui lui conseillait de se

tenir en garde contre le pape, c'était alors Boniface IV (608-615). A Rome, lui déclarait son correspondant, on favorisait l'hérésie et Nestorius, Eutychès, Dioscore n'y étaient plus voués à l'exécration. Affligé autant que surpris de ce qu'il regardait comme une calomnie infâme, dans une réponse toute vibrante d'indignation[1], il repoussa, avec son énergie ordinaire, cette scandaleuse insinuation. Non, il ne pouvait admettre que la colonne de l'Église fût ébranlée; c'était une manœuvre des ennemis du Christ : jamais Pierre ne patronnera l'erreur, ni le mensonge! Cette première émotion passée, tous les bruits qui circulaient sur la défection de Vigile, sur les errements du cinquième concile général, ébranlèrent moins sa confiance qu'ils n'excitèrent son amour filial. Pour lui, l'Église romaine n'avait point défailli; mais le mutisme obstiné de la Papauté l'inquiétait : pourquoi donc le vicaire du Christ ne parlait-il pas? Pendant que se déchaînait la tempête, le pilote dormait et personne n'osait le réveiller! Et pourtant, devant le péril, le devoir s'imposait : ce serait une lâcheté de laisser plus longtemps Boniface IV s'abandonner à sa trompeuse sécurité. Puisque nul ne se rencontrait pour jeter le cri de détresse, eh bien! lui, tout étranger, tout nomade qu'il fût, il élèverait la

1. Cette lettre ne nous est connue que par ce qu'en dit ici Colomban.

voix. Naguère déjà, et pour une cause beaucoup moins importante, il avait adressé au pape des lettres et des mémoires. Il n'avait point obtenu de réponse : sans doute, mais était-ce une raison pour se dérober à une obligation sacrée?

Agilulf, de son côté, gémissait de cette agitation funeste. Il restait engagé dans l'arianisme; mais son âme était travaillée par une épouse catholique : il avait laissé baptiser son fils par un prêtre orthodoxe et il se déclarait tout disposé à abjurer ses croyances, quand il serait convaincu de leur fausseté. Toutes ces divisions et ces controverses le scandalisaient, non moins que le silence de Rome, et la reine Théodelinde, très opposée à la condamnation des *Trois Chapitres*, ne cherchait qu'une occasion de mettre le successeur de Vigile en demeure de se prononcer. Tous deux, sans aucun doute, connaissaient l'abbé de Luxeuil : l'adversaire de Brunehaut jouissait, auprès des cours de l'Europe occidentale, d'une renommée faite de vertu austère, de courageuse indépendance et d'énergie tout apostolique. L'arrivée du grand banni leur parut une aubaine providentielle : s'il parlait, il ne déguiserait point le mal et le pape ne saurait ne point se rendre à son appel.

Ils prêchèrent un converti. Colomban avait prévenu leurs avances; mais, pour cet homme de Dieu, quel motif d'espérance, de voir un prince

hérétique s'intéresser ainsi à l'honneur, à la pacification de l'Église! quelle récompense enviée, de procurer enfin le calme à la société chrétienne et de vaincre les dernières hésitations du vaillant roi des Lombards! Et ce fut une longue missive [1], où la trame du raisonnement se cache sous une amplification diffuse et oratoire, que lui, « le voyageur, — je cite les termes mêmes de la dédicace, —le plus petit des hommes, la colombe », adressa « au plus beau dans toute l'Europe, au pape très doux, au pontife suprême, au pasteur des pasteurs, à la vénérable sentinelle, au plus élevé, au plus grand ». Mais il ne faudrait point se laisser

1. *Epist.* IV. — C'est à cette épître que sont empruntés la plupart des détails de ce chapitre.

Bruno Krusch a découvert à la Bibliothèque Nationale et édité dans *Neues Archiv*, X, 84, un rapport « *De solemnitatibus et sabbatis et neomeniis celebrandis* » qu'il croit avoir été rédigé, à la prière de Boniface IV, par saint Colomban. Gundlach a inséré ce mémoire dans son recueil des lettres du patriarche de Luxeuil (M. G. H., *Epist.*, III, 177). —Mais Seebass (*Ueber dem Verfasser eines in Cod. Paris.* 16361 *aufgefundenen Briefs, ueber die christlichen Feste*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XIV, 93), en conteste l'authenticité et cela, entre autres, pour une raison qui me semble très forte : l'auteur de ce mémoire déclare qu'il ne faut point célébrer la Pâque avec les Juifs. Colomban aurait donc renoncé, vers la fin de sa vie, à des usages bien chers? C'est peu vraisemblable. Et puis, comment Athala ou Eustase qui, pour le bien de la paix, étaient revenus à l'usage romain, auraient-ils omis d'insérer dans le recueil des lettres de leur Père cette lettre-rapport si capable d'appuyer leur sage décision? — Krusch d'ailleurs (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 20, n. 1), convient lui-même de son erreur.

prendre à ces formules obséquieuses, conformes aux habitudes épistolières de l'époque, non plus qu'aux humbles protestations de l'exorde : cette lettre, comme jadis celles qui furent adressées à Grégoire et aux évêques des Gaules, est un réquisitoire autant qu'un plaidoyer; l'énergie comminatoire s'y marie aux protestations les plus respectueuses, aux plus filiales instances : c'est le prophète qui se croit investi du droit, que dis-je? de la mission de ramener au devoir.

« Quand les eaux de l'antique torrent refluent en arrière, écrivait-il, et qu'un souverain hérétique, un roi lombard, invite un nomade, un Irlandais grossier, à susciter une digue à leurs dévastations, on pourra s'étonner; mais qui donc hasardera un mot de blâme? Pour moi, je ne tremblerai point. Les intérêts de Dieu sont en cause : je ne craindrai point les langues des hommes.... Quand la nécessité presse, c'est la timidité qu'il faut vaincre et non la lâcheté qu'il faut écouter. »

Et il mandait à Boniface IV, avec une humilité quelque peu subtile et maniérée : « Cette présomption à laquelle il me faut céder, recueillez-en les propos d'un cœur bienveillant et d'une oreille loyale. Tout ce que je vous dirai d'utile et d'orthodoxe se tournera en honneur pour vous : ce qui fait la gloire d'un maître, n'est-ce point la doctrine de ses disciples? Mais si des paroles m'échappent

dépassant la mesure, c'est à mon peu de discrétion et non à l'orgueil qu'il vous faudra l'imputer. »

Et, en obéissant ainsi aux dictées de sa conscience, il se félicitait de ne point trahir les traditions de son Érin, cette indépendance, cet attachement aux doctrines romaines, dont elle était fière : « Chez nous, déclarait-il, ce n'est point la personne, mais la raison qui prévaut. » Et, tout ému d'un patriotique orgueil, il ajoutait : « Nous sommes les disciples de saint Pierre et de saint Paul.... Habitant l'extrémité de l'univers, nous ne recevons que le dogme de l'Évangile et des Apôtres. Dans notre île, point d'hérétiques, ni de juifs, ni de schismatiques. La foi catholique, telle qu'elle nous est venue de vous, successeurs des Apôtres, y demeure inébranlée et sans mélange. »

C'est donc plein d'une sainte audace qu'il s'écrie : « Veillez, ô Père, car la mer est en furie.... Veillez, car l'eau est déjà dans la barque et la barque est en péril.... Veillez, veillez, je le répète encore, veillez... car Vigile peut-être n'a point assez veillé... et votre vigilance sera le salut de beaucoup.... La cause de tout le mal, ce fut une aveugle sécurité. »

Et le seul moyen qui lui semble efficace pour calmer cette tempête, serait une déclaration explicite, formulée dans un document authentique et publiée devant un concile : « Pour que vous ne

manquiez point à l'honneur apostolique, conseille-t-il à Boniface, confirmez la foi apostolique ; confirmez-la par votre témoignage ; fortifiez-la par un écrit; couvrez-la de l'autorité d'un synode et personne ne sera en droit de vous résister. » Vigile avait procédé ainsi; mais il avait condamné les *Trois Chapitres*, et Colomban avait l'esprit trop prévenu pour accepter cette sentence. Il croyait au moins à une imprudence de ce pape et il s'était laissé dire que le cinquième concile, tenu à Constantinople, n'avait pas eu l'indépendance nécessaire. Il en appelait donc au pape mieux informé, pour convoquer un nouveau concile qui jouirait de toute sa liberté d'action, et pour venger enfin l'honneur du Saint-Siège; et cette décision, entier comme il l'était dans ses idées, il ne pouvait que l'attendre favorable aux auteurs et aux ouvrages qu'avait épargnés le grand concile de Chalcédoine. « Pour ne point donner prise au schisme, supplie-t-il le souverain pontife, je vous en conjure, armez-vous du glaive de saint Pierre; prononcez-vous en plein synode; excommuniez tous les hérétiques, et le monde ainsi reconnaitra que la chaire de l'Apôtre est pure de toute erreur.... Ce serait un sujet de douleur et de larmes, si le trône apostolique ne gardait point la foi.... Au nom du Christ, je vous en prie, veillez à votre réputation qui se trouve déchirée parmi les nations! »

Et, soit artifice oratoire, soit même défiance véritable — sa pensée reste imprécise — il paraît oublier toutes ses protestations sur la sagesse et l'indéfectibilité romaines et, brusquement, de la prière humble et filiale, il passe à l'attaque hardie : « C'est votre faute, si vous avez dévié... A bon droit, vos enfants vous résistent ; à bon droit, ils ne communiquent plus avec vous, tant que la mémoire des impies n'aura pas été flétrie et livrée à l'oubli. Si tout ce que l'on rapporte est plus voisin de la réalité que du mensonge, les rôles sont renversés : vos fils sont à la tête et vous à la queue ; ce m'est une grande douleur de le dire. Ceux-là donc seront vos juges qui toujours sont restés fidèles à la foi, même s'ils se trouvent être vos enfants. »

Le propos était téméraire : les partisans des *Trois Chapitres* ne l'eussent point désavoué ; mais nous connaissons Colomban. Une fois que son âme facilement inflammable s'était fait ou avait subi une idée, elle croyait posséder la vérité et, dans son désir de répandre, de faire triompher cette vérité, elle ne considérait plus les personnes ; elle affrontait les dangers ; elle tentait de briser les obstacles. Ce n'était point ici l'esprit de révolte qui l'animait ; c'était l'amour, c'était le zèle : « Nous, Irlandais, déclarait-il en s'excusant de son audace, et c'était une vibrante profession de foi, nous sommes atta-

chés à la chaire de saint Pierre, car, si grande et renommée soit Rome, c'est par cette chaire seule qu'elle est illustre dans nos contrées. Quoique le nom de l'antique cité, gloire de l'Ausonie, se soit au loin répandu par le monde, au milieu d'un enthousiasme trop ardent, comme s'il eût été souverainement auguste, c'est depuis que le Fils de Dieu a daigné se faire homme que Rome est devenue plus noble et plus glorieuse.... Les deux grands Apôtres lui ont valu d'être presque une cité céleste; elle est la tête des Églises; il ne lui manque que d'avoir été le témoin de la résurrection du Christ. »

Or, « noblesse oblige »; l'austère mentor se ferait un reproche de ne point le rappeler, et il conclut par cette leçon d'une logique rigoureuse, mais d'une audace plutôt déconcertante : « Par conséquent, de même que la dignité de votre chaire vous entoure d'un honneur plus considérable, de même, vous devez incontestablement employer tous vos soins à ce que jamais quelque perversité ne ruine votre dignité. Le pouvoir demeurera dans vos mains, tant que votre raison restera droite. Celui-là, en effet, est le fidèle portier du royaume des cieux qui, par la vraie doctrine, ouvre aux dignes et ferme aux indignes.... Quoique tous sachent, quoique personne n'ignore de quelle manière notre Sauveur a confié les clefs... à saint Pierre; ce qui peut-être

vous fait revendiquer au-dessus des autres je ne sais quel orgueilleux privilège d'autorité et de puissance dans les choses divines, — ici, manifestement, il fait allusion à la condamnation de ces auteurs que le concile de Chalcédoine avait épargnés, — souvenez-vous que votre pouvoir diminuera devant Dieu, si même vous prenez cela dans votre cœur ! » Et, après s'être excusé une troisième fois, toujours pour la forme, il termine par une invitation pressante à la paix, mais à cette paix que scellera, il l'insinue clairement, une sentence favorable aux *Trois Chapitres*, ces victimes de l'impudent Vigile : à ses yeux, pouvait-il en être autrement, pour l'honneur du siège pontifical et l'extinction d'un schisme lamentable ?

Telle est cette lettre qui pourra sembler bizarre, même à ceux qui n'ignorent point la fougue, l'intransigeance, la raideur de Colomban. Il n'y parlait plus, comme naguère, de son désir de s'agenouiller devant le tombeau des saints Apôtres et de converser avec le vicaire du Seigneur Jésus; la cause pourtant valait la peine d'un déplacement, plus que la question de l'échéance paschale, et la distance était singulièrement réduite. Mais il n'avait plus la même confiance dans la limpidité « des eaux de cette source vive », si toutefois nous en référons aux termes de son épître, et il était prudent de laisser à Boniface le loisir de méditer les termes de

cette mercuriale. L'âge d'ailleurs et les infirmités commençaient à dompter cette constitution qui jusque-là avait semblé de fer : « Je dictais ces vers à ton adresse, tout accablé que je suis de maux cruels, confiait-il vers cette époque à son disciple Fidolius; mon corps est frêle; il connaît les ennuis de la vieillesse et, dans cette course vertigineuse du temps, j'ai compté déjà trois fois six olympiades[1]. »

A soixante-douze ans, après tant de travaux, de souffrances et de pérégrinations, si robuste que fût son tempérament, si aventurière, son âme d'Irlandais, il ne pouvait qu'aspirer au repos. Ce fut à quoi il s'employa durant son séjour à la cour lombarde : il fit chercher un lieu favorable pour y fixer enfin son monastère errant. Entre temps, il occupa les loisirs de l'attente à combattre l'hérésie; il composa, pour confondre l'arianisme, un traité solide d'érudition scripturaire et patristique[2], et il est un bourg de la vallée du Pô, entre Plaisance et

1. Voici ces vers, ils donneront une idée du talent du versificateur :

« *Hæc tibi dictaram morbis oppressus acerbis,*
« *Corpore quos fragili patior tristique senecta;*
« *Nam dum præcipiti labuntur tempora cursu,*
« *Nunc ad Olympiadis ter senos venimus annos.*
« *Omnia prætereunt; fugit irreparabile tempus.*
« *Vive, vive lætus tristisque memento senectæ.* »

2. Ce traité, signalé par Jonas, est perdu.

Pavie, dont le nom de *San-Columbano* et le culte fidèle de reconnaissance et d'amour, témoignent hautement des fruits de salut que son ministère y opéra[1].

Un homme, sans doute un habitant du pays, — il s'appelait Joconde, — entendit parler des désirs que le saint avait manifestés[2]. Dans la vallée de la

1. *San-Colombano*, province de Pavie et diocèse de Lodi, Italie. (Gianelli, *Vita di S. Columbano*, *Prefazione* et cap. XVIII.)

2. Gianelli (*op. cit.*, c. XVII et sq.), d'après Luigi della Torre (*Vit. di. S. Col.*) et Rossetti (*Bobbio illustrato*, I, 3 et sq.) mentionne, comme très probable, un premier voyage à Bobbio, entre 595-598 : le saint aurait été appelé en Lombardie par saint Grégoire le Grand, pour y combattre les Ariens; il aurait bâti son monastère à Bobbio et il serait revenu à Luxeuil, après deux ou trois ans de séjour dans l'Apennin, laissant sa seconde fondation sous la direction de l'un de ses disciples. — Pendant qu'il aurait été à Bobbio, il aurait poussé jusqu'à Rome; il aurait, par une charte signée de lui et de ses religieux, mis son abbaye lombarde sous la protection du Saint-Siège et il aurait reçu du pape l'une des six urnes de Cana. Et, à l'appui de son dire, Gianelli (c. XX) apporte la tradition du monastère, des peintures et des sculptures de l'église abbatiale, l'urne conservée encore aujourd'hui dans le trésor de l'église San-Colombano, à Bobbio, et la charte qu'Ughelli (*Ital. sacr.*, IV, Bobbio) a transcrite, d'après le diplôme qu'il a vu de ses propres yeux dans les archives de l'abbaye.

Pour savoir la valeur de cette tradition, il faudrait pouvoir remonter à son commencement : ce qui est impossible; et l'urne, si tant est qu'elle soit authentique (F de Mély, *Vases de Cana*, dans *Monuments... Piot*, X, p. 145 et sq.), peut fort bien être venue à Bobbio dans une autre circonstance moins éclatante. Quant au diplôme transcrit par

Trébie, cette rivière que la défaite des Romains rendit à jamais fameuse, à l'endroit même où dévale le torrent du Bobbio, s'élevait une vieille église dédiée à saint Pierre. L'édifice tombait en ruines; mais les montagnes offraient en abondance et le bois et la pierre; les champs étaient fertiles; les ondes, poissonneuses; la solitude, parfaite. Fermé en aval par une gorge étroite et profonde, ce cirque de hautes collines offrait vraiment un coin idéal pour y vivre seul avec Dieu. Joconde s'empressa de signaler au roi Agilulf cette retraite du Bobbio et

Ughelli, il porte toutes les marques d'une supposition : ce n'est pas le premier diplôme inventé au moyen âge.

De plus, Jonas (*op. cit.*, I, 29) ne parle que d'un seul voyage en Italie, et après la mort de Théodebert; et son silence ici serait inexplicable, car cette anticipation de la fondation de Bobbio, surtout ce pèlerinage à Rome et l'octroi d'une relique si précieuse, étaient tout à l'honneur de son héros et de son monastère : n'était-il pas Italien et moine de Bobbio? — Saint Colomban, dans sa lettre à Sabinien, successeur de saint Grégoire (M. G. H., *Epist.*, III, 164), se plaint de n'avoir pu encore réaliser son désir de visiter Rome, et il déplore que les deux messages qu'il a envoyés à Grégoire n'aient pu parvenir à leur destination. — Enfin, le premier successeur de Colomban à Bobbio, de l'avis de tous, fut Athala : or, Athala fut laissé à Luxeuil, lors de l'exil (M. G. H., *Epist.*, III, 167), et il ne rejoignit son maître qu'en cours de route; quel suppléant, alors, Colomban a-t-il laissé à Bobbio? l'histoire ne le dit pas, et pour cause : Bobbio ne fut en effet fondé qu'en 614 et le pèlerinage de Rome est une légende formée sur le désir que le saint manifesta bien des fois de conférer avec le vicaire du Christ et sans doute pour expliquer la présence de l'urne de Cana dans le trésor de l'église abbatiale.

Colomban, informé de la proposition, fut vite conquis par l'attirance d'un site à la fois sauvage et gracieux : il y trouvait des montagnes, des eaux fraîches, des arbres, des rochers, des cavernes profondes et l'église, comme à Luxeuil, était consacrée au prince des Apôtres. Il y mena ses disciples et, tout brisé qu'il fût, il mit lui-même la main à l'abatage des arbres, à la réfection du sanctuaire, à la construction des cellules. A cette époque, un monastère était vite construit : une église en bois ou en roches brutes, quelques cabanes, un mur d'enceinte en grosses pierres, une chapelle extérieure pour les gens du pays. Bientôt donc, il éprouva la joie de se sentir enfin, lui et les siens, dans cette cité permanente qui si longtemps s'était dérobée devant lui : ce dut être dans le courant de l'année 614. Et, sans trop de bonne volonté, on pourrait retrouver dans la configuration de la petite ville de Bobbio[1] les grandes lignes de la topographie du monastère primitif : l'église abbatiale, avec sa crypte antique, marquerait la place de l'ancien sanctuaire des moines et la cathédrale, celle de l'oratoire extérieur, destiné au service des habitants du pays.

1. *Bobbio*, chef-lieu d'arrondissement de la province de Pavie, au pied du Monte-Penice (1450 m.) et au confluent de la Trébie et du Bobbio. Siège d'un évêché (depuis 1014), dépendant de la métropole de Gênes. — Sur Bobbio, cf. Rossetti, *Bobbio illustrato*, 3 in-8°, Turin, 1795.

Colomban, selon son habitude, se délassait de tous ces travaux, comme de tous les soucis de la conduite des âmes, en se livrant à la prière, à la méditation et l'on montre encore dans les roches qui dominent la vallée, en amont et en aval, deux grottes presque inaccessibles qui furent ses retraites préférées : « Qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour m'envoler et trouver le repos? pouvait-il redire avec le Psalmiste[1] : je suis au loin dans le désert; j'y séjourne dans la solitude; j'y attends Celui qui me sauve de l'accablement de l'esprit et du tourbillon des affaires ».

A son tour, cependant, le vainqueur de Théodebert était mort, à Metz, en 613, emporté par la dysenterie et Clotaire II, le roi de Neustrie, était devenu l'unique maître de tout l'empire mérovingien. Brunehaut n'avait point tardé à recevoir dans un supplice horrible le châtiment de son ambition, plus encore que de ses crimes, et, des quatre fils de Thierry, deux seuls avaient échappé au trépas, mais par la fuite ou par la profession religieuse.

La prédiction que le saint avait tant de fois répétée, s'était donc de tout point vérifiée. Clotaire s'en souvint. Il voulut rendre le père à ses enfants, l'ascète à sa forêt de la Vôge, et il dépêcha vers

1. *Ps.* XIV, 6 et sq.

l'Apennin Eustase, le nouvel abbé de Luxeuil. Mais toutes les instances de sa famille lointaine, les prières et les promesses du monarque franc demeurèrent inutiles : Colomban se devait à sa fondation de Bobbio, et nous savons ce que valait auprès de lui une telle considération ; il escomptait peut-être la conversion prochaine d'Agilulf et il ne se sentait plus la force et l'endurance que nécessitait un si long voyage. Il refusa donc ; mais il retint quelques temps son disciple, pour lui donner toutes ses instructions ; il lui recommanda surtout, comme jadis à Athala, dans sa missive datée de Nantes, de ne point oublier leurs communs labeurs, de veiller à l'unité complète des esprits et des cœurs et de garder fidèlement sa règle et ses observances. Il lui remit pour le roi une lettre de remerciements, d'exhortations et de conseils — il resta jusqu'au bout le le maître, le mentor — puis il le congédia avec ses plus affectueuses, ses plus paternelles bénédictions. Et, se souvenant de son disciple Gall qu'il avait si sévèrement traité, il pria ses moines de lui porter son bâton pastoral, sa *cambutta*, comme une preuve authentique qu'il le relevait de la suspense[1]. Telles furent ses dernières dispositions. Un an après s'être fixé dans cette vallée de la Trébie, le dimanche 23 novembre de l'année 615, il subit

1. Wettinus, *Vita s. Galli*, 26 (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 271).

la loi de toute chair et s'endormit pieusement dans le Seigneur[1].

Son corps fut enseveli sous l'église du monastère et son tombeau devint le centre d'un pèlerinage très fréquenté. La voix populaire lui décerna les honneurs dus aux bienheureux et le ciel, par de nombreux prodiges, ratifia cette canonisation spontanée. Aujourd'hui encore, les précieux restes du saint patriarche, jalousement gardés par les fidèles de Bobbio, reposent dans la basilique jadis abbatiale de *San-Colombano*, sur l'autel principal de la crypte. Les reliquaires des premiers abbés, Athala, Bertulf, Babolène, Comgell, et de vingt-

1. Saint Colomban mourut en 615; cela résulte du récit de Jonas, car, entré en Italie après la défaite de Théodebert, c'est-à-dire, au plus tôt, en 613, il séjourna quelque temps en Lombardie et mourut à Bobbio, après un an de séjour dans cette vallée : « *elapso anni circulo* ». (Jon., I, 29.)

Quant au jour, le texte de Jonas donné par Mabillon (*Act. SS. O.S. B.*, II, 26) porte « *XI Kal. Decembris* », ce qui donne le 21 novembre; mais le manuscrit de Trèves, usité par Fleming, porte « *IX Kal. Dec.* »; le codex F. III, 8, de la Bibl. nat. de Turin porte, mentionné à cette même date du 23 novembre, en lettres d'or : « *Sancti Columbani, confessoris* »; aux diverses éditions du *Martyrologium Hieronymi*, œuvre presque contemporaine (*Anal. Boll.*, I, 45; *Act. SS.*, VII[e] de juin, *ad calcem*), se lit également : « *VIIII K. Dec. In Italia, monasterio Bobio, depositio sancti Columbani, abb.* »

La *Vita S. Galli*, de Wettinus (M. G. H., *Script. Merov.*, IV, 270, n° 26) dit que Columban mourut un dimanche. Or, en 615, le 23 novembre tomba le dimanche.

C'était, du reste, le 23 novembre que l'on célébrait la fête du saint patriarche à Luxeuil, à Bobbio, à Remiremont, etc.

deux autres saints, en tout, vingt-six, lui forment, comme une garde d'honneur. « Les corps des bienheureux, a dit Benoit XIV[1], ont coutume d'être par une grâce de la miséricorde divine, pour les villes où ils reposent et sont en vénération, une puissante protection; ils écartent de leurs murs les calamités qui, sans eux, les accableraient. » Ce ne sont pas les habitants de Bobbio qui contrediront le grand et savant pontife.

Tel fut cet homme. Avec plus de motifs encore qu'à beaucoup de ses confesseurs, l'Église peut lui appliquer cet éloge : « Il n'eut point son pareil dans l'observance des lois du Très-Haut[2]. » Et, d'elles-mêmes, les paroles du Sauveur se présentent à l'esprit[3] : « Qu'êtes-vous allés voir au désert? Un roseau agité par le vent? Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu de fines étoffes? Les hommes à vêtements précieux et à bonne chère sont dans le palais des rois. Mais qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? »

Oui, un prophète. Entendu dans ce sens large et complexe de « porte-parole de Dieu » qu'il con-

1. *Epist. ad. cap. Bonon*, § 19, *Appendix ad Tom. IV Bullarii.*
2. Liturg. rom. Confess. non pontif. *Ad laudes.*
3. *Math.*, XI, 7-9.

serve dans l'Écriture, c'est bien le mot qui convient à saint Colomban. Ce fils de l'Érin, ce « Jonas », comme il aimait à se désigner, et non pas simplement par dilettantisme littéraire, était de la famille des Élie, des Élisée, des Jean-Baptiste.

Comme eux, il a la foi solide et agissante, l'espérance invincible, l'abandon complet aux directions de la Providence, l'intégrité, l'austérité de la vie. Il a, comme eux, le sentiment profond des droits du Très-Haut, la passion de la justice et de la vérité, le prosélytisme ardent, l'irrésistible élan et le désintéressement absolu. Il a la noble et fière indépendance, la résolution prompte, la hardiesse quelque peu téméraire, l'impétuosité impulsive, l'inspiration divinatrice, l'irritation contre l'obstacle et la ténacité opiniâtre. Sa parole est forte, imagée, véhémente ; terribles sont ses invectives et foudroyantes, ses apostrophes. Il a ses « écoles de prophètes », ses monastères, où, dans le silence, la prière et la pénitence, se préparent, pour l'heure opportune, les ouvriers du Seigneur. Il inspire aux foules la vénération ; aux puissants, la crainte ; à ses disciples, un amour filial ; et la postérité, tout en lui reconnaissant des défauts, et des défauts saillants, éprouve pour sa personne une admiration faite de sympathie, de surprise et de gêne. Ses défauts eux-mêmes furent ceux des prophètes : ces âmes riches et inflammables, possédées par une idée, sont tout

d'une pièce; il leur manque en général le calme, le sang-froid, la faculté d'organisation, les talents de gouvernement; elles outrent jusqu'à l'excès leurs qualités natives et leur regard perd en ampleur ce qu'il a gagné en pénétration et en profondeur. Enfin, il obtint la récompense des prophètes, la persécution, et, s'il ne ceignit point la couronne du martyre, il put, comme un autre soldat de Dieu qui devait offrir avec lui de nombreux points de ressemblance, s'appliquer dans le même sens, à son dernier jour, la parole du Psalmiste[1]. « J'ai aimé la justice et flétri l'iniquité : c'est pourquoi je meurs sur la terre étrangère! »

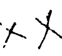
Et ce prophète ne dément point son Irlande. Il en a le patriotisme facilement dédaigneux, la fidélité aux traditions des ancêtres, l'attachement aux doctrines romaines, le dévouement au Siège apostolique, comme aussi le mysticisme, l'amour de la solitude, le goût de la nature pittoresque et gracieuse, l'inconstance même et l'esprit d'aventures.

Mais cette logique impitoyable, cette volonté, parfois sauvage, mises au service d'un concept aussi relevé de perfection évangélique, n'avaient point tari en Colomban cette bonté que Dieu, lorsqu'il créa nos cœurs, y déposa en premier lieu. Cet homme, au corps et à l'âme de fer, était accessible aux dou-

1. Saint Grégoire VII. — *Ps.* LIV, 8.

ceurs de l'amitié. Il entourait ses disciples d'une charité vigilante, attentive, un peu rude peut-être, mais combien paternelle! Il écoutait la prière du pauvre, la plainte de l'affligé, le douloureux gémissement de l'infirme et du malade. Sans doute, il ne fut point, comme certains, appelé le « bon Père » : tout autre fut son trait caractéristique; mais il eut l'intelligence et le souci des misères physiques et morales : ne serait-on pas exposé à le méconnaître ou plutôt à l'oublier?

Et, dans le silence de la retraite, le tracas des affaires ou les péripéties du voyage, après la prière et l'oraison, son plus grand réconfort était l'étude. Il ne semble avoir été, ni un profond théologien, ni un dialecticien serré : ses discussions sur l'échéance paschale ne s'appuient guère que sur l'autorité des docteurs irlandais; de la querelle des *Trois Chapitres*, il parle surtout par ouï dire, et ses raisonnements sont presque uniquement tissés d'affirmations, d'apostrophes, de protestations, d'objurgations. Mais il était pénétré de la science de l'Écriture : sa règle, ses épîtres, ses instructions sont constellées de sentences bibliques; il possédait les grands Conciles, quelques Pères latins, voire un ou deux Pères grecs; il avait lu les Finnian, les Gildas et autres maîtres de son pays, les traités de Cassien, le livre de Gennade sur les *Auteurs ecclésiastiques*, etc. Il cherchait à se procurer les



ouvrages nouveaux et la seule limite de ses connaissances, c'étaient les ressources que lui fournissaient les bibliothèques de ses hôtes ou de ses monastères. Il ne dédaignait point les lettres profanes, ces *humaniores litteræ*, qui ont fait le charme de tous les esprits distingués. Des auteurs classiques et des poètes plus récents, sa mémoire lui conservait des maximes et des vers, qui venaient à propos émailler ses phrases de jolies réminiscences. Et lui-même cultivait, et les vers, et la prose. Son style personnel, heurté, imagé, tour à tour tendre et passionné, obséquieux ou énergique, souvent diffus et redondant, parfois obscur et incorrect, se plaît à l'antithèse, à la subtilité, aux rapprochements ingénieux, aux métaphores, aux hyperboles; mais ce sont les défauts de l'époque, plus encore que ceux de l'écrivain, et, de l'avis des bons critiques, saint Colomban est loin de tenir un rang modeste dans l'activité littéraire de la période mérovingienne.

Et ainsi, dans les solitudes boisées de la Vôge ou de l'Apennin, la figure énergique et austère de ce moine s'illumine d'un doux rayon de poésie, de science et de bonté.

ÉPILOGUE

INFLUENCE ET SOUVENIR DE SAINT COLOMBAN

Les hommes tels que saint Colomban frappent vivement l'esprit de leurs contemporains; mais leur œuvre ne subsiste que si leurs disciples, par leur prudence, leur activité, leur talent d'organisation, l'asseoient, l'affermissent et la rendent viable. Or, ces disciples se rencontrèrent et, chose à remarquer, la plupart Neustriens, Austrasiens et Burgondes, qui sauvèrent et développèrent l'influence du patriarche irlandais.

Luxeuil et Bobbio passèrent par la crise inévitable. Au dehors, les évêques persistaient à ne point voir sans déplaisir ces monastères garder vis-à-vis de leur juridiction une respectueuse, mais fière indépendance et suivre des rites et des usages en désaccord complet avec ceux du pays; au dedans, les moines s'agitaient, n'étant plus retenus par une main de fer sous le joug d'une règle que la faiblesse humaine avait quelque raison de trouver trop dure, trop crucifiante. Un ancien

notaire de Thierry II, Agrestius, qui avait fait profession dans la Vôge, donna corps à toutes ces animosités; il essaya d'attirer les deux successeurs de Colomban dans le schisme des *Trois Chapitres*; il travailla le mécontentement de ses frères; il ligua contre Luxeuil les prélats francs; il provoqua la réunion d'un concile, à Mâcon, vers l'an 527, et il s'efforça de jeter le discrédit sur la règle que lui-même jadis avait juré d'observer.

Mais, par leur sagesse et par leur fermeté, Athala, à Bobbio, et Eustase, à Luxeuil, surmontèrent cette épreuve. Quelques exécutions, certains ménagements, comme aussi des coïncidences providentielles, ramenèrent les rebelles au devoir. A l'évêque de Tortone qui revendiquait des droits sur son cloître, l'abbé de Bobbio put opposer une bulle du pape Honorius Ier, reconnaissant l'exemption de son abbaye, et les évêques burgondes, voyant Eustase moins intraitable que son maître sur la question irritante de l'échéance paschale, renoncèrent à leur opposition et rivalisèrent même de sympathie et de dévouement à l'égard de l'institut monastique qu'avaient fondé les moines irlandais.

De l'héritage de saint Colomban, Bobbio prit surtout le zèle pour la doctrine, la science et les belles-lettres. Athala et Bertulf, son successeur, se montrèrent les champions de l'unité romaine; ils contribuèrent puissamment à l'extinction du

schisme et ils combattirent, jusqu'à s'attirer des haines redoutables, une forte reprise que poussa l'arianisme, sous le roi lombard Ariowald. Les recrues affluèrent : sous Babolène, quatrième abbé, le chiffre des religieux monta jusqu'à cent cinquante ; l'école devint l'un des foyers les plus intenses de la vie intellectuelle en Italie et la bibliothèque, enrichie avec une sollicitude éclairée par des abbés tels qu'Agilulf et Gerbert (le futur Sylvestre II), passait, au xe siècle, pour la plus importante de toute la péninsule. Des plus fameux jusqu'aux moins connus, les auteurs sacrés et profanes se pressaient sur les rayons : évangéliaires, commentaires sur l'Écriture, livres ascétiques, graduels et antiphonaires, comme aussi traités de grammaire et de prosodie étaient là nombreux, feuilletés sans répit par des mains diligentes ; et ces ouvrages, dont il nous reste un catalogue curieux et suggestif dressé en ce même xe siècle[1], avaient été, quelques-uns apportés de l'Érin par le saint lui-même ou par ses disciples, plusieurs donnés par de généreux visiteurs ou achetés à grands frais en Italie, en Gaule, en Allemagne, et le plus grand nombre, transcrits, avec de capricieux déroulés et de gracieuses majuscules, par les copistes de l'abbaye. Les érudits de la Renais-

1. Ce catalogue est donné par Muratori, *Antiq. ital.*, III, Dissert. 43, et attribué par lui, d'après le caractère de l'écriture, au xe siècle.

sance, les Mérula, les Inghirami, devaient s'abattre sur ces dépouilles que les moines, alors moins studieux ou moins lettrés, ne surent point défendre contre leur docte avidité; mais, aujourd'hui encore, les manuscrits précieux et les inappréciables palimpsestes que se glorifient de posséder les bibliothèques de Milan, de Turin (combien, hélas! ont péri dans l'incendie de 1904), de Londres, de Naples, et la Vaticane, et la Nationale, et tant d'autres, sont là pour attester que les religieux de Bobbio surent, comme leur père, unir, dans un amour intelligent, les saints exercices de l'ascétisme et des labeurs de l'étude : aussi bien, la philosophie ne fut-elle pas donnée aux anciens pour leur servir d'introduction aux dogmes du Christianisme et, sous les fabuleuses inventions des poètes, ne se cache-t-il point des reflets de l'éternelle Vérité ? Toute science donc leur paraissait bonne, qui les conduisait au Seigneur.

Sans négliger les lettres divines ou humaines, car sa bibliothèque fut aussi très riche et son école, brillante et fréquentée, la sœur aînée s'adonna de préférence à la propagation de la foi, au relèvement de la vie chrétienne et à la diffusion de l'esprit monastique[1]. Fidèle au conseil et à l'exemple de

1. Sur l'influence de Luxeuil, voir Malnory, *Quid Luxovienses monachi... supr. cit.* — Hauck, *Kirch. Gesch. Deuts.*, I, 267 et sq.

son maître, Eustase prêcha l'Évangile aux Warasques, peuple à demi païen qui habitait la vallée du Doubs; puis, entraîné par son ardeur et cédant sans doute aux prières de Clotaire II, il poussa jusque chez les Boïens, aux extrémités de la Germanie méridionale, et les moines qu'il y laissa, mirent en bonne voie le travail de conversion que devait achever plus tard les Rutpert, les Emmeran et les Corbinien.

Et partout, soit à leurs élèves, soit à leurs catéchumènes, soit aux fidèles des environs, les religieux ou les missionnaires luxoviens recommandaient la confession auriculaire, même pour les fautes vénielles, et appliquaient avec une fermeté discrète les austères sanctions du *Pénitentiel* que leur avait laissé Colomban : ainsi, se généralisa dans les Gaules cette salutaire observance. Dès 650, le concile de Chalon-sur-Saône déclarait que « de l'avis unanime des prêtres, la confession était utile à tous » et quand, plus tard, de facultative qu'elle restait encore, cette pratique devint obligatoire, le terrain, on doit le reconnaître, avait été préparé par les disciples du grand patriarche.

Et cela sur tous les points de l'empire mérovingien, car cette action puissante ne resta point limitée à la région septentrionale de la Bourgogne; elle n'eut point pour instrument les seuls habitants de

Luxeuil[1]. Nombreux furent les jeunes gens, issus des plus nobles familles et destinés au sacerdoce, qui vinrent recevoir à l'abbaye une éducation forte et une instruction variée. Tels furent Donat, archevêque de Besançon; Chagnoald, évêque de Laon; Regnacaire, d'Augst et de Bâle; Hermenfroy, de Verdun.... Des évêques et des abbés, soucieux d'assurer à des sujets distingués une solide formation religieuse, les y envoyaient faire un stage : Frodobert qui fut abbé de Montier-la-Celle, près de Troyes, fut ainsi détaché par son évêque Ragnesisel et Berthoald, évêque de Langres, agit de même à l'égard de Theudolène, le futur abbé de Saint-Seine. Au milieu des monastères francs, moins fameux, moins considérables ou déchus de leur antique splendeur, Luxeuil brillait comme un phare, attirant les regards et les cœurs. Les ascètes qui faisaient leur tour du monde cénobitique, en quête de vie parfaite, comme Wandrille, ancien officier de la cour de Dagobert I[er], ou Philibert, autre échappé du même palais, ne manquaient point de le visiter et poussaient jusqu'à Bobbio. Amé, religieux d'Agaune, s'y laissait entraîner par Eustase, quand ce dernier revint de son ambassade dans l'Apennin. Romaric, leude de la cour d'Austrasie, Bertin, ori-

1. La plupart des détails qui suivent, sont empruntés aux biographies publiées par Mabillon, dans les *Act. SS. O. S. B.*, II.

ginaire de Constance, et combien d'autres, frappés sans doute de la sainteté du banni qu'ils avaient pu contempler à son passage, sentaient s'éveiller en eux le mépris du monde et accouraient grossir la phalange des vaillants anachorètes.

Quand Eustase mourut en 629, les trois communautés burgondes comptaient plusieurs centaines de moines. Le nombre s'accrut encore sous Walbert, ou Waldebert, le troisième abbé, dont le gouvernement de quarante et un ans, marqua l'apogée de l'œuvre de Colomban : il atteignit et dépassa même le chiffre de six cents. La ruche était pleine : il fallut essaimer. Or, dans la montagne du Jura, les Warasques venaient d'être évangélisés : le meilleur moyen de les maintenir, ne serait-ce point de leur appliquer la méthode des vieux Romains et d'installer, en pleine conquête de la foi, des colonies monastiques : ce fut le rôle de Grandval que l'on érigea dans la pittoresque vallée de la Birse, appelée plus tard le Val de Moutier, puis de Pfermund, au même diocèse de Bâle; avec Saint-Ursanne, ces deux cloîtres formèrent une confédération, à la mode irlandaise, dont la tête fut Grandval et l'abbé, Germain, fils d'un sénateur de Trèves.

Ce fut la seule fondation directe de Luxeuil; mais, sous l'impulsion des amis, des élèves et des religieux de l'abbaye, la floraison cénobitique ne s'en épanouit pas moins luxuriante. Comme Desle, Po-

tentien, Gall et Sigisbert qui semèrent, sur le chemin de l'exil, Lure, Constance, Saint-Gall et Dissentis, Romaric et Amé créèrent, sur le mont Habend, devenu le Saint-Mont, dans la haute vallée de la Moselle, au diocèse de Toul, le double monastère de moines et de « moniales » qui devait, dans la suite des temps, se transformer en ce célèbre chapitre noble de Remiremont, et ils y furent rejoints par Arnould, l'évêque de Metz, l'ancêtre des Carolingiens. Berchaire, un autre religieux de la Vôge, fonda Montiérender, au diocèse de Châlons-sur-Marne, et Hautevilliers, au diocèse de Reims, et Valéry, de concert avec Waldelène, le disciple que Colomban avait désigné pour le suppléer, au moment de l'exil, se bâtit, à Leuconaus, au pays de Vimeu, diocèse d'Amiens, un ermitage qui devint bientôt une abbaye et qui se plaça sous son vocable et sous sa protection.

Donat, le filleul du saint patriarche, une fois monté sur le siège métropolitain de Besançon, n'oublia point, non plus que ses proches, la dette de reconnaissance qu'il avait contractée. Il érigea, dans sa ville archiépiscopàle, pour des hommes, le monastère du Palais ou de Saint-Paul; il aida sa mère Flavia à fonder, pour des religieuses, le cloître de Jussanum, plus tard Notre-Dame, dans la même cité, et son frère Ramelène ouvrit, dans une vallée du Jura, un couvent de moines dont Jonas, qui nous

rapporte le fait, ne nous a point conservé le nom.

D'autres familles encore déployèrent un zèle aussi diligent. La burgonde Fara, la fille du leude Hagnéric, créa la communauté double d'Évoriacum, plus connue dans la suite sous le nom de Faremoutiers, au diocèse de Meaux. Leudin-Bodon, évêque de Toul, et Salaberge, sa sœur, enfants du leude Gondoin, ami de saint Eustase, élevèrent, pour des femmes, le premier, Bonmoutier, dans une vallée sauvage de son diocèse, et la seconde, sur la montagne de Laon, le monastère de Saint-Jean.

Aux trois fils d'Autharius sont dues Rebais, Jouarre, peut être aussi Rueil, toutes trois au diocèse de Meaux, et Ouen, ou Dadon, devenu archevêque de Rouen, accueillit dans son église, Wandrille, ce noble pèlerin de l'ascétisme qui, dans un frais vallon, non loin de la Seine, à Fontenelle, réunit un groupe de disciples et, sans se laisser absorber par le souci de leur direction, aida puissamment le leude Wanninge à bâtir, dans son domaine de Fécamp, une maison de religieuses.

Son ami, Philibert, cet autre voyageur, s'était formé à Rebais, à l'école de saint Aile, l'un des meilleurs élèves de Colomban; il vint se fixer, non loin de Fontenelle, à Jumièges, sur l'une des boucles de la Seine, et son activité, peu satisfaite de cette importante fondation, trouva le loisir de restaurer Quinay, aux portes de Poitiers, et de

susciter, comme par enchantement, Pavilly et Montévilliers, au pays de Caux, diocèse de Rouen, Noirmoutier, dans l'île de ce nom, au diocèse de Poitiers, toutes trois maisons de « moniales ».

Éloi, l'ami de Dadon, visita lui aussi Luxeuil et, ravi de ce qu'il y avait remarqué, il érigea plusieurs cloîtres dont le plus connu fut Solignac, dans les environs de Limoges. Un religieux de cette abbaye, Remacle, fut appelé par Sigebert, ou Sigisbert III, le pieux souverain d'Austrasie, pour présider aux débuts des monastères royaux de Stavelot et de Malmédy, au diocèse de Maëstricht, et, promu évêque de cette Église, il continua sa bienveillante sollicitude à ses frères en religion.

Entre les prélats et les grands, c'était un véritable concours à qui favoriserait davantage les fils du saint anachorète. Non contente de combler de ses libéralités les communautés de la Vôge, la reine Bathilde recourut à elles pour la création de Corbie et de Chelles, celle-ci pour les femmes, au diocèse de Paris, celle-là pour les hommes, au diocèse d'Amiens. Germer, ancien seigneur de la cour, comme Wandrille et Philibert, importa, selon toute apparence, les institutions luxoviennes dans le monastère de Pentale, jadis fondé par l'ermite Samson, au diocèse de Rouen. A Bourges, Berthoara, une noble matrone, érigea, pour des religieuses, Notre-Dame de Sales et Theudulf,

dans le même diocèse, bâtit jusqu'à trois abbayes, deux pour des moines, sur une île de la Marmande et à Jouet, sur l'Aubois, et une, pour des moniales, à Charenton, sur la même rivière de la Marmande ; c'est à lui aussi que Nevers se reconnaissait redevable de sa communauté de Notre-Dame.

Saint-Amand, l'infatigable missionnaire, réclamait à Luxeuil des auxiliaires. Aichar, Omer, Bertin, Ébertramme, Mummolin et d'autres encore, au cœur dévoré de zèle, accoururent à son appel : ils travaillèrent à convertir les Belges et les Francs du Nord et, pour asseoir leur œuvre d'apostolat, ils établirent des monastères et des sièges épiscopaux. Amand fonda Elnone, sur la Scarpe, dont Jonas, de Bobbio, l'historien de saint Colomban, fut abbé durant quelque temps; Aichar devint évêque de Tournay, Noyon et Vermandois; Omer, de Thérouanne; Mummolin, de Noyon; Bertin fut abbé de Sithiu et Ébertramme, de Saint-Quentin.

Et la renommée de toutes ces merveilles parvenait jusque dans l'Érin et les cloîtres en tressaillaient de reconnaissance et d'enthousiasme. Et plus d'un moine sentait au fond de son cœur sourdre l'esprit d'aventures et, comme jadis les disciples de Comgall, avec la permission de leur supérieur, ils mettaient à la voile vers le rivage de la Gaule, cette terre de bénédictions : tels Roding, ou Rouin, qui fonda Beaulieu, dans l'Argonne, au diocèse de

Châlons; Fricor et Caidoc qui portèrent le leude Riquier à bâtir le cloître de Centule, au diocèse d'Amiens, plus tard Saint-Riquier; Sidonius, qui s'arrêta à Calais, sur la côte même; Ultan et Foillan qui obtinrent de la générosité d'un leude le domaine de Fosse, au diocèse de Maëstricht, et saint Fursy, leur frère, qui fut si célèbre pour son voyage mystérieux aux séjours des âmes et qui institua le monastère de Lagny, dans le diocèse de Paris; tel saint Livin qui renonça à sa patrie et à la mitre archiépiscopale, pour venir évangéliser les peuples du Brabant, et qui reçut, à Hautem, la couronne du martyre; Pirmin, le fondateur de Reichenau, sur le lac de Constance, Florent et Arbogast, apôtres de l'Alsace, et peut-être Dié, ou Déodat, qui, après de multiples pérégrinations, se fixa, au temps de Childéric II, dans la haute vallée de la Meurthe, en un lieu appelé Jointures, bientôt après Saint-Dié.

Ainsi, car il faut terminer une énumération qui se poursuivrait longue encore, l'Europe occidentale, surtout le nord de la Gaule mérovingienne, se couvrit, durant le cours du VIIe siècle, d'un riche manteau de monastères, de religieux comme de « moniales ». Ce fut un événement important, car le monastère, à cette époque, était le centre vivant et stable de la civilisation sociale, morale et chrétienne. Il ramenait ou maintenait aux champs une population jadis affolée par les invasions; il orga-

nisait le défrichement des forêts, le dessèchement des marécages, la mise en valeur des terres et des cultures; il sauvait les lettres et les sciences et empêchait le niveau intellectuel de subir une trop sensible dépression; il présentait à cette société barbare, fondée sur la violence et la passion, le modèle de la cité selon l'Évangile, où régnaient la sainteté et l'amour fraternel; il prêchait d'exemple l'humilité, la douceur, le renoncement, toutes les vertus qu'exalta le Sauveur; il fournissait des apôtres, des prédicateurs, des redresseurs de torts; il formait le clergé; il entretenait la foi dans l'âme des fidèles; il ramenait à la vérité et au bien les brebis errantes et il gagnait au Christ les peuples assis encore dans les ténèbres du paganisme.

Tel fut le rôle de ces abbayes et l'on peut dire, sans craindre la contradiction, que la Chrétienté du moyen âge fut l'œuvre des moines et des évêques — et les évêques le plus souvent sortaient des cloîtres ou des écoles monastiques.

Or, cette forte et subite poussée de la vie cénobitique, à qui donc est-elle due, en majeure partie du moins, sinon à notre saint ? A sa personnalité si puissante et à l'ébranlement profond que ses paroles et ses exemples, propagés par ses disciples, produisirent dans les âmes ? Colomban fut vraiment, en Gaule, surtout en la première moitié du VIIe siècle, le patriarche de la famille monastique; non point

que sa règle régnât sans mélange dans toutes ces maisons qui, de près ou de loin, relevaient de Luxeuil : à cette époque, tout fondateur d'abbaye se faisait sa règle lui-même, en butinant par tous les codes qu'il voyait en usage autour de lui ; et, du reste, nous l'avons constaté, le « miroir » de perfection chrétienne que le fils spirituel de Comgall avait offert aux méditations de ses religieux, était trop dur à l'humaine faiblesse et il ne renfermait aucune prescription sur l'organisation, ni sur l'administration de la communauté.

En ce même temps précisément, une règle qu'il ne semble point avoir connue, commençait à se propager en France. Elle avait pour auteur l'italien Benoît, ermite à Subiaco et fondateur du Mont-Cassin, mort en 543, et elle se distinguait à la fois par son caractère positif, pratique et pondéré : toutes choses qui manquaient aux constitutions colombanistes. Elle offrait le même idéal de sainteté et d'abnégation ; mais elle avait une tendre compassion pour l'infirmité de notre nature. Elle tenait le juste milieu entre la rigueur excessive qui exige trop, et la molle condescendance qui ne demande point assez, et surtout elle déterminait, jusque dans les moindres détails, tout ce qui concernait l'emploi des journées, la distribution des offices, l'admission des novices, les vœux, le gouvernement de la maison, la réception des hôtes, etc.

On commença, selon toute apparence, par lui prendre ses dispositions organiques et par tempérer, d'après son esprit, les trop rudes austérités de la règle. Walbert, du moins s'il faut en croire un diplôme de saint Faron[1], dut procéder de cette façon pour son abbaye de Luxeuil et Babolène semble avoir agi de même à Bobbio. Les monastères qui s'ouvrirent, surtout à partir de 640, dans le courant du VIIe siècle, par toutes les contrées de la domination mérovingienne — nous en pouvons juger par les chartes royales — furent établis « conformément aux institutions de saint Benoît et de saint Colomban ». Tels furent, pour en citer quelques-uns[2], Barisy, aux environs de Laon; Bèze, au diocèse de Langres; Grosseau, au diocèse de Vaison; Saint-Aignan, d'Orléans; Saint-Pierre, de Fleury-sur-Loire, où devaient être vénérées les reliques de saint Benoît; Moyenmoutier, Senones et Galilée, ou Saint-Dié, au diocèse de Toul, dans la haute vallée de la Meurthe, et, de l'autre côté

1. Hauck (*op. cit.*, I, 284, n. 1), se fondant sur le silence de Jonas, serait disposé à croire que la mention « *Regula S. Benedicti, ad modum Luxoviensis monasterii* », qui se trouve dans une charte de saint Faron, de Meaux, pour Rebais (636) (Pardessus, *Dipl.*, II, 40), et un passage, dans le même sens, de la vie de sainte Salaberge, 7 (Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, II, 407) seraient des interpolations. — Jonas s'est tu en tant d'autres circonstances, surtout quand les faits avaient pour résultat d'abaisser le prestige de son héros, que son silence, ici, n'est point un argument péremptoire.

2. Pardessus, *Diplomata*, Paris, 1849. Tome II, *passim*.

des Vosges, en Alsace, Grégorienthal, au diocèse de Bâle ; Ébersmünster et Marmoutier, au diocèse de Strasbourg.

Mais ses qualités mêmes de prudence et de modération assurèrent le triomphe complet et définitif de la règle du Mont-Cassin. En 817, sur la motion de Louis-le-Débonnaire, pour assurer l'unité de vie et de pratiques, le concile d'Aix-la-Chapelle prescrivit, dans tous les monastères de l'empire carolingien, l'adoption de la règle de saint Benoît. Luxeuil et Bobbio renoncèrent alors, s'ils ne l'avaient déjà fait, à leurs observances si rigoureuses et aux traditions importées d'Irlande. Malgré leur importance et leur renom, ces cloîtres ne furent plus que de simples unités dans l'ordre bénédictin et plus tard dans les congrégations de Saint-Vanne et du Mont-Cassin : et Colomban, en dépit de l'histoire, passa, jusque dans sa chère maison de la Trébie, pour un disciple de saint Benoît, le grand patriarche des moines d'Occident[1]. Il se perdit dans l'innombrable phalange de saints et de bienheureux qui sèment, brillantes étoiles, le chemin par lequel l'ermite de Subiaco monta aux célestes parvis[2].

1. Autour de l'ancien baldaquin qui dominait la châsse et qui est encore conservé dans la crypte, à Bobbio, se lit cette inscription, pour le moins singulière : « *S. Columbanus, Hibernensis, D. Benedicti discipulus et sectator*, etc. »

2. Saint Colomban est encore honoré dans l'ordre de

Conformément à cette habitude du moyen âge, qui n'honorait d'un culte spécial et solennel que le saint patron ou le bienheureux dont on possédait la châsse, Luxeuil célébra surtout saint Walbert et le souvenir du fondateur s'y estompa dans une demi-lumière, tandis qu'à Bobbio, saint Colomban régnait en maître : il était le patron de l'église abbatiale, le protecteur du monastère et de la cité ; les lieux qu'il avait aimés, le couteau et l'écuelle de bois dont il s'était servi, étaient l'objet d'un culte pieux ; sa fête était solennisée avec éclat et son tombeau était le centre d'un pèlerinage très fréquenté.

La tourmente révolutionnaire ou les guerres du consulat ont fait tomber ces cloîtres, et de là Comté, et de l'Apennin. Mais, s'ils n'ont plus leurs moines, le diocèse et la ville de Bobbio restent fidèles à la mémoire de leur patron, de leur bienfaiteur insigne ; l'église abbatiale, devenue paroissiale, conserve avec un soin diligent, sur le maître-autel de la crypte, la châsse et son précieux dépôt, comme dans son trésor, l'écuelle de bois et le couteau qui passent pour avoir servi au bienheureux, et le buste d'argent qui renferme, mais presque en poussière, la chef du grand ascète. La fête du 23 no-

Saint-Benoît. Sa fête y est célébrée, à la fin de novembre, à des dates qui varient suivant les exigences du calendrier des différentes congrégations.

vembre y attire toujours un nombreux concours de prêtres et de pèlerins, et les mères qui désespèrent de pouvoir allaiter leurs enfants, ont l'habitude de faire bénir un pain sur l'autel de la crypte et de le faire couper par le couteau du saint : ce pain ainsi bénit doit leur redonner, et vigueur, et santé[1]. Colomban, de par la voix populaire, prend ainsi sa place dans la cohorte des saints secourables. Les reliques furent solennellement reconnues, en 1844, par le Vénérable Antoine Gianelli, alors évêque de Bobbio, l'un des zélés promoteurs de son culte, et le cinquantième anniversaire de cette cérémonie fut célébré avec pompe, par un triduum, les 7, 8 et 9 septembre 1894, sur la motion et sous la présidence de l'évêque, Mgr Jean-Baptiste Porrati. Plusieurs paroisses des diocèses de Bobbio, de Plaisance, de Milan, de Tortone et de Chiavari s'honorent d'avoir comme patron ce défenseur des doctrines romaines, cet adversaire de l'hérésie, et le bourg de San-Colombano, au diocèse de Lodi, se distingue entre tous dans ce culte de reconnaissance.

A Luxeuil, à Fontaine, et dans la région du Beuchot et du Breuchin, le souvenir du patriarche n'est pas complètement effacé. Le petit séminaire établi dans les bâtiments du monastère s'est placé sous sa

1. Gianelli, *op. cit.*, 197, n. 1.

protection spéciale. Dans la belle église abbatiale, dans les églises de Fontaine, de Faucogney et de beaucoup d'autres paroisses des environs, des statues, des fresques ou des verrières rappellent aux yeux le grand moine et placent à ses côtés l'ours qu'il vient de charmer[1]. Mais, sauf au séminaire, la fête du saint, inscrite au propre de l'archidiocèse de Besançon[2], sous le rite double majeur, à la date du 27 novembre, n'est relevée par aucune solennité et, à beaucoup d'oreilles, même pieuses, le nom de Colomban sonne, pour ainsi dire, comme celui d'un étranger. Du moûtier d'Annegray, à peine reste-t-il un pan de mur et quelques sarcophages, à demi brisés,

1. L'iconographie de saint Colomban n'est pas fixée. Nulle part, on ne lui donne ces vraies caractéristiques des moines irlandais : la tonsure creusée en arc sur le front, la *cambutta* ou court bâton pastoral et l'Évangéliaire suspendu dans un sachet sur l'épaule.

En Franche-Comté, il a des vêtements blancs ; à Brégenz, Saint Gall et Bobbio, les couleurs bénédictines. Comme caractéristique, on lui donne dans la Comté et l'Apennin, l'ours qu'il apprivoisa ; dans la région de Brégenz et sur de vieilles images de Bobbio, on lui place un soleil sur la poitrine, par allusion à la vision maternelle (cf. p. 13).

En Franche-Comté, avec son froc, son capuce et son scapulaire, c'est un moine quelconque. En Italie, avec son camail à boutons, tel que les évêques et les chanoines en portent, placé sur un froc plutôt traînant, c'est un moine absolument fantaisiste.

2. La fête de saint Colomban est encore célébrée dans plusieurs diocèses, entre autres Nancy, au 27 novembre ; Saint-Dié, au 26 ; Tortone, au 23 ; Plaisance, Chiavari, Saint-Gall, au 24, etc. A Mehrerau et dans la région de

semés sur le bord d'un chemin, et pas une statue, pas une inscription même, ne rappelle que ce gracieux vallon, tapi sous le rocheux promontoire de Saint-Martin, fut le berceau de la civilisation pour tout le pays d'alentour! *Etiam periere ruinæ!*

Et pourtant, partout, en France, en Angleterre, en Italie, même en Amérique et surtout en Allemagne, après tant de siècles, la mémoire de Colomban se dégage de la pénombre; l'érudition contemporaine consacre de compendieuses et substantielles études à ce législateur monastique, à cet apôtre de la pénitence, à ce propagateur de la confession auriculaire, à ce rude censeur des princes et des peuples. Puisse le présent livre contribuer à cette œuvre de gratitude et d'équité!

Brégenz, cette fête est également fixée au 24 novembre; mais, à San-Colombano (diocèse de Lodi), elle se célèbre le 21.

TABLE DES MATIÈRES

54 923. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.